

REVUE DE PRESSE



Direction de la vie syndicale et des communications

FÉVRIER 2021

ACÉRICOLE

- **Une cabane à sucre à la maison (entrevue Éric Beauregard, 26 février, FM 103)**
<http://www.radio-acton.com/1037/une-cabane-a-sucre-a-la-maison-eric-beauregard/>
- **Une nouvelle saison acéricole en Montérégie!** 6
(Sorel-Tracy magazine, 26 février)

AGRICULTRICES

- **Inscription à l'AGA virtuelle des Agricultrices de la Montérégie-Ouest.....** 8
(InfoSuroît, 9 février)

AGRIRÉCUP

- **AgriRÉCUP veut étendre ses projets pilotes** 10
(La Terre de chez nous, 24 février)

ALUS MONTÉRÉGIE

- **Deux fermes de la région font leur part pour le climat** 11
(La Voix de l'Est web, 1^{er} février)

- (Le Courrier de Saint-Hyacinthe web, 4 février)
- (Le Courrier de Saint-Hyacinthe, 4 février)
- **Six projets d'agriculture durables effectués dans la région en 2020** 20
 - (Les 2 Rives web, 1^{er} février)
 - (Les 2 Rives, 9 février)
- **24 fermes de la Montérégie luttent contre les changements climatiques** 25
 - (Chambly Express, 2 février)
 - (Vallée du Richelieu Express, 2 février)
 - (Journal La Relève, 3 février)
 - (Journal La Relève, 8 février)
- **Les agriculteurs invités à déposer un projet d'aménagement écologique**..... 33
 - (Coup d'œil, 24 février)
- **225 000 \$ pour favoriser les habitats d'espèces en péril en Montérégie** 34
 - (Journal Le Guide, 1^{er} février)
 - (L'Avenir et des Rivières web, 1^{er} février)
 - (Yahoo news, 1^{er} février)

ARTERRE

- **L'Arterre : les propriétaires des Jardins du Peuple témoignent de leur expérience**..... 40
 - (Le Clairon de Saint-Hyacinthe, 2 février)

BANDES RIVERAINES

- **Les bandes riveraines : comment faire le premier pas** 41
 - (La Terre de chez nous, 17 février)
 - (La Terre de chez nous web, 22 février)

BIOLOGIQUE

- **Tout un réseau pour soutenir la conversion vers le bio**..... 44
 - (Gestion et Technologie Agricoles, 11 février)
- **La Ferme Lérigier se classe première au Canada** 45
 - (Coup d'œil, 17 février)

BOURSE AGRICOLE

- **MRC de Rouville, c'est le temps de s'inscrire pour la bourse de la relève agricole** 46
 - (L'Avenir et des Rivières, 10 février)

CHRISTIAN KAISER

- **Un hommage à la petite Frédérique Kaiser** 47
 - (Coup d'œil, 3 février)
 - (Le Canada Français, 4 février)

CHRONIQUE À TOUT BOUT DE CHAMP

- **Les agriculteurs, ces passionnés**..... 49
(La Voix de l'Est, 8 février)
- **Les dangers cachés de l'agriculture** 51
(La Voix de l'Est, 22 février)

COLLECTIF EN FORMATION

- **Quand la formation rime avec besoin** 54
(Gestion et Technologie Agricoles, 11 février)
- **Parcours formation. Pourquoi la formation? Devenir encore meilleur!**..... 55
(Gestion et Technologie Agricoles, 11 février)

EXCELDOR

- **Un possible plan B pour la future usine d'Exceldor?** 56
(Le Courrier de Saint-Hyacinthe, 25 février)

FORESTERIE

- **Paul Sarrazin déçoit Patrick Melchior**..... 57
(La Voix de l'Est, 25 février)

INTERNET

- **Agriculteurs pris en otage** 61
(Journal de Montréal, 20 février)
(Le Devoir, 20 février)

MAIN D'ŒUVRE AGRICOLE

- **Des Guatémaltèques à la rescousse dans les érablières**.....67
(La Terre de chez nous, 24 février)

MARCEL BOURGEOIS

- **Le bâtisseur agricole Marcel Bourgeois n'est plus**.....68
(Les 2 Rives, 23 février)

MOTONEIGISTE

- **La pérennité passe par le respect dans la région**.....69
(Granby Express, 10 février)
(La Terre de chez nous, 10 février)
(Le Canada Français, 11 février)
(Les 2 Rives, 16 février)
(Coup d'œil, 17 février)
(Les «2 Rives web, 17 février)

(L'œil Régional web, 24 février)

(L'œil Régional, 24 février)

NOTRE CAMPAGNE, UN MILIEU DE VIE À PARTAGER

- **Meilleure cohabitation motoneigistes-producteurs espérée.....90**
(Boom FM 104,1, 4 février)
(L'Avenir et des Rivières, 23 février)
- **Des efforts pour diminuer l'usage des pesticides.....94**
(Le Courrier de Saint-Hyacinthe web, 4 février)
(Le Courrier de Saint-Hyacinthe, 4 février)
(Sainte-Angèle-de-Monnoir, 19 février)
(Coup d'œil, 24 février)
(Coup d'œil web, 26 février)

PCTFA

- **Bénéficiaire d'un crédit de la taxe foncière 104**
(La Voix Régionale, 3 février)
- **La réforme du PCTFA cause des erreurs de calculs de crédits 105**
(La Terre de chez nous, 24 février)

POLITIQUE

- **La Chambre de commerce cible plusieurs enjeux liés à l'agriculture 106**
(Le Canada Français, 4 février)
(Coup d'œil, 10 février)

RELÈVE AGRICOLE

- **Six étudiantes de la région se démarquent..... 108**
(Coup d'œil, 17 février)

SITUATION AGRICOLE (ENTREVUE ÉRIC BEAUREGARD)

<http://www.radio-acton.com/1037/situation-agricole-eric-beauregard/>

(Entrevue Éric Beauregard, Radio-Acton, 12 février)

SYNDICAT UPA RICHELIEU-YAMASKA

- **Ferme Emyar : quand un rêve devient réalité..... 109**
(Les 2 Rives web, 12 février)
(Les 2 Rives, 9 février)

TAXES MUNICIPALES

- **Le compte de taxes augmente de 6 % à Saint-Damase..... 115**
(Le Courrier de Saint-Hyacinthe web, 4 février)

TET

- **Confusion entourant l'hébergement des TET 120**
(La Terre de chez nous, 24 février)
- **Avons-nous oublié les travailleurs étrangers temporaires?..... 121**
(La Presse, 25 février)

ZONAGE AGRICOLE

- **Cimetière musulman à Vaudreuil-Dorion : Les agriculteurs de positionnent 123**
(La Voix Régionale, 24 février)

En Montérégie et ailleurs au Québec

PUBLICITÉ

jeudi 25 février 2021

Une nouvelle saison acéricole en Montérégie !



- Communiqué

Montérégie, le 25 février 2021 — Comment s'annonce la nouvelle saison des sucres cette année? Difficile à prévoir, mais chose certaine, les quelque 510 producteurs et productrices acéricoles de la Montérégie sont prêts. Après une année 2020 qui a permis de fracasser tous les records autant pour la récolte, avec ses 175 millions de livres, les ventes en hausse de 14 % et les exportations de 135 millions de livres en hausse de 21 %, l'or blond fait son chemin.

« L'incertitude du début du printemps 2020 n'a pas ralenti l'ardeur des hommes et des femmes qui travaillent dans le milieu acéricole. Nous avons adapté nos façons de faire. La coulée des érables a été bénéfique pour tous et les consommateurs ont répondu présents tout au long de l'année pour acheter des produits de l'érable », explique le président du syndicat de Montérégie-Ouest, monsieur Serge Beaulieu.

De son côté, monsieur David Hall, président du syndicat de Montérégie-Est, croit au potentiel acéricole autant chez nous au Québec qu'à la grandeur de la planète.

« Les objectifs de ventes pour les prochaines années sont ambitieux et nous croyons les atteindre tant ici dans nos régions qu'à travers le monde parce que de plus en plus les consommateurs découvrent le sirop d'érable, ses produits dérivés et y prennent goût. »

Il ajoute qu'au cours de la dernière année, les producteurs ont innové pour faciliter la vente directe aux consommateurs, notamment par la vente en ligne.

Cette année, alors que le contexte de la pandémie se poursuit, on invite les consommateurs à utiliser la plateforme www.macabanealamaison.com pour commander un repas de la cabane à sucre. Une belle façon d'appuyer le secteur et de vous sucrer le bec.

La Montérégie se démarque

L'an dernier, en Montérégie, les entreprises acéricoles possédant du contingent ont produit plus de 13,8 millions de livres de sirop, avec un rendement moyen de 4,25 livres par entaille, dépassant la moyenne provinciale qui se situait à 3,6 livres. La valeur globale de



toute cette production de sirop d'érable en Montérégie dépasse les 30 millions de dollars. On compte plus de 3,2 millions d'entailles réparties dans les 14 MRC du territoire.

Mieux se faire connaître

Plus que jamais, les producteurs sont invités à s'inscrire gratuitement à deux outils de communication pour mieux se faire connaître auprès des consommateurs.

D'abord, le site www.erabledici.ca recense plus de 600 producteurs de l'ensemble du Québec, dont plus d'une centaine de la Montérégie. À noter que cette plateforme, toute personne qui produit de l'érable et qui vend direct aux consommateurs, avec ou sans contingent peut y être inscrit. On y retrouve un répertoire des produits d'érable du Québec vendus directement par les acériculteurs à l'érablière ou par le biais de leur site Web.

Des milliers d'acériculteurs aux quatre coins du Québec produisent ce nectar unique qu'est le sirop d'érable et ses succulents dérivés : tire d'érable, beurre d'érable, sucre d'érable, caramel à l'érable, gelée d'érable, boissons à l'érable, bonbons d'érable voire vinaigre d'érable et même barbe à papa à l'érable... De quoi mettre l'eau à la bouche!

Puis, au printemps dernier, l'Union des producteurs agricoles a lancé le mouvement Mangeons local plus que jamais! sur les réseaux sociaux pour inviter les Québécoises à consommer de bons produits frais et locaux. Les consommateurs peuvent y retrouver les producteurs à proximité à travers une application facile à s'y retrouver :

<https://mangeonslocal.upa.qc.ca/explorer>.

Source : Fédération de l'UPA de la Montérégie



Inscription à l'AGA virtuelle des Agricultrices de la Montérégie-Ouest

Publié par *INFOsuroit* le 9 février 2021 @ 16:00 dans Agroalimentaire, Beauharnois-Salaberry, Grand Châteauguay - Roussillon, Haut-Saint-Laurent, Nouvelles générales, Vaudreuil-Soulanges | [Pas de commentaires](#)

Les [Agricultrices de la Montérégie-Ouest](#) invitent ses membres ainsi que les productrices et producteurs agricoles de la Montérégie à participer à sa 29e Assemblée générale annuelle qui se déroulera en ligne le 17 février prochain, à 13 h. L'événement sera suivi de la conférence « La Passion peut mener loin! » présentée par Chantal Machabée, journaliste sportive reconnue à RDS.



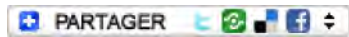
Rappelons qu'initialement, l'événement devait se dérouler à l'automne dernier, mais a toutefois été annulé en raison de la pandémie.

« Chaque année, l'AGA nous permet de rassembler nos membres pour discuter des défis et des victoires de l'année, accueillir de nouvelles personnes dans la structure et planifier les grands thèmes de l'année à venir, explique Mélanie Dinelle, présidente des Agricultrices de la Montérégie-

Ouest. Nous invitons nos membres, mais aussi les agricultrices de la Montérégie qui souhaitent en savoir plus sur nos activités, à se joindre à nous. En complément cette année à l'AGA, notre invitée Chantal Machabée viendra nous partager sa passion, mais aussi nous raconter comment elle a su se démarquer dans un milieu dominé par des hommes. »

Inscriptions gratuites

Les personnes intéressées à assister à l'Assemblée générale annuelle des Agricultrices de la Montérégie-Ouest doivent s'inscrire avant le 15 février 2021, directement en ligne, via la plateforme d'inscription en ligne en vous rendant sur le site Web upamonteregie.ca.



Article imprimé depuis INFOSuroit.com: **<https://www.infosuroit.com>**

Lien vers l'article: **<https://www.infosuroit.com/inscription-a-laga-virtuel-des-agricultrices-de-la-monteregie-ouest/>**

INFOSuroit.com © 2020 Tous droits réservés.

ENVIRONNEMENT

AgriRÉCUP veut étendre ses projets pilotes

MARTINE VEILLETTE
mveillette@laterre.ca

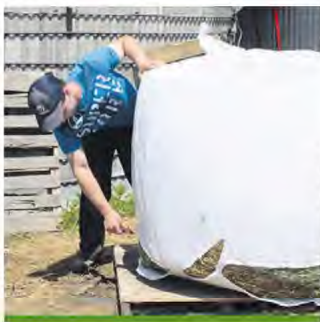
AgriRÉCUP souhaite étendre à l'ensemble des agriculteurs du Québec et rendre permanents ses projets pilotes de récupération de pellicules de plastique et de ficelles. Pour y parvenir, Christine Lajeunesse, directrice d'AgriRÉCUP pour l'est du Canada, estime que le gouvernement doit intervenir de manière réglementaire afin de permettre à l'organisme de se financer. « Avec la responsabilité élargie des producteurs (REP), ceux qui mettent des items sur le marché sont responsables du financement de récupération. C'est la même chose en agriculture. Ça prend un règlement pour obliger le financement du programme », affirme-t-elle.

Cela fait deux ans que l'organisme sans but lucratif travaille à mettre en place des projets pilotes de récupération de pellicules de plastique, soit d'ensilage et de balles de foin, de ficelles, de filets et de toiles et de sacs-silos pour ensilage. Ces projets pilotes ont pour but de développer la logistique du programme de récupération et de voir les coûts reliés.

Pour l'instant, des sites de collecte ont été déployés dans quatre MRC en Montérégie à l'été 2020. Mme Lajeunesse soutient que cela a permis de revaloriser 100 tonnes de plastique. De toute la matière récupérée, 5 % a été envoyée pour être brûlée dans une cimenterie, le reste a été recyclé.

Volonté des agriculteurs

« La chose la plus claire du projet pilote est la volonté des agriculteurs de revaloriser le plastique », se réjouit Mme Lajeunesse. Dans deux sites de collecte, on souligne la participation grandissante au projet. « Ils viennent de plus en plus porter leurs plastiques. On pensait qu'il y aurait une baisse à l'hiver, mais ça n'a pas l'air », soutient Benoît Giroux, de la succursale JLD Laguë à Pike River. « Quand on leur parle, ce qui revient le plus souvent, c'est : "Il était temps." Les agriculteurs sont contents de se débarrasser du plastique de la bonne façon », indique Jean-François Migneault, de Coop Comax à Saint-Hyacinthe. Tous les deux mentionnent que leur implication est minime. Ils remettent les sacs aux clients pour la récupération et assurent



PHOTOS: GRANDEURITE D'AGRIRECUP

Le plastique d'ensilage est maintenant récupéré dans quatre MRC du Québec grâce aux projets pilotes en place.

un suivi pour qu'AgriRÉCUP vienne ramasser le matériel quand la quantité est importante.

La directrice d'AgriRÉCUP souligne également l'impact économique du projet qui permet de créer des emplois du côté des transporteurs et des usines qui recyclent le plastique. Des projets pilotes ont aussi été menés au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta. ■

Écllosion chez Viandes du Breton

Épargnée lors de la première vague, l'usine d'abattage de l'entreprise Viandes du Breton, à Rivière-du-Loup dans le Bas-Saint-Laurent, est aux prises avec une écllosion de COVID-19 au sein de ses employés. En date du 19 février, la Santé publique de la région recensait 19 personnes infectées après un dépistage massif mené auprès de 400 des 450 employés de l'usine. L'écllosion n'entraîne pour l'instant aucun ralentissement du rythme d'abattage, a signalé Julie Lamontagne, responsable des communications de l'entreprise. P.B. ■

Olymel ferme son usine de Red Deer

L'entreprise Olymel a été forcée de fermer temporairement son usine d'abattage de Red Deer, en Alberta, en raison d'une importante écllosion de COVID-19 chez des centaines de ses employés. En date du 19 février, l'usine comptait encore 179 cas actifs alors qu'un peu plus de 300 personnes ont, depuis le 20 janvier, été infectées. Un décès a été signalé. Le porte-parole d'Olymel, Richard Vigneault, indique que l'entreprise travaille activement avec les autorités sanitaires locales afin de rouvrir l'usine le plus rapidement possible et de réembaucher les employés qui ont été mis à pied. « Mais avant, nous devons nous assurer que ce soit sécuritaire pour tout le monde », dit-il. La fermeture de cette importante usine n'aurait toutefois pas d'impact sur les abattoirs du Québec, « puisqu'actuellement, aucun porc de la province n'est envoyé vers l'Alberta », précise M. Vigneault. P.B. ■

75 % des contenants recyclés en 2020

En 2020, la collecte de contenants de pesticides vides d'AgriRÉCUP a rapporté moins que l'année précédente. Par contre, l'organisme a calculé que 75 % de tous les contenants utilisés avaient été récupérés, ce qui représente un total de 166 000 kg. « Au Québec, on a récupéré plus que dans le reste du Canada », précise Christine Lajeunesse, d'AgriRÉCUP. Elle explique ce résultat par les efforts concertés de plusieurs organismes pour en faire la promotion et aussi des sites de collecte qui ont rappelé les dates de ramassages aux agriculteurs.

La sensibilité des agriculteurs pour l'environnement a aussi joué un rôle dans ce résultat, puisqu'ils doivent effectuer plusieurs étapes pour qu'un contenant soit récupéré et revalorisé. « Ils doivent faire un triple rinçage, l'égoutter et ensuite se rendre à un site de dépôt pour le mettre dans un sac de collecte », explique-t-elle.

Ce résultat est d'autant plus satisfaisant pour l'organisme que les collectes se sont réalisées avec les contraintes de la pandémie. La COVID-19 a tout de même retardé les collectes d'un mois.

Depuis ses débuts, il y a dix ans, AgriRÉCUP a réussi à augmenter ses pro-



grammes de collecte de deux à cinq permanents. Au Québec, elle récupère les bidons, les réservoirs et barils, les sacs de semences, les fertilisants et les pesticides ainsi que les produits (médicaments et pesticides) périmés. M.V. ■

Merci pour votre participation à l'AGA 2021 de l'APFFQ

Partenaire présentateur

<p>Partenaires majeurs</p> <p>Souper de l'industrie</p>	<p>Diners officiels</p> <p>Conférences officielles</p>	<p>Espace détente</p> <p>Cocktail de l'industrie</p>	<p>Bulletin aux acheteurs</p> <p>Espace membres</p>
<p>Partenaires supporteurs</p>	<p>Diffuseur officiel</p>		



1er février 2021 3h00 Mis à jour à 4h50

Deux fermes de la région font leur part pour le climat



ROXANNE CARON
La Voix de l'Est



Article réservé aux abonnés

Des agriculteurs font des efforts pour contrer les changements climatiques. C'est le cas de la Ferme le Boisé Duval, à Frelighsburg, et la Ferme Mojoguy, à Shefford, qui, dans le cadre d'un programme unique au Québec, font partie des 24 fermes de la Montérégie ayant cédé pour cinq ans un total de 13,79 hectares de terres agricoles afin de réaliser une multitude de projets de revitalisation.

Le programme ALUS Montérégie, mis sur pied en 2016 par l'Union des producteurs agricoles (UPA) de la Montérégie, est le seul programme de la province qui offre une rétribution monétaire aux agriculteurs qui réduisent leur empreinte environnementale en réalisant des aménagements agroenvironnementaux durables sur leurs terres.

Cette rétribution atteint un maximum de 750 \$ par an par hectare cédé. En 2020, plus de 475 000 \$ aura été versé aux fermes participantes.

À ce jour, ce programme regroupe 83 fermes dispersées dans 44 municipalités en Montérégie. Ensemble, elles consacrent plus de 66 hectares de terres agricoles, soit l'équivalent de 110 terrains de football, à l'aménagement de biens et de services écosystémiques.

Les aménagements réalisés sur les fermes, comme la végétalisation de bandes riveraines élargies pour les pollinisateurs, la plantation de haies brise-vent, de haies arbustives et de haies multistrates ou le reboisement de zones en friche permettent d'améliorer l'environnement.



À l'aide du club conseil Dura-Club de Bedford, la famille Duval a procédé à la végétalisation et à l'élargissement de la bande riveraine de 10 à 20 mètres par endroit en plantant 300 arbres et arbustes.

FOURNIE PAR LE DURA-CLUB

Ces gestes concrets engendrent la réduction des odeurs, l'absorption des polluants dans l'air et la réduction des pesticides, des nutriments et des sédiments dans les cours d'eau.

Bandes riveraines

Pour l'année 2020, les fermes sélectionnées sont réparties dans 14 municipalités de la Montérégie.

Il s'agit d'une première participation au programme ALUS pour Nicolas Duval, de la Ferme Boisé Duval.

Son but? Préserver la biodiversité et la qualité des sols, mais aussi modifier l'opinion publique. « Les gens véhiculent à tort et à travers que les agriculteurs sont des pollueurs. En participant au programme, on pose un geste pour redonner à la communauté parce qu'on croit à la biodiversité », dit M. Duval qui a acquis sa ferme de Frelighsburg en 2014 avec son père Jean-Pierre.

À l'aide du club conseil Dura-Club de Bedford, la famille Duval a cédé 0,46 hectare de terre pour procéder à la végétalisation et à l'élargissement de la bande riveraine de 10 à 20 mètres par endroit en plantant 300 arbres et arbustes.



L'élargissement de la bande riveraine a aussi été effectué du côté de Shefford, à la Ferme Mojoguy. C'est l'agronome attiré à la ferme, Isabelle Martineau, qui a mis au courant le copropriétaire de la ferme familiale, Joël Ostiguy, de l'existence du programme ALUS.

FOURNIE PAR GESTRIE-SOL

« On a beaucoup d'espèces d'animaux et on a le ruisseau Groat qui s'écoule à travers notre propriété, explique M. Duval pour justifier l'importance de son geste. On a amélioré la bande riveraine pour les oiseaux et les pollinisateurs.» Dans la foulée, il a aussi installé une douzaine de nichoirs pour la crécerelle ou le canard branchu.

« On veut garder notre terre en santé et les animaux qui y vivent également », souligne M. Duval qui cultive du maïs et du soya en rotation.

L'élargissement de la bande riveraine a aussi été effectué du côté de Shefford, à la Ferme Mojoguy. C'est l'agronome attiré à la ferme, Isabelle Martineau, qui a mis au courant le copropriétaire de la ferme familiale, Joël Ostiguy, de l'existence du programme ALUS.



La Ferme Mojoguy est située à Shefford.

TIRÉE DE LA PAGE FACEBOOK DE L'UPA MONTRÉGIE

Avec un coup de main de Prime-Vert, qui soutient la ferme financièrement pour ce projet, la famille a consacré 0,37 hectare de sa terre à l'élargissement de la bande riveraine. « L'entretien est plus difficile au début, mais au bout de cinq ans ça commence à avoir de l'allure parce que les arbres sont plus matures », remarque M. Ostiguy.

« On vient d'acquérir une terre entre Granby et Waterloo et on va consacrer 2 hectares aux bandes riveraines » annonce-t-il fièrement.

Vous êtes un agriculteur et ce programme vous intéresse? Il est possible de soumettre votre candidature pour l'année 2021. Il suffit de remplir le [formulaire en ligne](#)

Accueil › Affaires › Trois fermes de la région participent au programme

4 FÉVRIER 2021

PROGRAMME ALUS MONTÉRÉGIE

Trois fermes de la région participent au programme

Par: Le Courrier



La Fédération de l'UPA de la Montérégie et ALUS Canada ont dévoilé les 24 fermes participantes au programme de rétribution agroenvironnemental ALUS Montérégie, dont trois se situent dans la MRC des Maskoutains. Cette année, 13,79 hectares de terres agricoles, soit l'équivalent de 23 terrains de football, ont été cédés pour cinq ans par des familles agricoles afin de réaliser une multitude de projets de revitalisation dans 14 municipalités de la Montérégie.



Valoriser les produits locaux, de l'épicerie à l'assiette

Les gagnants du Concours
Les aliments du Québec dans mon panier!

[Cliquer pour lire l'article](#)

Trois importants projets d'agriculture durable ont été réalisés en 2020 dans la MRC des Maskoutains grâce au programme ALUS Montérégie. Une superficie totale de 0,896 hectare de terres agricoles a été cédée par les entreprises agricoles participantes pour concrétiser des aménagements agroenvironnementaux durables.

La Ferme Gérald St-Pierre à La Présentation et Les entreprises Lacombe à Sainte-Madeleine ont procédé à l'implantation de bandes riveraines herbacées pour pollinisateurs. De son côté, la Ferme Jocelyn Michon à La Présentation a opté pour l'installation d'une bande fleurie pour pollinisateurs et d'une haie arbustive.

À l'échelle de la Montérégie, les aménagements permettront d'améliorer considérablement l'environnement et le bien-être des collectivités grâce à la végétalisation de bandes riveraines élargies pour les pollinisateurs; la plantation de haies brise-vent, haies arbustives et haies multistrates; et le reboisement de zones en friche.

Les impacts engendrés sont bien réels, notamment la réduction des odeurs, l'absorption des polluants dans l'air et la réduction des pesticides, des nutriments et des sédiments dans les cours d'eau.

« Les agricultrices et les agriculteurs de notre région investissent considérablement de ressources et de temps afin d'assurer une saine gestion de l'environnement et une agriculture durable. Les pratiques agricoles vertes et innovantes développées dans le cadre du programme ALUS Montérégie sont des actions concrètes dans la lutte aux changements climatiques », énonce Jérémie Letellier, président de l'UPA de la Montérégie.

Candidatures recherchées pour 2021

Les agricultrices et agriculteurs de la Montérégie intéressé(e)s à améliorer l'environnement grâce à des aménagements sur leurs terres peuvent soumettre leur candidature en remplissant le formulaire en ligne disponible sur le site de l'UPA de la Montérégie.

Facebook

Twitter

Pinterest

Plus d'options...



Le Courrier

redaction@lecourrier.qc.ca

[Consulter tous les articles de Le Courrier](#)

agroalimentaire

Programme ALUS Montérégie

Trois fermes de la région participent au programme

La Fédération de l'UPA de la Montérégie et ALUS Canada ont dévoilé les 24 fermes participantes au programme de rétribution agroenvironnemental ALUS Montérégie, dont trois se situent dans la MRC des Maskoutains. Cette année, 13,79 hectares de terres agricoles, soit l'équivalent de 23 terrains de football, ont été cédés pour cinq ans par des familles agricoles afin de réaliser une multitude de projets de revitalisation dans 14 municipalités de la Montérégie.

Trois importants projets d'agriculture durable ont été réalisés en 2020 dans la MRC des Maskoutains grâce au programme ALUS Montérégie. Une superficie totale de 0,896 hectare de terres agricoles a été cédée par les entreprises agricoles participantes pour concrétiser des aménagements agroenvironnementaux durables.

La Ferme Gérald St-Pierre à La Présentation et Les entreprises Lacombe à Sainte-Madeleine ont procédé à l'implantation de bandes riveraines herbacées pour pollinisateurs. De son côté, la Ferme Jocelyn Michon à La Présentation



La Ferme Jocelyn Michon, de La Présentation, a participé au programme ALUS Montérégie en plantant une bande fleurie pour pollinisateurs et une haie arbustive. Photo gracieuseté

a opté pour l'installation d'une bande fleurie pour pollinisateurs et d'une haie arbustive.

À l'échelle de la Montérégie, les aménagements permettront d'améliorer

considérablement l'environnement et le bien-être des collectivités grâce à la végétalisation de bandes riveraines élargies pour les pollinisateurs; la plantation de haies brise-vent, haies arbustives et

haies multistrates; et le reboisement de zones en friche.

Les impacts engendrés sont bien réels, notamment la réduction des odeurs, l'absorption des polluants dans l'air et la réduction des pesticides, des nutriments et des sédiments dans les cours d'eau.

« Les agricultrices et les agriculteurs de notre région investissent considérablement de ressources et de temps afin d'assurer une saine gestion de l'environnement et une agriculture durable. Les pratiques agricoles vertes et innovantes développées dans le cadre du programme ALUS Montérégie sont des actions concrètes dans la lutte aux changements climatiques », énonce Jérémie Letellier, président de l'UPA de la Montérégie.

CANDIDATURES RECHERCHÉES POUR 2021

Les agricultrices et agriculteurs de la Montérégie intéressé(e)s à améliorer l'environnement grâce à des aménagements sur leurs terres peuvent soumettre leur candidature en remplissant le formulaire en ligne disponible sur le site de l'UPA de la Montérégie. ←

Cohabitation harmonieuse en zone agricole en Montérégie

Des efforts pour diminuer l'usage des pesticides

L'emploi de pesticides a pour but de protéger les cultures contre les pertes occasionnées par des insectes nuisibles, des herbes envahissantes et des maladies de plantes. L'UPA de la Montérégie, 13 MRC et l'agglomération de Longueuil souhaitent informer la population sur les efforts qui sont prodigués par les agriculteurs afin de diminuer l'usage des pesticides.

Les agricultrices et les agriculteurs sont sensibilisés aux questions essentielles entourant les pesticides. En préservant la biodiversité, la qualité des eaux de surface et souterraines ainsi que la santé

des sols, les productrices et producteurs assurent non seulement la viabilité de leur ferme, mais surtout la santé de la population, que ce soit la protection de leur famille, de leurs employés et du voisinage ou la salubrité des aliments.

Avec une utilisation parmi les plus faibles au monde (2,9 kg par hectare), le Québec est un chef de file en ce qui concerne la quantité moyenne de pesticides appliquée. Sur une période de 10 ans (2006-2017), on parle d'une réduction de 14 %. De plus, les produits utilisés en agriculture sont préalablement autorisés par les agences gouvernementales. Santé Canada impose un encadrement

strict lié à l'utilisation et des limites quantitatives précises de traces pouvant se retrouver sur les aliments. Cette limite est de 100 à 3000 fois plus basse que le seuil de sécurité établi.

En plus de ne pas pouvoir appliquer n'importe quel produit, l'utilisation de certains nécessite l'encadrement d'un agronome. Finalement, des distances entre l'endroit d'épandage des pesticides et les bâtiments, les cours d'eau et les sites de prélèvement d'eau doivent être respectées.

Les fermes familiales tendent à diminuer l'usage des pesticides en employant notamment des techniques de dépistage

dans leurs champs, des rotations de culture et des moyens de gestion intégrée, c'est-à-dire qu'ils connaissent leurs plantations, les ennemis de leurs plantes et les alliés qu'ils peuvent trouver naturellement dans l'écosystème. Par ces techniques alternatives de prévention, de suivi et d'intervention, certains producteurs réussissent à réduire de façon importante l'utilisation de produits phytosanitaires.

Rappelons que le projet de cohabitation harmonieuse en zone agricole est d'envergure régionale. Il a pour objectif de favoriser le vivre ensemble et le dialogue entre les producteurs agricoles et les résidents. ←

Ce n'est pas une histoire de David contre Goliath

C'est une histoire de David contre 2 Goliath

Joignez-vous à nous afin de niveler les règles du jeu pour les nouvelles locales.

Consultez le site web pour en apprendre davantage sur le défi auquel notre industrie est confrontée.

www.nivelerlesreglesdujeu.ca



Le Courrier
de Saint-Hyacinthe

News Media Canada
Médias d'Info Canada



Accueil › Actualités › Six projets d'agriculture durables effectués dans la région en 2020

1 FÉVRIER 2021

PROGRAMME ALUS MONTÉRÉGIE

Six projets d'agriculture durables effectués dans la région en 2020

Par: Jean-Philippe Morin

La Fédération de l'UPA de la Montérégie et ALUS Canada ont dévoilé les fermes participantes au programme de rétribution agroenvironnemental ALUS Montérégie. Parmi les 24 fermes de la Montérégie à y participer, six sont situées dans la MRC de Pierre-De Saurel.

Une superficie totale de 5,295 hectares de terres agricoles a été cédée par les entreprises agricoles participantes dans la MRC pour concrétiser des aménagements agroenvironnementaux durables.

De plus, pour valoriser les initiatives portées par les productrices et producteurs agricoles de la MRC de Pierre-De Saurel, une opération affichage a été réalisée. En effet, une série de panneaux explicatifs ont été installés aux abords de certaines fermes participantes. Voici les projets avec les fermes participantes :

Ferme Bermanic, Saint-Aimé, Bande riveraine élargie et bande herbacée pour pollinisateurs

Ferme Patrick Benoit, Saint-Robert : Bande herbacée pour pollinisateurs

Ferme de Ste-Victoire inc., Sainte-Victoire-de-Sorel : Haies arbustives et herbacées pour pollinisateurs ainsi que prairies riveraines

Ferme Les Jardins de Massueville, Saint-Aimé : Haies arbustives et bande herbacée pour pollinisateurs

Ferme du Rang St-Pierre inc., Sainte-Victoire-de-Sorel : Bandes riveraines arbustives et prés fleuris pour pollinisateurs

Ferme Raynical S.E.N.C., Sainte-Victoire-de-Sorel : Bande riveraine arbustive et prairies riveraines

Des projets de revitalisation

Les aménagements permettront d'améliorer considérablement l'environnement et le bien-être des collectivités grâce aux mesures adoptées par les fermes.

Les impacts engendrés sont notamment la réduction des odeurs, l'absorption des polluants dans l'air et la réduction des pesticides, des nutriments et des sédiments dans les cours d'eau.

« Les agricultrices et les agriculteurs de notre région investissent considérablement de ressources et de temps afin d'assurer une saine gestion de l'environnement et une agriculture durable. Les pratiques agricoles vertes et innovantes développées dans le cadre du programme ALUS Montérégie sont des actions concrètes dans la lutte aux changements climatiques », énonce Jérémie Letellier, président de l'UPA de la Montérégie.

En Montérégie en 2020, les 24 fermes participantes ont permis de céder 13,79 hectares de terres agricoles – soit l'équivalent de 23 terrains de football – afin de réaliser une multitude de projets de revitalisation dans 14

municipalités de la Montérégie. Le programme ALUS est soutenu par SOLENO et le Port de Montréal.

À ce jour, le programme ALUS Montérégie, créé en 2016, regroupe 83 fermes. Ensemble, elles consacrent plus de 66 hectares de terres agricoles – 110 terrains de football – à l'aménagement de biens et de services écosystémiques dans plus de 44 municipalités de la Montérégie.

Des candidatures sont recherchées en 2021. Les agricultrices et agriculteurs de la Montérégie intéressé(e)s à améliorer l'environnement grâce à des aménagements sur leurs terres peuvent soumettre leur candidature en remplissant le formulaire directement en ligne à

<https://www.upamonteregie.ca/download/Formulaire-demande-interet-ALUS-Monteregie-2021.pdf>

Facebook

Twitter

Pinterest

Plus d'options...



Jean-Philippe Morin

jpmorin@les2rives.com



Programme ALUS Montérégie

Six projets d'agriculture durable effectués dans la région en 2020

Jean-Philippe Morin | Les 2 Rives

La Fédération de l'UPA de la Montérégie et ALUS Canada ont dévoilé les fermes participantes au programme de rétribution agroenvironnemental ALUS Montérégie. Parmi les 24 fermes de la Montérégie à y participer, six sont situées dans la MRC de Pierre-De Saurel.

Une superficie totale de 5,295 hectares de terres agricoles a été cédée par les entreprises agricoles participantes dans la MRC pour concrétiser des aménagements agroenvironnementaux durables.

De plus, pour valoriser les initiatives portées par les productrices et producteurs agricoles de la MRC de Pierre-De Saurel, une opération affichage a été réalisée. En effet, une série de panneaux explicatifs ont été installés aux abords de certaines fermes participantes.

Voici les projets avec les fermes participantes :

Ferme Bermanic, Saint-Aimé : Bande riveraine élargie et bande herbacée pour pollinisateurs;

Ferme Patrick Benoit, Saint-Robert : Bande herbacée pour pollinisateurs;

Ferme de Ste-Victoire inc., Sainte-Victoire-de-Sorel : Haies arbustives et herbacées pour pollinisateurs ainsi que prairies riveraines;

Ferme Les Jardins de Massueville, Saint-Aimé : Haies arbustives et bande herbacée pour pollinisateurs;

Ferme du Rang St-Pierre inc., Sainte-Victoire-de-Sorel : Bandes riveraines arbustives et prés fleuris pour pollinisateurs;

Ferme Raynical S.E.N.C., Sainte-Victoire-de-Sorel : Bande riveraine arbustive et prairies riveraines

Des projets de revitalisation

Les aménagements permettront d'améliorer considérablement l'environnement et le bien-être des collectivités grâce aux mesures adoptées par les fermes.

Les impacts engendrés sont notamment la réduction des odeurs, l'absorption des polluants dans l'air et la réduction des pesticides, des nutriments et des sédiments dans les cours d'eau.

« Les agricultrices et les agriculteurs de notre région investissent considérablement de ressources et de temps afin d'assurer une saine gestion de l'environnement et une agriculture durable. Les pratiques agri-



La Ferme Bermanic, située à Saint-Aimé, a élargi sa bande riveraine et sa bande herbacée pour pollinisateurs. Photo gracieuseté

coles vertes et innovantes développées dans le cadre du programme ALUS Montérégie sont des actions concrètes dans la lutte aux changements climatiques », énonce Jérémie Letellier, président de l'UPA de la Montérégie.

En Montérégie en 2020, les 24 fermes participantes ont permis de céder 13,79 hectares de terres agricoles – soit l'équivalent de 23 terrains de football – afin de réaliser une multitude de projets de revitalisation dans 14 municipalités de la Montérégie. Le programme ALUS est soutenu par SOLENO et le Port de Montréal.

À ce jour, le programme ALUS Montérégie, créé en 2016, regroupe 83 fermes. Ensemble, elles consacrent plus de 66 hectares de terres agricoles — 110 terrains de football — à l'aménagement de biens et de services écosystémiques dans plus de 44 municipalités de la Montérégie.

Des candidatures sont recherchées en 2021. Les agricultrices et agriculteurs de la Montérégie intéressé(e)s à améliorer l'environnement grâce à des aménagements sur leurs terres peuvent soumettre leur candidature en remplissant le formulaire directement en ligne au <https://www.upamonteregie.ca>.

Cinq MRC s'unissent pour des travaux environnementaux

Jean-Philippe Morin | Les 2 Rives

Un projet regroupant les MRC membres du Regroupement des acteurs municipaux de l'eau (RAME), créé en 2015 par l'OBV Yamaska, a permis de réaliser en 2019 et 2020 d'importants travaux environnementaux de l'ordre de 215 000 \$ dans des cours d'eau agricoles du bassin versant.

Les MRC d'Acton, de Brome-Missisquoi, de La Haute-Yamaska, des Maskoutains et de Pierre-De Saurel ont pris part au projet.

Dans la MRC de Pierre-De Saurel, le projet a permis la caractérisation de 226 kilomètres de bandes riveraines en zone verte.

Ce projet collectif a été réalisé grâce à une subvention de 160 000 \$ du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMHI) par l'entremise de son Fonds d'appui au rayonnement des régions

(FARR). Les MRC ont investi de leur côté 55 000 \$.

Il est possible de voir une vidéo du projet des cinq MRC sur la page YouTube de l'OBV Yamaska.

Le projet de l'OBV Yamaska, qu'on peut voir en vidéo sur son site web, a permis à caractérisation de 226 kilomètres de bandes riveraines en zone verte dans la MRC de Pierre-De Saurel. Photo capture d'écran



VOTRE TRANQUILLITÉ D'ESPRIT ASSURÉE

Pour vaquer à vos occupations en toute quiétude, il vous faut une protection à toute épreuve. Protégez votre patrimoine grâce à l'assurance agricole offerte par Lussier Dale Parizeau.



Gestion des risques



Perte de revenus



Assurance collective



Assurance de biens



Responsabilité civile



Véhicules commerciaux

1 450 746-1000
LussierDaleParizeau.ca

Lussier Dale Parizeau
Cabinet de services financiers

Actualités / Actualités

2 février 2021 - 10:00

13,79 hectares de terres agricoles cédés pour une multitude de projets

24 fermes de la Montérégie luttent contre les changements climatiques

Par Catherine Deveault



- Photo: Courtoisie

La Fédération de l'UPA de la Montérégie et ALUS Canada dévoilent les 24 fermes participantes au programme de rétribution agroenvironnemental ALUS Montérégie.

Cette année, 13,79 hectares de terres agricoles, soit l'équivalent de 23 terrains de football, ont été cédés pour cinq ans par des familles agricoles afin de réaliser une multitude de projets de revitalisation dans 14 municipalités de la Montérégie. Le programme ALUS est soutenu par SOLENO et le Port de Montréal.

Les aménagements permettront d'améliorer considérablement l'environnement grâce à la végétalisation de bandes riveraines élargies pour les pollinisateurs, la plantation de haies brise-vent, haies arbustives et haies multistrates et le reboisement de zones en friche. Les impacts engendrés sont notamment la réduction des odeurs, l'absorption des polluants dans l'air et la réduction des pesticides, des nutriments et des sédiments dans les cours d'eau.

Projets réalisés dans les MRC de la Vallée-du-Richelieu, du Haut-Richelieu et de Rouville

Dix importants projets d'agriculture durable ont été réalisés en 2020 dans les MRC de la Vallée-du-Richelieu, du Haut-Richelieu et de Rouville grâce au programme ALUS Montérégie. Une superficie totale de 4,795 hectares de terres agricoles a été cédée par les entreprises agricoles participantes pour concrétiser des aménagements agroenvironnementaux durables. De plus, pour valoriser les initiatives portées par les productrices et producteurs agricoles de la MRC, une opération affichage a été réalisée. En effet, des panneaux explicatifs ont été installés aux abords de certaines fermes participantes.

- La Ferme Karl Gola inc., de Mont-Saint-Grégoire, pour un projet de haie brise-vent et reboisement de zones en friche.
- La Ferme P.M. Daignault, de Saint-Mathias-sur-Richelieu pour un projet de haie multistrata et bande élargie.
- La Ferme Marcello Boulay, de Saint-Jean-Baptiste, pour un projet de haies arbustives et bande herbacée pour pollinisateurs.
- La Ferme Daniel Boulay, de Saint-Jean-Baptiste, pour un projet de haie arbustive et bande herbacée pour pollinisateurs.
- La Ferme Jean Hamel, de Saint-Jean-Baptiste, pour un projet de haie arbustive, haie multistrata et bandes herbacées pour pollinisateurs.
- La Ferme Joliprés Sene, de Saint-Jean-Baptiste, pour un projet de haie arbustive, haie multistrata et bandes herbacées pour pollinisateurs.
- La Ferme Agri G & M inc, de Sainte-Marie-Madeleine, de haie arbustive et bande herbacée pour pollinisateurs.
- La Ferme DG Noiseaux 2013 inc., de Saint-Jean-Baptiste pour un projet de Reboisement de zone en friche.

- La Ferme L'Or blanc inc., de Sainte-Brigide-d'Iberville, pour un projet de haie arbustive et bande herbacée pour pollinisateurs.

- La vie en alpage, de Beloeil, pour un projet de haies brise-vent et haie arborée et bandes riveraines.

« Les agricultrices et les agriculteurs de notre région investissent considérablement de ressources et de temps afin d'assurer une saine gestion de l'environnement et une agriculture durable. Les pratiques agricoles vertes et innovantes développées dans le cadre du programme ALUS Montérégie sont des actions concrètes dans la lutte aux changements climatiques », énonce Jérémie Letellier, président de l'UPA de la Montérégie.

Tous droits réservés © 2021

Notes légales

Placements publicitaires

Contactez-nous

Suivez-nous :



Actualités

Affaires
Sports
Culturel
Société
Politique
Faits divers
Jeunesse
En photos

Coin du lecteur

Vos clichés
Sondage

Sections spéciales

Avis de décès
Emplois
Petites annonces
Quoi faire dans la
région
Les offres de nos
annonceurs
Circulaires

Variétés

Horoscope
Sudoku
Mots croisés
Cinéma
Loterie
Réseau routier
Météo

Beauce
Chambly
Edmundston - Nord-Ouest
Joliette
Laval
Rimouski
Rive-Nord
Rivière-du-Loup - KRTB
Saguenay-Lac-St-Jean
Sorel-Tracy
Trois-Rivières
Vallée-du-Richelieu
Valleyfield
Vaudreuil-Soulanges
Windsor

Actualités / Affaires

2 février 2021 - 10:00

13,79 hectares de terres agricoles cédés pour une multitude de projets

24 fermes de la Montérégie luttent contre les changements climatiques

Par Catherine Deveault



- Photo: Courtoisie

La Fédération de l'UPA de la Montérégie et ALUS Canada dévoilent les 24 fermes participantes au programme de rétribution agroenvironnemental ALUS Montérégie.

Cette année, 13,79 hectares de terres agricoles, soit l'équivalent de 23 terrains de football, ont été cédés pour cinq ans par des familles agricoles afin de réaliser une multitude de projets de revitalisation dans 14 municipalités de la Montérégie. Le programme ALUS est soutenu par SOLENO et le Port de Montréal.

Les aménagements permettront d'améliorer considérablement l'environnement grâce à la végétalisation de bandes riveraines élargies pour les pollinisateurs, la plantation de haies brise-vent, haies arbustives et haies multistrates et le reboisement de zones en friche. Les impacts engendrés sont notamment la réduction des odeurs, l'absorption des polluants dans l'air et la réduction des pesticides, des nutriments et des sédiments dans les cours d'eau.

Projets réalisés dans les MRC de la Vallée-du-Richelieu, du Haut-Richelieu et de Rouville

Dix importants projets d'agriculture durable ont été réalisés en 2020 dans les MRC de la Vallée-du-Richelieu, du Haut-Richelieu et de Rouville grâce au programme ALUS Montérégie. Une superficie totale de 4,795 hectares de terres agricoles a été cédée par les entreprises agricoles participantes pour concrétiser des aménagements agroenvironnementaux durables. De plus, pour valoriser les initiatives portées par les productrices et producteurs agricoles de la MRC, une opération affichage a été réalisée. En effet, des panneaux explicatifs ont été installés aux abords de certaines fermes participantes.

- La Ferme Karl Gola inc., de Mont-Saint-Grégoire, pour un projet de haie brise-vent et reboisement de zones en friche.

- La Ferme P.M. Daignault, de Saint-Mathias-sur-Richelieu pour un projet de haie multistrata et bande élargie.

- La Ferme Marcello Boulay, de Saint-Jean-Baptiste, pour un projet de haies arbustives et bande herbacée pour pollinisateurs.

- La Ferme Daniel Boulay, de Saint-Jean-Baptiste, pour un projet de haie arbustive et bande herbacée pour pollinisateurs.

- La Ferme Jean Hamel, de Saint-Jean-Baptiste, pour un projet de haie arbustive, haie multistrata et bandes herbacées pour pollinisateurs.

- La Ferme Joliprés Sene, de Saint-Jean-Baptiste, pour un projet de haie arbustive, haie multistrata et bandes herbacées pour pollinisateurs.

- La Ferme Agri G & M inc, de Sainte-Marie-Madeleine, de haie arbustive et bande herbacée pour pollinisateurs.

- La Ferme DG Noiseaux 2013 inc., de Saint-Jean-Baptiste pour un projet de Reboisement de zone en friche.

- La Ferme L'Or blanc inc., de Sainte-Brigide-d'Iberville, pour un projet de haie arbustive et bande herbacée pour pollinisateurs.

- La vie en alpage, de Beloeil, pour un projet de haies brise-vent et haie arborée et bandes riveraines.

« Les agricultrices et les agriculteurs de notre région investissent considérablement de ressources et de temps afin d'assurer une saine gestion de l'environnement et une agriculture durable. Les pratiques agricoles vertes et innovantes développées dans le cadre du programme ALUS Montérégie sont des actions concrètes dans la lutte aux changements climatiques », énonce Jérémie Letellier, président de l'UPA de la Montérégie.

Tous droits réservés © 2021

Notes légales

Placements publicitaires

Contactez-nous

Suivez-nous :   

Actualités

Affaires
Sports
Culturel
Société
Politique
Faits divers
Jeunesse
En photos

Coin du lecteur

Vos clichés
Sondage

Sections spéciales

Avis de décès
Emplois
Logements à louer
Quoi faire dans la
région
Les offres de nos
annonceurs
Circulaires

Variétés

Horoscope
Sudoku
Mots croisés
Cinéma
Loterie
Réseau routier
Météo

Beauce
Chambly
Edmundston - Nord-Ouest
Joliette
Laval
Rimouski
Rive-Nord
Rivière-du-Loup - KRTB
Saguenay-Lac-St-Jean
Sorel-Tracy
Trois-Rivières
Vallée-du-Richelieu
Valleyfield
Vaudreuil-Soulanges
Windsor

24 fermes de la Montérégie consacrent 13,79 hectares de terres agricoles pour lutter contre les changements climatiques

Le 3 février 2021 – Modifié à 18 h 25 min le 29 janvier 2021

Communiqué



Cette année, 13,79 hectares de terres agricoles – soit l'équivalent de 23 terrains de football – ont été cédés pour cinq ans par des familles agricoles afin de réaliser une multitude de projets de revitalisation dans 14 municipalités de la Montérégie. (Photo : UPA Montérégie)

La Fédération de l'UPA de la Montérégie et ALUS Canada sont fiers de dévoiler les 24 fermes participantes au programme de rétribution agroenvironnemental ALUS Montérégie. Cette année, 13,79 hectares de terres agricoles – soit l'équivalent de 23 terrains de football – ont été cédés pour cinq ans par des familles agricoles afin de réaliser une multitude de projets de revitalisation dans 14 municipalités de la Montérégie. Le programme ALUS est soutenu par SOLENO et Le Port de

Montréal.

Les aménagements permettront d'améliorer considérablement l'environnement et le bien-être des collectivités grâce à :

- la végétalisation de bandes riveraines élargies pour les pollinisateurs;
- la plantation de haies brise-vent, haies arbustives et haies multistrates;
- le reboisement de zones en friche.

Les impacts engendrés sont bien réels, notamment la réduction des odeurs, l'absorption des polluants dans l'air et la réduction des pesticides, des nutriments et des sédiments dans les cours d'eau.

« Les agricultrices et les agriculteurs de notre région investissent considérablement de ressources et de temps afin d'assurer une saine gestion de l'environnement et une agriculture durable. Les pratiques agricoles vertes et innovantes développées dans le cadre du programme ALUS Montérégie sont des actions concrètes dans la lutte aux changements climatiques », énonce Jérémie Letellier, président de l'UPA de la Montérégie.

Projets réalisés dans la MRC Marguerite-D'Youville

Deux importants projets d'agriculture durable ont été réalisés en 2020 dans la MRC Marguerite-D'Youville grâce au programme ALUS Montérégie. Une superficie totale de 0,75 hectare de terres agricoles a été cédée par les entreprises agricoles participantes pour concrétiser des aménagements agroenvironnementaux durables.

Ferme Normand Jodoin inc à Varennes: haie multistrate et bande riveraine élargie

Ferme Culture aux Quatre Vents à Boucherville: haie brise-vent

5e anniversaire du programme ALUS Montérégie

En 2016, l'UPA de la Montérégie a mis sur pied le premier – et encore le seul – programme de rétribution en agroenvironnement disponible au Québec, grâce au soutien d'ALUS Canada. À ce jour, le programme ALUS Montérégie regroupe 83 fermes. Ensemble, elles consacrent plus de 66 ha de terres agricoles – 110 terrains de football – à l'aménagement de biens et de services écosystémiques dans plus de 44 municipalités de la Montérégie.

« Les productrices et producteurs agricoles occupent une position privilégiée pour offrir des solutions qui répondent à certains des défis les plus urgents de notre époque, notamment les changements climatiques et la perte de la biodiversité. ALUS propose une façon unique d'améliorer l'environnement : travailler avec les agricultrices et agriculteurs pour assurer la durabilité de l'agriculture, de la faune, des espaces naturels aux profits de tous les Canadiennes et Canadiens », a déclaré Bryan Gilvesy, directeur administratif d'ALUS Canada.

Alus Canada est un organisme à but non lucratif qui a déjà investi près de 10 M\$ pour établir près de 11 000 hectares et 27 programmes ALUS à travers le pays.

Candidatures recherchées pour 2021

Les agricultrices et agriculteurs de la Montérégie intéressé(e)s à améliorer l'environnement grâce à des aménagements sur leurs terres peuvent soumettre leur candidature en remplissant le formulaire directement en ligne à <https://www.upamonteregie.ca/download/Formulaire-demande-interet-ALUS-Monteregie-2021.pdf>

Des mesures pour améliorer l'environnement et lutter contre les changements climatiques

Le 8 février 2021 – Modifié à 20 h 11 min le 5 février 2021



Par Daniel Bastin



Une haie multistratée et une bande riveraine élargie ont été aménagées à la Ferme Normand Jodoin à Varennes. (Photo : UPA)

Pas moins de 24 fermes de la Montérégie, dont une à Varennes, participent au programme de rétribution agroenvironnemental ALUS Montérégie et, au cours de l'année dernière, 13,79 hectares de terres agricoles ont été cédés pour cinq ans par ces familles agricoles afin de réaliser une multitude de projets de revitalisation qui apporteront, à terme, une contribution dans la lutte contre les conséquences des changements climatiques.

Des aménagements ont été effectués sur ces terres et ils permettront entre autres d'améliorer l'environnement et le bien-

être des collectivités grâce à la végétalisation de bandes riveraines élargies pour les pollinisateurs, la plantation de haies brise-vent, de haies arbustives et de haies multistrates, ainsi que le reboisement de zones en friche.

Selon le président de l'UPA de la Montérégie, Jérémie Letellier, les impacts engendrés par ces aménagements qui couvrent une superficie équivalente à 23 terrains de football sont bien réels, notamment au chapitre de la réduction des odeurs, l'absorption des polluants dans l'air et la réduction des pesticides, des nutriments et des sédiments dans les cours d'eau.

« Les agricultrices et les agriculteurs de notre région investissent considérablement de ressources et de temps afin d'assurer une saine gestion de l'environnement et une agriculture durable », précise-t-il. « Les pratiques agricoles vertes et innovantes développées dans le cadre du programme ALUS Montérégie sont des actions concrètes dans la lutte aux changements climatiques. »

Deux projets régionaux

Dans la région, deux projets d'agriculture durable ont été réalisés en 2020 alors qu'une superficie totale de 0,75 hectare de terre a été cédée par les entreprises agricoles participantes afin de concrétiser des aménagements agroenvironnementaux durables. C'est ainsi qu'une haie multistrate et une bande riveraine élargie ont été aménagées à la Ferme Normand Jodoin à Varennes, tandis qu'une haie brise-vent a été installée à la ferme Cultures Aux Quatre Vents à Boucherville.

M. Letellier rappelle qu'en 2016, l'UPA de la Montérégie a mis sur pied le premier et le seul programme de rétribution en agroenvironnement disponible au Québec, grâce au soutien d'ALUS Canada. À ce jour, le programme regroupe 83 fermes qui consacrent plus de 66 hectares de terres agricoles à l'aménagement de biens et de services écosystémiques dans plus de 44 municipalités de la Montérégie.

« Les productrices et producteurs agricoles occupent une position privilégiée pour offrir des solutions qui répondent à certains des défis les plus urgents de notre époque, notamment les changements climatiques et la perte de la biodiversité », a précisé Bryan Gilvesy, directeur administratif d'ALUS Canada, un organisme à but non lucratif qui a déjà investi près de 10 M\$ pour établir près de 11 000 hectares et 27 programmes similaires à travers le pays.

Ce programme aide les participants avec le rétablissement de zones humides, le reboisement, la plantation de haies brise-vent, l'installation de zones tampons riveraines, la gestion de systèmes de drainage durables, la création d'habitats des pollinisateurs et la mise en place d'autres projets écologiques sur leur propriété. Les aménagements réalisés jusqu'à maintenant par les agriculteurs de la Montérégie ont déjà un impact réel sur l'environnement et la qualité de vie de leurs concitoyens, ajoute M. Gilvesy.

« ALUS propose une façon unique d'améliorer l'environnement : travailler avec les agricultrices et agriculteurs pour assurer la durabilité de l'agriculture, de la faune, des espaces naturels aux profits de tous les Canadiennes et Canadiens. »

Candidatures recherchées pour 2021

Les agricultrices et agriculteurs de la Montérégie qui souhaitent améliorer l'environnement grâce à des aménagements sur leurs terres peuvent soumettre leur candidature en remplissant le formulaire directement en ligne à <https://www.upamonteregie.ca/download/Formulaire-demande-interet-ALUS-Monteregie-2021.pdf>

La conférence d'André Lamontagne reportée



La conférence virtuelle du ministre de l'Agriculture, André Lamontagne, qui devait avoir lieu le 18 février, est reportée au 25 février, de 12 h à 13 h. Les participants peuvent y assister gratuitement par le biais de la plateforme de visioconférence Zoom. Lors de cet événement, le ministre s'entretiendra avec la communauté d'affaires et agricole de la région. Il abordera plusieurs sujets, dont l'agriculture, l'achat local et le développement durable. Cette activité est organisée par la Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Richelieu. Pour information : n.brodeur@ccihrc.ca ou 450 346-2544, poste 245. (M.-A. C.)

(Photo: La Canada Français - Archives)

Programme ALUS Montérégie

Les agriculteurs invités à déposer un projet d'aménagement écologique

MARC-ANDRÉ COUILLARD
macouillard@coupdcoeil.info

AGRICULTURE. Les producteurs agricoles de la Montérégie sont invités à soumettre un projet visant à améliorer l'environnement grâce à des aménagements sur leurs terres, dans le cadre du programme ALUS Montérégie.

En 2020, 24 fermes de la Montérégie ont consacré 13,79 hectares de terres agricoles pour réaliser des projets de revitalisation dans 14 municipalités. Cette superficie est l'équivalent de 23 terrains de football.

Parmi les aménagements qui ont été faits, on compte la plantation de haies brise-vent, le reboisement de zones en friche, la plantation de bandes herbacées pour attirer les pollinisateurs et la végétalisation de bandes riveraines, le long de cours d'eau qui traversent les champs.

Ces aménagements permettent de réduire les odeurs, d'absorber des polluants dans l'air et de réduire la quantité de pesticides, de nutriments et de sédiments qui aboutissent dans les cours d'eau, souligne l'UPA.

« Les agricultrices et les agriculteurs de notre région investissent considérablement de ressources et de temps afin d'assurer une saine gestion de l'environnement et une agriculture durable, indique Jérémie Letellier, président de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de la Montérégie. Les pratiques agricoles vertes et innovantes développées dans le cadre du programme ALUS Montérégie sont des actions concrètes dans la lutte aux changements climatiques. »

SOUMETTRE UN PROJET

Pour soumettre un projet, il suffit de remplir un formulaire en ligne qui se trouve à l'adresse www.upamonteregie.ca/alus-monteregie/.

Au mois d'avril, le comité ALUS Montérégie procédera à l'analyse des projets, puis enverra une lettre d'acceptation aux producteurs dont le projet aura été retenu.

Une rencontre sera ensuite fixée pour discuter des détails et de la mise en place des travaux.

Une fois les travaux terminés, il y aura la signature d'une entente de conservation détaillant le montant de la rétribution.

En effet, les producteurs qui participent au programme ALUS Montérégie reçoivent une rétribution monétaire d'un maximum de 750 \$ par hectare, par année, pendant une période minimale de 5 ans, pour la portion de terre qu'ils auront aménagée.

TYPES DE PROJETS

Les projets qui sont soutenus par le programme ALUS doivent permettre de générer des biens et services écologiques.

On pense ici à l'amélioration de la qualité de l'eau, l'augmentation de la diversité locale, la création d'habitat pour les pollinisateurs ou encore la connectivité entre boisés, par exemple.

Le programme ALUS Montérégie en chiffres

- **2016**
Ce programme a démarré en 2016, au Québec.
- **80**
À ce jour, plus de 80 agriculteurs y ont participé.
- **65**
En date de 2020, ce sont plus de 65 hectares de terres qui ont été aménagés de façon à offrir des biens et services écosystémiques.
- **475 000**
Entre 2016 et 2020, plus de 475 000 \$ ont été versés en rétributions monétaires aux agriculteurs participants.

Vous êtes un commerçant ou un artisan et vous aimeriez VENDRE VOS PRODUITS EN LIGNE?



magasinez lesjardins.ca
associés par **Desjardins**

Période d'essai GRATUITE

Pour plus d'informations ou pour inscrire votre entreprise, contactez-nous : 450 515-5555

coupdcoeil

15 - Le mercredi 24 février 2021 - www.coupdcoeil.info



En 2020, Une haie multistrata et une bande élargie ont été aménagées à la Ferme P.M. Daignault, à Saint-Mathias-sur-Richelieu, grâce au programme ALUS Montérégie.

(Photo tirée de Facebook)

225 000 \$ pour favoriser les habitats d'espèces en péril en Montérégie

Le 1 février 2021 – Modifié à 10 h 12 min le 1 février 2021



Par Stéphane Lévesque | Initiative de journalisme local



Le goglu des prés est l'une des 12 espèces en péril en Montérégie. (Photo : Gracieuseté - UPA Montérégie)

FAUNE. Soutenue par un investissement de 225 000 \$ d'Environnement et Changement climatique Canada, la Fédération de l'UPA de la Montérégie met en place un projet qui permettra de bonifier les critères d'admissibilité au Programme ALUS Montérégie. Ce projet sur trois ans vise à accroître la qualité et la quantité d'habitats disponibles pour les espèces en péril sur le territoire agricole de la région. L'hirondelle rustique, le goglu des prés, la tortue des bois, le bourdon terricole et le monarque sont parmi les 12 espèces ciblées.

«La mise en place de ce projet renforcera l'arrimage des usages agricoles et fauniques en Montérégie et permettra que des actions concrètes soient réalisées. Par l'entremise du Programme ALUS, les producteurs deviennent des créateurs de biodiversité sur leurs terres. Ils rendent un service qui bénéficiera à toute la collectivité», souligne Julien Pagé, premier vice-président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie et président du Comité ALUS Montérégie.

PUBLICITÉ



«Les terres agricoles sont essentielles pour le maintien de notre biodiversité. Cet investissement important permettra d'accroître la qualité et la quantité d'habitats dans le paysage agricole de la Montérégie. Notre gouvernement s'est engagé à protéger les espèces en péril du pays et travaille de concert avec divers partenaires, dont la Fédération de l'UPA de la Montérégie, pour y arriver», indique de son côté Jonathan Wilkinson, ministre de l'Environnement et du Changement climatique.

Trois étapes

Le projet proposé se déroulera entre 2020-2023 et comprend trois étapes. La première, présentement en cours, consiste à formuler des recommandations à travers une étude d'avant-projet. Pour ce faire, des ateliers de cocréation avec des groupes d'experts, de producteurs agricoles, et d'intervenants terrain visent à cibler des interventions qui seront bénéfiques pour les habitats des 12 espèces en péril grâce à la participation volontaire des producteurs agricoles de la Montérégie.

La seconde étape permettra de bonifier les critères d'admissibilité du programme ALUS Montérégie à la suite des recommandations tandis que la troisième visera à mettre en œuvre des projets pilotes chez les producteurs au Programme ALUS bonifié, et ce dès la saison 2021.

Le projet s'insère dans le cadre du Partenariat relatif aux espèces en péril présentes sur les terres agricoles (PEPTA), une initiative d'Environnement et Changement climatique Canada qui a pour but de soutenir des projets qui favorisent l'engagement du secteur agricole dans la protection des espèces en péril ou de leur habitat sur les terres agricoles.

Rappelons que le programme ALUS Montérégie couvre les 14 municipalités régionales de comté du territoire, incluant les bassins versants de la rivière des Hurons, des ruisseaux Hazen-Bleury et de la Barbotte, de la région Vaudreuil-Soulanges et de la rivière Yamaska.

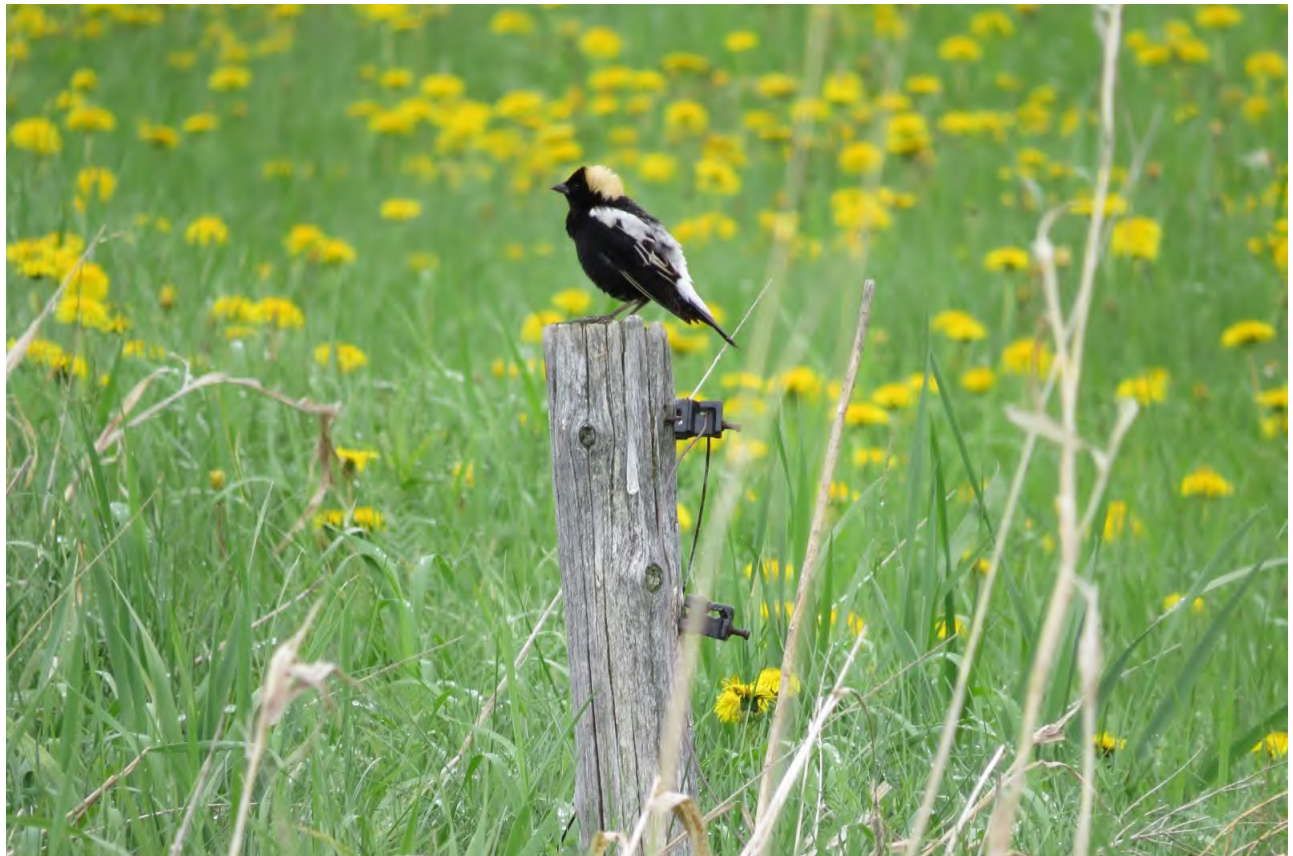
ALUS Montérégie regroupe en ce moment 15 agriculteurs ALUS et 34 projets d'utilisation alternative des terres. Ils consacrent plus de 20 hectares pour la production d'un air plus sain, de l'eau plus propre, et de la préservation de pollinisateurs, de poissons et d'autres habitants de la faune, le tout dans le cadre d'un ensemble complet de services écologiques.

225 000 \$ pour favoriser les habitats d'espèces en péril en Montérégie

Le 1 février 2021 – Modifié à 10 h 13 min le 1 février 2021



Par Stéphane Lévesque | Initiative de journalisme local



Le goglu des prés est l'une des 12 espèces en péril en Montérégie. (Photo : Gracieuseté - UPA Montérégie)

FAUNE. Soutenue par un investissement de 225 000 \$ d'Environnement et Changement climatique Canada, la Fédération de l'UPA de la Montérégie met en place un projet qui permettra de bonifier les critères d'admissibilité au Programme ALUS Montérégie. Ce projet sur trois ans vise à accroître la qualité et la quantité d'habitats disponibles pour les espèces en péril sur le territoire agricole de la région. L'hirondelle rustique, le goglu des prés, la tortue des bois, le bourdon terricole et le monarque sont parmi les 12 espèces ciblées.

«La mise en place de ce projet renforcera l'arrimage des usages agricoles et fauniques en Montérégie et permettra que des actions concrètes soient réalisées. Par l'entremise du Programme ALUS, les producteurs deviennent des créateurs de biodiversité sur leurs terres. Ils rendent un service qui bénéficiera à toute la collectivité», souligne Julien Pagé, premier vice-président de la

«Les terres agricoles sont essentielles pour le maintien de notre biodiversité. Cet investissement important permettra d'accroître la qualité et la quantité d'habitats dans le paysage agricole de la Montérégie. Notre gouvernement s'est engagé à protéger les espèces en péril du pays et travaille de concert avec divers partenaires, dont la Fédération de l'UPA de la Montérégie, pour y arriver», indique de son côté Jonathan Wilkinson, ministre de l'Environnement et du Changement climatique.

Trois étapes

Le projet proposé se déroulera entre 2020-2023 et comprend trois étapes. La première, présentement en cours, consiste à formuler des recommandations à travers une étude d'avant-projet. Pour ce faire, des ateliers de cocréation avec des groupes d'experts, de producteurs agricoles, et d'intervenants terrain visent à cibler des interventions qui seront bénéfiques pour les habitats des 12 espèces en péril grâce à la participation volontaire des producteurs agricoles de la Montérégie.

La seconde étape permettra de bonifier les critères d'admissibilité du programme ALUS Montérégie à la suite des recommandations tandis que la troisième visera à mettre en œuvre des projets pilotes chez les producteurs au Programme ALUS bonifié, et ce dès la saison 2021.

Le projet s'insère dans le cadre du Partenariat relatif aux espèces en péril présentes sur les terres agricoles (PEPTA), une initiative d'Environnement et Changement climatique Canada qui a pour but de soutenir des projets qui favorisent l'engagement du secteur agricole dans la protection des espèces en péril ou de leur habitat sur les terres agricoles.

Rappelons que le programme ALUS Montérégie couvre les 14 municipalités régionales de comté du territoire, incluant les bassins versants de la rivière des Hurons, des ruisseaux Hazen-Bleury et de la Barbotte, de la région Vaudreuil-Soulanges et de la rivière Yamaska.

ALUS Montérégie regroupe en ce moment 15 agriculteurs ALUS et 34 projets d'utilisation alternative des terres. Ils consacrent plus de 20 hectares pour la production d'un air plus sain, de l'eau plus propre, et de la préservation de pollinisateurs, de poissons et d'autres habitants de la faune, le tout dans le cadre d'un ensemble complet de services écologiques.



Initiative de journalisme local

225 000 \$ pour favoriser les habitats d'espèces en péril en Montérégie



Updated Mon., February 1, 2021, 10:27 a.m. · 3 min read



FAUNE. Soutenue par un investissement de 225 000 \$ d'Environnement et Changement climatique Canada, la Fédération de l'UPA de la Montérégie met en place un projet qui permettra de bonifier les critères d'admissibilité au Programme ALUS Montérégie. Ce projet sur trois ans vise à accroître la qualité et la quantité d'habitats disponibles pour les espèces en péril sur le territoire agricole de la région. L'hirondelle rustique, le goglu des prés, la tortue des bois, le bourdon terricole et le monarque sont parmi les 12 espèces ciblées.

«La mise en place de ce projet renforcera l'arrimage des usages agricoles et fauniques en Montérégie et permettra que des actions concrètes soient réalisées. Par l'entremise du Programme ALUS, les producteurs deviennent des créateurs de biodiversité sur leurs terres. Ils rendent un service qui bénéficiera à toute la collectivité», souligne Julien Pagé, premier vice-président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie et président du Comité ALUS Montérégie.

«Les terres agricoles sont essentielles pour le maintien de notre biodiversité. Cet investissement important permettra d'accroître la qualité et la quantité d'habitats dans le paysage agricole de la Montérégie. Notre gouvernement s'est engagé à protéger les espèces en péril du pays et travaille de concert avec divers partenaires, dont la Fédération de l'UPA de la



TRENDING

1. Hundreds deported under Biden, including witness to massacre
2. Team Smith heading to Brier, Team Hill to Scotties after winning N.L. curling championships
3. Oil and gas "existential crisis" looming in rural Alberta
4. Key COVID-19 numbers in the Ottawa area today
5. Spacewalkers complete 4 years of power upgrades for station

Sign in

Mail

Le projet proposé se déroulera entre 2020-2023 et comprend trois étapes. La première, présentement en cours, consiste à formuler des recommandations à travers une étude d'avant-projet. Pour ce faire, des ateliers de cocréation avec des groupes d'experts, de producteurs agricoles, et d'intervenants terrain visent à cibler des interventions qui seront bénéfiques pour les habitats des 12 espèces en péril grâce à la participation volontaire des producteurs agricoles de la Montérégie. La seconde étape permettra de bonifier les critères d'admissibilité du programme ALUS Montérégie à la suite des recommandations tandis que la troisième visera à



Story continues

Our goal is to create a safe and engaging place for users to connect over interests and passions. In order to improve our community experience, we are temporarily suspending article commenting.

Sponsored by Local

LATEST STORIES



The Canadian Press

Hundreds deported under Biden, including witness to massacre

HOUSTON — President Joe Biden's administration has deported hundreds of immigrants in its early days despite his campaign pledge to stop removing most people in the... an hour ago

The Canadian Press

Spacewalkers complete 4 years of power upgrades for station

CAPE CANAVERAL, Fla. — A pair of spacewalking astronauts completed a four-year effort to modernize the International Space Station's power grid on Monday, installing one last battery. Over the weekend, flight controllers in Houston used the space station's big robot arm to replace the last pair of old-style...





SERVICES FINANCIERS
GUY DUHAIME

PLUS DE 40 ANS
À CONSEILLER ET SERVIR LES
FAMILLES ET ENTREPRISES D'ICI!



Notre gamme complète de services:

- Assurances de personnes
- Gestion de patrimoine
- Planification financière
- Planification de retraite
- Avantages sociaux

4860, rue Jacques-Cartier,
Saint-Hyacinthe

1-855-350-7343

info@sfgd.ca

L'Arterre : les propriétaires des Jardins du Peuple témoignent de leur expérience



La MRC des Maskoutains a dévoilé une courte vidéo réalisée dans le but de mieux faire connaître les services que L'Arterre offre aux aspirants-agriculteurs et aux producteurs agricoles à la recherche d'une relève non apparentée. De plus, la vidéo relate le parcours du couple formé par Patrice Bertolacci et Jessika Labelle Bonaldo, de l'entreprise Les Jardins du Peuple, récemment installée à Saint-Aimé. Ils ont été soutenus par Maryse Bernier et Caroline Bérubé, agentes de maillage L'Arterre, dont le mandat couvre actuellement trois MRC. Vous souhaitez connaître les différents modes d'établissement en agriculture qui s'offrent à vous? Vous n'avez pas de relève identifiée? Vous souhaitez louer ou vendre votre ferme? Communiquez avec Maryse Bernier, agente de maillage de la MRC des Maskoutains, au 450 888-5199 ou inscrivez-vous sur le site Internet de L'Arterre au www.arterre.ca. La vidéo est en ligne sur le site de la MRC de même que sur sa page Facebook. Photo capture d'écran



ENTRAÎNEMENTS VIRTUELS
GRATUITS
DU 8 FÉVRIER AU 31 MARS 2021

Bouger, c'est bon pour le moral!

• musculation • boxe • karaté • danse
• yoga • et plus encore

TU AS ENTRE 12 ET 17 ANS?

RENDS-TOI SUR www.jeunesensante.org

PLUS DE **25** SOIRÉES D'ENTRAÎNEMENTS AVEC DES COACHS SPÉCIALISÉS



Les Rendez-vous spéciaux...

<p>9 FÉVRIER</p>  <p>Myrtille DA SILVA RONDEAU Championne olympique et médaillée d'argent à Rio de Janeiro</p>	<p>25 FÉVRIER</p>  <p>Martine ST-GELAIS Futur championne olympique et médaillée d'argent à Rio de Janeiro</p>	<p>25 MARS</p>  <p>Julien PINSONNEAULT Retraissé et entraîneur de la Ligue de Hockey</p>
---	---	--

PARTENAIRES



LA PAGE CONSEILS

En collaboration avec :



Les bandes riveraines : comment faire le premier pas

LAURIANNE LEVERT-GAUTHIER, AGR.
Club conseil Gestrie-Sol

Les bandes riveraines, on en parle beaucoup depuis quelques années au Québec. Depuis la mise en place de la réglementation, les experts parlent de plus en plus de leurs bienfaits et plusieurs financements sont maintenant offerts. Plus récemment, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a annoncé dans son Plan de développement durable des objectifs visant à augmenter les superficies de bandes riveraines, notamment. La valeur des terres agricoles étant très élevée, il est parfois difficile, en tant que producteur, d'être convaincu de l'avantage économique d'aménager des bandes riveraines élargies.

Un nouvel outil a été développé pour vous aider à prendre une décision raisonnée et adaptée à votre entreprise. Né d'une collaboration entre le club conseil Gestrie-Sol et le Groupe ProConseil, le Simulateur de coûts de bandes riveraines a finalement vu le jour à la fin de 2020. Financé par plusieurs partenaires (le MAPAQ, Agriculture et Agroalimentaire Canada, la Fédération de l'UPA de la Montérégie, le Comité de concertation et de valorisation du bassin de la rivière Richelieu, l'Organisme de bassin versant de la Yamaska et la MRC de la Vallée-du-Richelieu), cet outil offre gratuitement permet de conceptualiser des aménagements de bandes riveraines et d'en calculer les coûts et les impacts directs sur la perte de revenus de l'entreprise agricole.

Pour conceptualiser son aménagement

Les sept modèles du guide *À chacun sa bande* sont inclus dans le simulateur



Les avantages des bandes riveraines sont maintenant connus de tous. Réduction de l'érosion, amélioration de la qualité des cours d'eau et augmentation de la biodiversité n'en sont que quelques exemples. Mais quels sont les avantages économiques pour le producteur?

Le Simulateur de coûts de bandes riveraines est un outil gratuit qui permet de conceptualiser des aménagements de bandes riveraines et d'en calculer les coûts et les impacts directs sur la perte de revenus de l'entreprise agricole.

afin de vous aider à faire des choix de végétaux et de types d'aménagement.

Si vous avez une idée bien précise en tête et que vous voulez monter votre projet de A à Z, c'est possible aussi. En plus de l'information technique sur l'efficacité environnementale des aménagements, le simulateur inclut les valeurs ajoutées, les avantages et inconvénients et les spécificités techniques, ainsi que les programmes de subvention pouvant s'appliquer.

Mais la conceptualisation de l'aménagement ne s'arrête pas au choix des

végétaux. Le choix des largeurs d'aménagement, des espèces de végétaux, le coût de fourniture et de main-d'œuvre, le coût de production de cultures et plusieurs ressources sont compilés afin de vous fournir un portrait le plus précis possible de la réalité économique de votre aménagement. Vous pouvez décider de faire l'exercice pour un seul aménagement, mais il est possible aussi de prévoir jusqu'à cinq aménagements dans l'outil.

Au final, vous allez avoir en main une synthèse des coûts, le projet détaillé par

ferme et le montage financier par projet ou global, selon que vous avez décidé de planifier un seul aménagement ou plusieurs. Vous allez donc obtenir une idée précise de combien ça pourra vous coûter en termes de frais et de pertes financières reliées à la diminution de superficie. C'est un outil très intéressant pour permettre de franchir le pas.

Le simulateur est disponible gratuitement sur Agri-Réseau et une nouvelle version verra le jour avec des mises à jour annuelles des coûts ainsi qu'avec des améliorations futures. ■

agr.
LA SIGNATURE
EXIGÉE

Jean Deschamps, agr.

L'agronome,
le seul professionnel autorisé à
conseiller les entreprises agricoles en
gestion et en financement agricole.



101747

LaTerre
DE CHEZ NOUS

INFOLETTRE
AGRICOLE

Recevez l'infolettre agricole dans vos courriels.
Abonnez-vous maintenant!

LaTerre.ca / infolettre



Les avantages des bandes riveraines sont maintenant connus de tous. Réduction de l'érosion, amélioration de la qualité des cours d'eau et augmentation de la biodiversité n'en sont que quelques exemples. Mais quels sont les avantages économiques pour le producteur? Photo : Gracieuseté du club conseil Gestrie-Sol

Les bandes riveraines : comment faire le premier pas

22 février 2021

Les bandes riveraines, on en parle beaucoup depuis quelques années au Québec. Depuis la mise en place de la réglementation, les experts parlent de plus en plus de leurs bienfaits et plusieurs financements sont maintenant offerts.

Plus récemment, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a annoncé dans son Plan de développement durable des objectifs visant à augmenter les superficies de bandes riveraines, notamment. La valeur des terres agricoles étant très élevée, il est parfois difficile, en tant que producteur, d'être convaincu de l'avantage économique d'aménager des bandes riveraines élargies.

Un nouvel outil a été développé pour vous aider à prendre une décision raisonnée et adaptée à votre entreprise. Né d'une collaboration entre le club conseil Gestrie-Sol et le Groupe ProConseil, le Simulateur de coûts de bandes riveraines a finalement vu le jour à la fin de 2020. Financé par plusieurs partenaires (le MAPAQ, Agriculture et Agroalimentaire Canada, la Fédération de l'UPA de la Montérégie, le Comité de concertation et de valorisation du bassin de la rivière Richelieu, l'Organisme de bassin versant de la Yamaska et la MRC de la Vallée-du-Richelieu), cet outil offre gratuitement permet de conceptualiser des aménagements de bandes riveraines et d'en calculer les coûts et les impacts directs sur la perte de revenus de l'entreprise agricole.

Pour conceptualiser son aménagement

Les sept modèles du guide *À chacun sa bande* sont inclus dans le simulateur afin de vous aider à faire des choix de végétaux et de types d'aménagement.

Si vous avez une idée bien précise en tête et que vous voulez monter votre projet de A à Z, c'est possible aussi. En plus de l'information technique sur l'efficacité environnementale des aménagements, le simulateur inclut les valeurs ajoutées, les avantages et inconvénients et les spécificités techniques, ainsi que les programmes de subvention pouvant s'appliquer.

Mais la conceptualisation de l'aménagement ne s'arrête pas au choix des végétaux. Le choix des largeurs d'aménagement, des espèces de végétaux, le coût de fourniture et de main-d'œuvre, le coût de production de cultures et plusieurs ressources sont compilés afin de vous fournir un portrait le plus précis possible de la réalité économique de votre aménagement. Vous pouvez décider de faire l'exercice pour un

seul aménagement, mais il est possible aussi de prévoir jusqu'à cinq aménagements dans l'outil.

Au final, vous allez avoir en main une synthèse des coûts, le projet détaillé par ferme et le montage financier par projet ou global, selon que vous avez décidé de planifier un seul aménagement ou plusieurs. Vous allez donc obtenir une idée précise de combien ça pourra vous coûter en termes de frais et de pertes financières reliées à la diminution de superficie. C'est un outil très intéressant pour permettre de franchir le pas.

Le simulateur est disponible gratuitement sur Agri-Réseau et une nouvelle version verra le jour avec des mises à jour annuelles des coûts ainsi qu'avec des améliorations futures.

Laurianne Levert-Gauthier, agr. Club conseil Gestrie-Sol

CETAB+

Tout un réseau pour soutenir la conversion vers le bio

10 - Jeudi 11 février 2021 - Gestion et Technologie Agricoles



Samuel et Luc Desrosiers de la Ferme Samuc, une des entreprises participantes au projet.

Le Centre d'expertise et de transfert en agriculture biologique et de proximité (CETAB+), affilié au Cégep de Victoria-ville, lance le Réseau des fermes témoins biologiques qui vise à favoriser la transition d'entreprises de grandes cultures conventionnelles en régie biologique par le jumelage entre producteurs. Reconnue comme une pratique

gagnante, notamment en Europe, l'initiative mise ainsi sur le rôle des producteurs en tant que diffuseur afin de démystifier les pratiques utilisées en agriculture biologique.

Toutes sélectionnées afin de bien représenter la diversité des défis de l'agriculture biologique, 18 entreprises participent présentement au projet. Elles

couvrent cinq régions du Québec (le Centre-du-Québec, la Mauricie, Montérégie-Est, Lanaudière et les Laurentides). Que ce soit la taille des entreprises, les types de sols, la diversité des productions, etc., les entreprises conventionnelles intéressées par la production biologique trouveront certainement une ferme témoin qui leur ressemble.

« Dans le milieu, nous remarquons que les pratiques les plus durables sont celles présentées par des producteurs influents et innovants. Le CETAB+ a déjà participé à l'essor de la production biologique dans la région de Lanaudière en favorisant la rencontre entre les producteurs et en organisant des activités de petits groupes qui favorisent les échanges », explique Jean Duval, coordonnateur du CETAB+. Depuis, les superficies en régie biologique dans cette région ont considérablement augmenté. Selon le Portail BioQuébec, la région de Lanaudière est passée de 2082 hectares en 2016 à 8385 hectares aujourd'hui en production biologique. Il y a maintenant 93 entreprises inscrites en production biologique, alors qu'en 2016, il y en avait 38.

Les producteurs intéressés à en apprendre davantage peuvent consulter le site fermestemoinsqc.bio sur lequel sont présentées les fermes participantes, mais également le calendrier des visites thématiques (demi-journées en petits groupes) ou les activités d'envergure prévues. Les visites individuelles de producteurs à producteurs pourront quant à elles être déterminées en contactant la responsable du projet, Martine Amyot, agronome.

Ce projet a été financé par le *Programme de développement sectoriel* du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, en vertu du *Partenariat canadien pour l'agriculture*, une entente conclue entre les gouvernements du Canada et du Québec.

Lait biologique

La Ferme Lériger se classe première au Canada

MARC-ANDRÉ COUILLARD
macouillard@coupdoeil.info

AGRICULTURE. La ferme laitière Lériger, située à Hemmingford, se classe au tout premier rang au Canada parmi les fermes biologiques, dans le palmarès de performance des troupeaux réalisé par Lactanet, une entreprise de contrôle du lait.

La Ferme Lériger se démarque aussi du fait qu'elle se classe au 15^e rang du classement général, parmi l'ensemble des quelque 6200 fermes, tant biologiques que conventionnelles, qui retiennent les services de Lactanet. Cela représente 70% de toutes les fermes laitières au Canada.

Le palmarès de Lactanet est réalisé à partir d'un pointage qui tient compte de sept critères, soit la valeur du lait, l'âge au premier

vêlage, l'efficacité du troupeau, la longévité, la santé du pis et l'intervalle de vêlage. Ce résultat est le fruit du travail de Lucien Bouchard et de son fils, Daniel. Leur objectif n'était pas d'atteindre le haut de ce classement, mais ce résultat est le signe que leur troupeau de 40 vaches performe bien.

« Avoir une production biologique, c'est plus d'ouvrage et il faut vraiment y croire, affirme Lucien Bouchard. Il faut vouloir. Des fois, on se décourage un peu, mais il faut être résilient et là, ça porte fruit. »

LA PRODUCTION BIOLOGIQUE: UNE QUESTION DE VALEUR

M. Bouchard a toujours voulu faire de la production biologique. Il s'est associé à son oncle pour la gestion de la ferme en 1986. Il a entamé la conversion de sa production au champ vers le biologique en 2007, puis en 2012, au niveau de



Daniel et Lucien Bouchard, de la ferme laitière biologique Lériger, à Hemmingford.

(Photo: g. cloutier)

biologiques, poursuit-il. C'était mon gagne-pain, j'avais une famille à faire vivre et je ne voulais pas tout risquer. »

LA CONVERSION VERS LE BIOLOGIQUE

M. Bouchard a commencé à produire des fourrages biologiques sur ses quelque 300 acres de terre, avant de convertir son troupeau.

« J'ai commencé tranquillement avec du maïs et du soja sans herbicides et j'ai vu que c'était possible, dit-il. Maintenant, on fait tout dans toute la chaîne, sans pesticides. Il faut utiliser des produits qui sont acceptés pour le lavage des équipements. On ne peut pas utiliser de pesticides pour éloigner les mouches non plus. »

« On ne retournerait plus en arrière. On est bien contents de notre produit. »

—Lucien Bouchard, producteur de lait biologique

Leur plus gros défi reste le contrôle des mauvaises herbes au champ, parce qu'ils ne peuvent pas utiliser d'herbicides.

« Il faut faire du sarclage mécanique, raconte M. Bouchard. On est assez traditionnels encore. On y va avec des bineuses, des sarclours et des herses à peigne. Il faut s'adapter chaque année en fonction des conditions. »

LE SECRET DU SUCCÈS

Le succès qu'ils remportent tient à leur souci du détail. « C'est sûr qu'on essaye d'avoir des vaches croisées avec des taureaux qui ont de bons caractères de santé, comme la longévité,

et qui sont résistants aux maladies, explique M. Bouchard. Nos vaches sont de plus en plus en santé. Elles sortent au pâturage l'été et elles vont dans l'étable froide l'hiver. Il faut avoir des fourrages de qualité. On s'entoure aussi d'une équipe de conseillers et il faut les écouter. C'est peut-être ça le secret. »

Aujourd'hui âgé de 61 ans, Lucien Bouchard passera éventuellement le flambeau à son fils Daniel.

« Nous avons une belle grosseur de troupeau pour du bio, lance M. Bouchard. Mon fils a la même philosophie que moi. On veut se maintenir et rester viable. »



En 2018, la Ferme Lériger s'était aussi classée au premier rang des fermes biologiques au Canada et au deuxième rang, en 2019. (Photo: g. cloutier)

JM
Journé à Maille

579-536-8281
jm@coupdoeil.com
370, rue de l'Église, Mapleville, ON, N0L 1Y0
| jm@coupdoeil.com

ANCIEN BUREAU DE SYLVIE PARENTEAU
Pour vos impôts 2020
579 536-8281

son troupeau. « Personnellement, produire des aliments avec des pesticides, ce n'est pas dans ma vision, dit M. Bouchard. C'est un non-sens pour moi. En étant une ferme familiale, avec des enfants sur la ferme, je trouvais ça dangereux d'avoir des pesticides. »

« Dans le temps, ce n'était pas évident parce qu'il n'y avait pas beaucoup de producteurs

SALON TROPIC

Nous sommes toujours situés au Mail Lacolle, Venez nous rencontrer !

801, Route 202, Lacolle (Mail Lacolle)
450 246-4147

L'industrie du lait biologique en chiffres

- Les 2/3 du lait biologique canadien sont produits au Québec.
- 53 % des fermes biologiques canadiennes sont au Québec.
- On compte 137 fermes laitières biologiques au Québec.
- En 2010, il s'est produit 34 millions de litres de lait biologique au Québec. En 2020, la production est passée à 62 millions de litres.
- Chaque année, on produit deux milliards de litres de lait conventionnel au Québec.

Source: Les Producteurs de lait du Québec



Coup d'œil

110-0, rue du Coteau, Saint-Jacques-le-Mineur J0L 1Z0

ANNONCES CLASSÉES - 1 866 637-5236
www.coupdoeil.info

RESEAU SELECT

Directeur général
Stéphane Lévesque

Directeur stratégique
Claude Turpin
450 515-1130
c.turpin@coupdoeil.info

Coordonnatrice solutions médias
Suzanne Lapierre
450 515-1148
s.lapierre@coupdoeil.info

Je m'adresse à
Marc André Couillard
450 515-1146
macouillard@coupdoeil.info

Coordonnatrice aux ventes
Nancy Robitaille

Publié par
Coupd'œil Inc.

Président
Stéphane Lévesque

Directeur général
Marc André Couillard

www.coupdoeil.com

Impression
Coupd'œil Technologies (2005) Inc.
1100, rue de la Vallée
St-Jovite, QC

Désignation
Coupd'œil Technologies Inc.
1100, rue de la Vallée
St-Jovite, QC

Abonnement
Casse 1232
St-Jovite, QC

TIRAGE 11 011 exemplaires annuels

Le site Web www.coupdoeil.com

Les informations en tout ou partie de cet annuaire officiel ne sont pas responsables de l'exactitude des données publiées. Les données sont publiées sous réserve de leur exactitude. Les données sont publiées sous réserve de leur exactitude. Les données sont publiées sous réserve de leur exactitude.

© 2021 Coupd'œil Technologies Inc.

Québec alloue 1,2 M\$ au Château des frimousses

Gain de 80 places en garderie pour Farnham

CLAUDE HÉBERT

chebert@laveniridesrivieres.com

PETITS ENFANTS. Le centre de la petite enfance (CPE) Le Château des frimousses décroche une subvention de 1,2 M\$ du gouvernement du Québec pour l'implantation d'une nouvelle installation de 80 places à Farnham.

Cette aide financière de l'administration Legault fait suite à un appel de projets tenu en 2013 et est accordée dans le cadre du Programme de financement des infrastructures (PFI) du ministère de la Famille.

« Les places que nous finançons aujourd'hui ont été octroyées il y a plus de sept ans (...) J'ai pris la décision d'alléger les conditions de financement dans le but de rendre accessibles de nouvelles places dans un délai de 24 mois », explique le ministre de la Famille, Mathieu Lacombe.

Il convient de rappeler que le Ministère a assoupli ses règles administratives en diminuant à 25% la contribution financière exigée des CPE dans le cadre du PFI. Cette contribution a même été abolie pour les projets situés dans un territoire en déficit de places.

La députée provinciale de Brome-Missisquoi, Isabelle Charest, se réjouit de la décision du ministère de la Famille et prend soin de rappeler

que le projet répond à un réel besoin.

« Cette installation permettra à plus d'enfants de s'épanouir dans un environnement sain, sécuritaire et agréable pendant que leurs parents profiteront de services qui font toute la différence dans le quotidien », indique la politicienne.

La présidente du conseil d'administration du Château des frimousses, Caroline Sévigny, abonde dans le même sens.

« L'annonce d'aujourd'hui est une excellente nouvelle, affirme-t-elle. Je suis très heureuse que les parents de Farnham et des environs puissent avoir accès à de nouvelles places subventionnées qui favoriseront leur conciliation travail-famille. »

CRÉATION DE 25 EMPLOIS

Les administrateurs du Château des frimousses planchent sur la construction d'un édifice d'une superficie de 7000 à 8000 pi² sur un seul et même étage.

Le nouveau CPE disposera de 80 places réparties entre les poupons (15) et les enfants de 18 à 59 mois (65).

Le bâtiment, dont les dimensions exactes restent à déterminer, comptera onze locaux. De l'espace est également prévu pour le stationnement et pour deux cours extérieures.

La réalisation du projet nécessitera des investissements de l'ordre de 1,5 M\$, et



La nouvelle installation du Château des frimousses disposera de 15 places pour les poupons et de 65 autres places pour les enfants plus âgés. (Photo: L'Agence & Des Rivières - AUVIÉ)

l'embauche de 25 employés (20 à temps plein et 5 à temps partiel).

La Ville de Farnham s'est engagée à faire don d'un terrain au Château des frimousses et entend procéder à un échange de lots avec le promoteur du développement domiciliaire Le Domaine du Sentier pour les besoins de ce projet. Le lot en question est situé à proximité de l'ancien garage d'Excavation Isidore Barabé, en

bordure de la route 235 et au carrefour de la route 104.

« Notre architecte s'affaire à finaliser les plans et devis. On devrait donc être en mesure d'aller en appel d'offres prochainement. Dans le meilleur des mondes, les travaux pourraient être complétés à la fin de cette année ou au début de 2022 », précise la directrice générale du CPE, Veronic Lapierre.

MRC de Rouville

C'est le temps de s'inscrire pour la bourse de la relève agricole

RÉDACTION LAVENIR & DES RIVIÈRES
info@laveniridesrivieres.com

AGRICULTURE. La MRC de Rouville invite sa relève agricole à présenter un projet d'établissement permettant de remporter une bourse de 10 000 \$.

Les jeunes entrepreneurs de 18 à 40 ans ont jusqu'au 2 avril prochain pour soumettre leur candidature au Fonds d'aide à la relève agricole. Les intéressés doivent remplir un formulaire d'inscription, fournir une lettre de présentation et déposer un plan d'affaires portant sur le projet d'établissement agricole.

Pour être admissibles, les candidats doivent être propriétaires - en partie ou en totalité - d'une entreprise agricole ou en voie de le devenir. L'information complète à ce propos est disponible sur le site Internet de la MRC de Rouville.

La bourse sera attribuée au candidat ou à la candidate ayant soumis le meilleur projet d'établissement agricole. La somme de 10 000 \$ pourra servir à financer de la formation, de même qu'à l'achat d'immobilisation ou de matériel roulant. L'admission du lauréat ou de la lauréate sera connue au printemps, après l'analyse des dossiers par un comité de partenaires.



Les candidats doivent être propriétaires d'une entreprise agricole ou en voie de le devenir. (Photo: Facebook)

Pour un emploi valorisant !

FORMATION

Hygiène et salubrité
en milieu de soins
Attestation d'études professionnelles

12 mars au 9 juillet 2021
Lundi au vendredi / soir

SÉANCES D'INFORMATION

18 février 2021
13h30 - 17h30

Pavillon Saint-Benoit (CRIF)
384, rue York, Granby

Information/Reservation
auprès de Mme Julie Hamel
450 372-0165 #60324
hamelju@csvdc.qc.ca

SERVICE AUX
ENTREPRISES



Excellent taux de placement !

Yogourt à boire Fredou de la Laiterie Chagnon

Un hommage à la petite Frédérique Kaiser

MARC-ANDRÉ COUILLARD
marcouillard@coupdoeil.info

ACTIVITÉ. La Laiterie Chagnon, propriété de la famille Kaiser, de Noyan, vient tout juste de lancer le yogourt à boire Fredou. C'est ainsi que tout le monde appelait Frédérique Kaiser, la fille de Christian Kaiser et de Marie-Pier Lévesque, qui est décédée par noyade, le 4 juillet 2020, à l'âge de trois ans. Il s'agit d'une façon pour la famille de rendre hommage à leur fille, tout en sensibilisant la population pour prévenir les noyades.

«C'est un produit qui était déjà en développement avant le décès de ma fille, mais qui n'avait pas encore de nom, explique M. Kaiser, copropriétaire de la Laiterie Chagnon. Quelques semaines après son décès, on a eu cette idée. C'est une façon pour nous de lui rendre hommage.»

«Tout le monde dans la communauté l'appelle Fredou, explique sa mère. Elle portait ce nom avant même de naître. On voulait un produit qui porte son nom et toute la famille était d'accord. Fredou était pétante de santé et elle est partie sans me dire bye. Je n'ai pas eu la chance de la serrer dans mes bras. J'ai pensé que je devais faire quelque chose pour qu'elle soit présente partout où je vais.»

Plusieurs éléments qui se retrouvent sur l'étiquette des yogourts à boire Fredou sont un clin d'œil à la passion qui animait la petite pour la ferme et ses vaches. Copropriétaire de la Ferme Impériale, à Noyan, M. Kaiser possède un troupeau de jolies petites vaches brunes de race Guernsey, que Fredou adorait. On retrouve donc le dessin d'une vache sur chaque bouteille, ainsi qu'un petit arc-en-ciel sur son ventre, qui fait référence au thème du gâteau d'anniversaire qu'elle a reçu à ses trois ans.

«C'était la crise tous les jours pour aller voir ses vaches à la ferme, explique M^{me} Lévesque. C'était sa vie.»

SENSIBILISER LE PUBLIC

Une partie des profits tirés de la vente de ce produit, qui est disponible dans les épiceries

IGA depuis le 20 janvier, sera versée au programme Nager pour survivre, de la Société de sauvetage du Québec.

Cette idée est venue à M^{me} Lévesque à la suite de la lecture du livre de la plongeuse olympique Sylvie Bernier, *Le jour où je n'ai pas pu nager*, dans lequel elle raconte le drame qu'elle a vécu lorsque son neveu s'est noyé sous ses yeux, lors d'une randonnée en canot. M^{me} Bernier est la manne de ce programme.

«Je devais faire quelque chose pour aider d'autres familles québécoises, dit M^{me} Lévesque. Quand Fredou est décédée, c'était la 36^e victime de noyade en 2020 et il y en a eu toutes les semaines suivantes. On fait ça pour sensibiliser les gens. Ça va toucher le Québec au grand complet.»

«Le programme Nager pour survivre est connu dans les grands centres, mais moins dans des endroits comme le Haut-Richelieu, souligne M. Kaiser. On espère que ça va aider à le faire connaître. Il y a les piscines, mais nous avons aussi la rivière, le lac Champlain et les fossés dans les cours qui sont souvent pleins. Plus les enfants vont savoir nager, mieux ça va être.»

«Frédérique a touché éternellement du monde à partir de son décès. Elle a permis de sensibiliser les gens pour faire la différence.»

-Christian Kaiser

SOUTIEN

Déjà, la famille reçoit des centaines de messages d'appui et d'encouragement.

«Les parents nous soutiennent et nous disent que Fredou sera présente dans leur réfrigérateur, souligne M^{me} Lévesque. Des professeurs ont parlé du produit lors de causeries en classe. Il y a aussi des centres aquatiques qui m'ont appelé. Ils ont été mis sur pause depuis un an. Ce sont donc plusieurs enfants qui n'auront pas appris à nager correctement. La sensibilisation va venir de partout.»

«Je suis bouche bée et heureuse de ce que Fredou fait, poursuit-elle. Avec tout ce qu'on vit depuis un an, cette grosse vague d'encouragement, je vais la prendre.» La famille Kaiser entend aussi organiser des activités de

visibilité en vue de la période estivale, afin de faire de la sensibilisation.

«On va toujours donner une portion des ventes au programme Nager pour survivre, dit M. Kaiser. Nous allons essayer de faire des remises de chèques et des activités avec la Société de sauvetage pour faire de la sensibilisation au début du temps des baignades pour prévenir des accidents comme ça.»

REMERCIEMENTS

M. Kaiser et sa famille tiennent à remercier toutes les personnes qui leur sont venues en aide pour surmonter cette épreuve.

«Je veux vraiment remercier le monde agricole, les producteurs, le monde qui nous entoure et les municipalités de la région. Le soutien qu'on a eu cet été est énorme, insiste M. Kaiser. On a reçu des repas et des arbustes pour faire un petit jardin en mémoire de Frédérique. On a eu du soutien de partout à travers le Québec, le Canada et même des collègues éleveurs de la race Guernsey des États-Unis et d'Angleterre. Le monde agricole, c'est une grande famille. C'est dans les temps durs qu'on mesure combien le monde agricole se soutient.»

Il remercie aussi les membres du conseil d'administration du syndicat de l'Union des producteurs agricoles du Haut-Richelieu, dont il est le président. «Ils ont pris le flambeau pour que tout continue de rouler», précise-t-il.

M. Kaiser veut aussi souligner toute l'aide qu'il a reçue de l'organisme Au cœur des familles agricoles. «Mon premier réflexe a été d'appeler mon représentant pour obtenir du soutien,



Toute la communauté appelle Frédérique Kaiser, Fredou. C'est pour lui rendre hommage que le nouveau yogourt à boire de la Laiterie Chagnon porte ce nom. (Photo: gascosuisse)

confie-t-il. Dans le monde agricole, la santé psychologique, c'est encore tabou. Il faut que des soins soient accessibles et que les gens autour des personnes qui souffrent développent le réflexe d'appeler les travailleurs de rang.»

Au cœur des familles agricoles
Les personnes qui ont besoin d'aide peuvent joindre en tout temps l'organisme Au cœur des familles agricoles au 450 768-6995.



Les yogourts à boire Fredou sont en vente au IGA. Ils sont disponibles en quatre saveurs: vanille, chocolat blanc, fraise et fruits des champs. (Photographie: gascosuisse)



Maude Ferguson
PODIATRICE AGRÉE
SOMNOLISÉES EN FAMILLE
438 882.7709

- Soins de santé thérapeutique autorisés
- Cors - corne - durillons - mycoses - ongles incarnés, etc.
- Convient aux diabétiques
- Mesures sanitaires respectées
- Reçus pour assurances

Coup d'œil
110-D, rang du Coléby, Saint-Jacques-Mineur J0J 1Z0
ANNONCES CLASSÉES - 1 866 637-5236
www.coupdœil.info

RESEAU SELECT
Vente et service à domicile

Directeur général
Stéphane Lapointe

Directeur stratégique
Liliane Duroy
468 715-5140
clapointe@coupdœil.info

Coordonnées des solutions médias
3001 La Grande Rue
468 715-5141
solutions@coupdœil.info

Équipe média
Marc-Kristian Gauthier
468 715-5146
mkgauthier@coupdœil.info

Coordonnées des ventes
Nancy Malenfant

Publié par
Coupdœil Inc.

Président
Stéphane Lapointe

Directeur général
Marc-Kristian Gauthier
www.coupdœil.info

Impression
L'Imprimerie Trépanier (1-800-262-2222)
1000 Boulevard de la Prairie
Lévesque, Québec, QC G1R 1A1

Distribution
L'Imprimerie Trépanier (1-800-262-2222)
1000 Boulevard de la Prairie
Lévesque, Québec, QC G1R 1A1

Abonnement
Coup d'œil
1-866-637-5236

Titre
110-D / 110-D / 110-D / 110-D

Équipe média
L'Imprimerie Trépanier (1-800-262-2222)
1000 Boulevard de la Prairie
Lévesque, Québec, QC G1R 1A1

Abonnement
Coup d'œil
1-866-637-5236

Titre
110-D / 110-D / 110-D / 110-D

Le mercredi 3 février 2021 - www.coupdœil.info

Un yogourt en mémoire à Frédérique, morte par noyade

MARIE-PIER GAGNON
mpgagnon@canadafrancais.com

Le matin du 4 juillet restera à jamais gravé dans la mémoire de Marie-Pier Lévesque et Christian Kaiser. C'est ce jour-là que leur petite dernière, Frédérique, est décédée après s'être noyée dans la piscine familiale. Six mois plus tard, la famille de Noyan s'unit pour présenter Fredou, un yogourt à boire visant à sensibiliser la population aux noyades.

« Mon cœur de maman est encore aujourd'hui en mille morceaux. Six mois plus tard, je ressens toujours de la culpabilité et un peu de colère envers moi. J'ai fait beaucoup de chemin depuis, mais perdre un enfant est extrêmement douloureux pour ceux qui restent », a écrit le 27 janvier Marie-Pier Lévesque dans une publication Facebook qui a depuis trouvé écho dans le cœur de milliers de Québécois.

La maman a hésité avant de partager ce message sur les réseaux sociaux. « J'avais peur du jugement en sortant ce texte-là », dit-elle. Parce qu'il est bien connu que les internautes peuvent faire preuve de méchanceté gratuite lorsque cachés derrière un avatar. Mais ce n'est pas ce qui s'est passé. Au contraire. « On ne pensait pas que j'allais avoir autant de réactions », avoue humblement la maman.

En date du 1^{er} février, la publication avait été partagée à plus de 15 000 reprises et une avalanche de commentaires positifs avait déferlé. « Cette dose d'amour-là me fait du bien, oui. Je ne pensais pas que le Québec embarquerait », confie M^{me} Lévesque. Des



Un précieux cliché de famille. On y voit Christian Kaiser et sa conjointe, Marie-Pier Lévesque, entourés de leurs enfants Frédérique, Léanne, William et Matthis.

enseignants du primaire ont même affirmé avoir partagé le texte avec leurs élèves afin de les sensibiliser aux dangers de la noyade dans la province.

PRÉVENIR LES NOYADES

Un premier succès pour Marie-Pier Lévesque, car, à la base, c'est afin de partager la nouvelle de la mise en marché d'un nouveau yogourt à boire Fredou dans tous les IGA de la province qu'elle a eu le

courage de publier un texte aussi personnel. Ce yogourt, nommé du surnom de Frédérique, permettra d'amasser des fonds pour le programme Nager pour survivre de la Société de sauvetage du Québec.

Un programme que la maman ne connaissait pas avant la tragédie et qui s'adresse directement aux enfants de la 3^e à la 6^e année. C'est en lisant le livre *Le jour où je n'ai pas pu plonger* de Sylvie Bernier, sur recommandation de sa bibliothécaire, qu'elle a en découverts l'existence. Il est alors devenu clair qu'elle souhaitait s'impliquer afin de faciliter l'accessibilité à ce programme aux jeunes enfants.

CHEMINEMENT

À ce moment, le projet d'un nouveau yogourt à boire par la famille Kaiser était déjà sur la table. « J'ai de la chance. Il n'y a pas beaucoup de familles au Québec qui peuvent faire des produits comme ça », reconnaît M^{me} Lévesque.

Bien connu dans la région, le papa de Frédérique est entre autres copropriétaire de la Laiterie Chagnon. Bref, un seul conseil de famille plus tard et le projet était enclenché.

HOMMAGE À FREDOU

En vente depuis la mi-janvier, le yogourt Fredou connaît déjà un grand succès et est offert en quatre variétés : chocolat blanc, fruits des champs, vanille et fraise.

Pour tous ceux qui connaissaient la jeune Frédérique, on peut y reconnaître plusieurs clin d'œil à sa personnalité décrite comme enjouée, curieuse et surtout très attachante.

L'étiquette du produit rend hommage, entre autres, à l'amour de la petite fille pour les vaches brunes. « Elle aimait beaucoup ses animaux », se souvient M^{me} Lévesque. Et sur le dessin de la petite vache, on peut reconnaître le célèbre arc-en-ciel popularisé au début de la pandémie. C'est là un clin d'œil au dernier anniversaire de Fredou qui avait célébré, le 19 mai, ses trois ans avec un gâteau « Ça va bien aller ».

« Tu sais, je n'ai plus de bébé dans la maison. Tous les jours, j'apprivoise un silence. On continue à vivre, mais quand je vais à l'épicerie, c'est une fierté cachée en dedans de moi de pouvoir lui faire un coucou », de confier avec émotions celle qui est également maman de William, Matthis et Léanne. « J'espère que ça va être dans les déjeuners et les collations des enfants partout au Québec », ajoute-t-elle.

Une chose est certaine, un yogourt à boire sera tous les jours dans la boîte à lunch de William, son plus jeune garçon qui est très fier que sa sœur ait maintenant son yogourt bien à elle. Et sachez que, pour la petite histoire, Sylvie Bernier a été très touchée par la famille Kaiser. Elle a d'ailleurs remis un livre à la maman avec un message personnalisé à l'intérieur. Un geste qui a ému M^{me} Lévesque.



Les étiquettes des yogourts font un clin d'œil à l'amour de la jeune fille pour les vaches brunes de son père, Christian Kaiser.

je suis prêt pour le grand jour!

BRUNO
LEBAC

LA COLLECTE DE MATIÈRES ORGANIQUES DÉBUTE EN FÉVRIER.

Visitez BRUNOLEBAC.CA pour

- Dates de collecte
- Séances d'information virtuelles

Compo-Haut-Richelieu



LAURIANNE LEVERT-GAUTHIER

À TOUT BOUT DE CHAMP

CHRONIQUES



7 février 2021 20h00

Les agriculteurs, ces passionnés

Article réservé aux abonnés

CHRONIQUE / À tout bout de champ, on voit les producteurs travailler. Que ce soit dans l'étable quatre saisons sur quatre, au champ pendant trois saisons, au bois dans le temps des sucres, dans la papperasse au courant de l'hiver... Les producteurs agricoles ne semblent jamais arrêter de travailler. Mythe ou réalité ?

Être un producteur agricole, c'est être une personne passionnée d'agriculture. D'en manger même lorsqu'on n'a pas faim, d'y penser 24 h/24, à toujours vouloir s'améliorer. Pour travailler dans ce milieu, il faut avoir la fibre agricole bien ancrée. Un producteur agricole ne compte pas les heures, n'a pas d'horaire fixé d'avance et n'a jamais vraiment de congé. Parfois, on en voit qui vont prendre une semaine ou deux en voyage de pêche ou en profiter pour faire des activités de plein air l'hiver. Mais prendre des congés répétés, profiter des férias, prendre plusieurs de semaines consécutives ? C'est très rare !

L'hiver relax ?

Il serait facile de penser que l'hiver, c'est le moment « relax » de l'année. Les cultures sont en pause, les tracteurs dorment (s'ils ne sont pas sur la neige !) et le *rush* de l'automne est fini. Mais l'hiver, toute la préparation de la saison de cultures se fait. La planification des rotations de cultures, la gestion des fertilisants, les aménagements à faire, l'achat d'intrants... Tout ça se fait d'avance !

L'hiver, le bureau souvent délaissé le restant de l'année retrouve le producteur agricole et la papperasse se fait aller. Le cerveau bouillonne d'idées pour que l'entreprise continue

d'avancer et de se réinventer et ça, c'est sans compter le temps des sucres pour certains et le travail acharné de la neige pour d'autres.

CHRONIQUES

L'hiver est aussi un bon moment pour se former sur de nouveaux sujets, ou aller chercher des informations supplémentaires sur des sujets connus. Colloques, réunions, formations, rencontres de secteur, l'agenda des producteurs est souvent très plein durant les mois d'hiver ! Les conseillers, représentants de compagnie et organisateurs se les arrachent pour les avoir avec eux. Il faut se prévoir d'avance pour s'assurer qu'ils soient présents à un événement !

Et tout ça, c'est sans compter les producteurs qui sont hyper proactifs, toujours en avant et super impliqués. Conseils d'administration, conférenciers, comités organisateurs...

Plusieurs producteurs sont impliqués dans leur « temps libre » afin de faire avancer des causes, que ce soit au niveau de la biodiversité, de l'environnement, de la rentabilité des fermes ou même de la santé des producteurs. On les aime nos producteurs, ces gens pleins de passion !

Alors, mythe ou réalité d'après vous ?

Laurianne Levert-Gauthier est agronome au Club conseil Gestrie-sol.

Cette chronique est rendue possible grâce au soutien financier de l'UPA, celui du Réseau Agriconseils Montérégie et d'une aide financière du programme Prime-vert du MAPAQ.

Le mercredi 24 février

2°C

CHRONIQUES

Ce contenu vous est offert gratuitement, il vous reste 2 contenus à consulter ce mois-ci.

Créez votre compte pour consulter 3 contenus gratuits supplémentaires par mois.

Me connecter

Créer un compte



LAURIANNE LEVERT-GAUTHIER
À TOUT BOUT DE CHAMP



22 février 2021 3h00 / Mis à jour à 5h00



Les dangers cachés de l'agriculture

 Article réservé aux abonnés

oublent des protections de base pour leur santé, comme les équipements de protection individuel lors de la manutention de pesticides. À court terme, il se peut qu'il n'y est aucun symptôme, mais à long terme ?

Les pesticides sont des produits toxiques. Toxiques pour les mauvaises herbes, les champignons ou les insectes, mais aussi pour l'environnement et l'être humain. C'est pour cette raison que Santé Canada appose une étiquette avec des instructions précisant leur utilisation afin que l'efficacité du produit soit optimale, mais aussi pour que ces effets soient les plus minimes pour l'utilisateur et pour l'environnement.

Avec les pesticides, on travaille avec deux indices de risque : l'indice de risque sur la santé (IRS) et l'indice de risque sur l'environnement (IRE), qui nous permettent de voir rapidement le degré de toxicité.

Lors de la manutention de ces produits, il est important de suivre l'étiquette afin de se protéger adéquatement, que ce soit au niveau du port des gants, des lunettes, d'un habit complet ou de masque filtrant spécialisé. Il ne faut pas sous-estimer les effets des pesticides !

Maladies possibles

De plus en plus, on voit des producteurs revendiquer les effets pervers des pesticides sur leur santé à long terme. L'automne dernier, nous avons pu lire un article dans *La Voix de l'Est* à ce sujet. Un couple de septuagénaires expliquait leur condition de la maladie du Parkinson liée avec leurs utilisations antérieures de pesticides.

D'autres maladies pourraient être liées directement à l'utilisation de ces produits : lymphomes non hodgkiniens, myélomes, cancers de la prostate... Des effets chroniques reliés à une utilisation à long terme, contrairement à des effets aigus où l'on verrait les symptômes surgir immédiatement.

santé. Pour qu'un organisme soit créé, ça démontre une réelle problématique !

Ça vaut donc la peine de ralentir un peu au printemps, même si le temps presse, pour bien s'équiper et se protéger lors de la manutention de tous ces produits. Encore mieux, de travailler à en réduire leur consommation. Déjà beaucoup d'efforts sont faits en ce sens, mais il ne faut pas lâcher !

Soyez passionnées, mais prudents !

Laurianne Levert-Gauthier est agronome au Club conseil Gestrie-sol.

Cette chronique est rendue possible grâce au soutien financier de l'UPA, celui du Réseau Agriconseils Montérégie et d'une aide financière du programme Prime-vert du MAPAQ.

CONTENUS À DÉCOUVRIR

AFFAIRES

1



Loblaw changera le papier de ses reçus, jugé dangereux pour la santé

2 février 2021

COVID-19

2



COVID-19 de longue durée: qui est à risque?

23 janvier 2021

QUÉBECBIO

3



5 choses à savoir sur le bio d'ici!

14 décembre 2020

Quand la formation rime avec besoin



ÉDITH LUSSIER
Agente en formation agricole

leurs employés et de la relève. En tenant compte de ces attentes, nous assurerons le développement de l'offre d'activités de perfectionnement pour l'ensemble de la Montérégie.

Avec les années, le collectif a établi des collaborations avec différentes maisons d'enseignement qui offrent des formations dans des domaines aussi diversifiés que l'agroenvironnement, les pesticides, acériculture, l'horticulture, transformation alimentaire, gestion, etc. L'année 2019-2020 aura été marquée par

la résilience des acteurs du milieu à faire des pieds et des mains afin que les formations prévues puissent voir le jour en contexte de pandémie. Les formations les plus populaires cette année ont été en acériculture et foresterie, agriculture biologique ainsi qu'en gestion et ressources humaines.

L'implication des syndicats locaux

Au sein de chaque syndicat local, des personnes ont été désignées comme

porteur de dossier formation. Elles ont le rôle d'être à l'écoute des besoins, de suggérer des sujets de formation et de faire le lien avec le collectif.

Nous sommes aussi disponibles pour aller rencontrer les membres de votre regroupement et discuter des opportunités de se former et regarder ensemble les pistes de développement du collectif régional de formation agricole.

Vous retrouverez toute l'offre de formation au www.uplus.upa.qc.ca.

Au plaisir de jaser formation avec vous!

Le collectif régional de formation agricole a pour mandat de recueillir les besoins de formation des producteurs agricoles de



SE FORMER
EN SAVOIR PLUS



FORMATIONS
EN LIGNE



FORMATIONS
EN REGION



PLATEFORME DE
WEBINAIRES

Voici un aperçu des cours qui seront offerts en mars 2021

- Comment certifier biologique mes grandes cultures

À partir du 1^{er} mars En ligne

- Créer un site web

À partir du 3 mars En ligne

- Espagnol : Comment communiquer avec les TET

À partir du 17 mars Saint-Hyacinthe

- Gestion post-récolte en maraîchage biologique diversifié

À partir du 23 mars En ligne

ITA INSTITUT DE TECHNOLOGIE AGRICOLE

CAMRUS DE SAINT-HYACINTHE
CAMRUS DE LA POCATIÈRE

ADMISSION 2021-2022

Date limite : 1^{er} mars

PRÈS DE 60 ANNÉES
D'EXPÉRIENCE EN
ENSEIGNEMENT

FAIS TOI AUSSI PARTIE DE
L'HISTOIRE ET JOINS-TOI À LA
GRANDE FAMILLE DE L'ITA!

ITA.QC.CA/ADMISSION

Québec

SOYEZ DE TAILLE
EN TOUT TEMPS!

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS

PIÈCES - SERVICES - VENTES - LIVRAISON

MERCİ DE
COMMUNIQUER
AVEC NOUS

UNIONNÉ
800-361-2288 514-275-1100
www.aubin-st-pierre.com

VISITEZ KUBOTA.CA

Pourquoi la formation? Devenir encore meilleur!

Être propriétaire ou dirigeant d'entreprise, c'est une vie en action, une montagne d'émotions! C'est surtout faire face à de nombreux défis. Que ce soit au niveau de la main-d'œuvre, des nouveaux marchés ou des innovations technologiques, pour avancer et performer, les entreprises doivent continuellement être créatives, audacieuses et en constante évolution.

Dans toute cette mouvance, force est de constater qu'il nous manque parfois quelques outils et connaissances pour s'améliorer dans le développement de nos compétences ou de notre entreprise. Dans ce domaine, on vante souvent les avantages de la formation. Et avec raison. Il s'agit d'un excellent outil de croissance personnelle et professionnelle. Mieux, la

formation sur mesure est simple, adaptée et accessible.

Et des avantages, il y en a :

- Meilleures compétences = meilleures performances économiques.
- Aide dans l'efficacité en gestion, améliore la productivité.
- Aide à rester compétitifs.
- Augmente les connaissances et la confiance et diminue les risques d'abandon.
- Meilleure capacité d'adaptation aux changements.

Lors de formation en petits groupes, la formation avec une approche concrète et « terrain », les conseils et les échanges d'information permettent de s'améliorer et de développer l'entreprise.

C'est vrai pour tout type d'entreprise, c'est aussi vrai pour une petite ou une grande exploitation agricole.

Spécialiste en formation sur mesure et perfectionnement, Parcours Formation propose plus d'une centaine de formations, et ce, dans tous les secteurs d'activité. Les entreprises ont accès à de l'expertise reconnue. Parcours formation collabore avec plus de 200 formateurs et consultants pour répondre aux objectifs de développement des compétences professionnelles et aux enjeux des entreprises.

Considérant le rôle majeur du secteur agricole dans notre région, Parcours Formation offre depuis plusieurs années de nombreuses formations en partenariat avec le Collectif régional en formation agricole (CRFA) de la Montérégie. Plus

d'une douzaine de formations spécifiques pour le secteur agricole et acéricole

- Entaillage des érables
- Bien gérer son osmose
- L'ABC de l'évaporation de la sève d'érable
- Aménagement acérico-forestier
- Utilisation du GPS en érablière
- Plan et installation de tubulure
- Production de sirop d'érable biologique
- Espagnol : comment communiquer avec les travailleurs saisonniers
- Soudage de base : équipements agricoles

Afin de soutenir les entreprises agricoles dans leur besoin de main d'œuvre, une nouvelle formation sera offerte en mars 2021 : *Passeport compétences – Domaine de l'agriculture*. L'objectif de cette formation est de faire connaître le domaine de l'agriculture, suivie par l'apprentissage en milieu de travail.

Chaque projet, chaque outil de développement, chaque formation est importante, car la réussite des entreprises a un impact sur nous tous, dans toutes les collectivités.

Les informations sur les formations agricoles se retrouvent sur le site de Parcours Formation <https://www.parcours-formation.com/>, ainsi que sur le site du Collectif régional en formation agricole (CRFA) de la Montérégie rfamonteregie@upa.qc.ca et sur le site de Uplus <https://uplus.upa.qc.ca/>.

Contactez-nous pour plus d'information au : info@parcoursformation.com ou 450 771-1225, poste 6344.



Propriété de Semex à Sainte-Marie-Madeleine

Un possible plan B pour la future usine d'Exceldor?

Jean-Luc Lorry | Le Courrier

Même si la propriété de 27,8 hectares qui appartient à l'entreprise Semex à Sainte-Marie-Madeleine n'est pas à vendre pour le moment, la coopérative Exceldor ne ferme pas la porte à un éventuel plan B pour y installer sa future usine de 200 M\$.

L'actuel terrain convoité par le transformateur de viande pour y construire une usine d'abattage de volailles appartient à la Ville de Saint-Hyacinthe et est situé en bordure de l'avenue Pinard. Avant d'aller de l'avant dans ce projet créateur de 600 emplois à Saint-Hyacinthe, il faut obtenir le feu vert de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ). Celle-ci a rendu une orientation préliminaire négative le 29 juin 2020.

« Le processus administratif avec la CPTAQ suit toujours son cours, mais advenant le cas qu'un terrain devait répondre à l'ensemble des critères pour la réalisation de notre projet, il serait bien évidemment considéré », mentionne Jordan Ouellet, conseiller communication et relations publiques chez Exceldor.

Exceldor souhaite bâtir une nouvelle usine d'abattage de volailles aux équipe-

ments dernier cri pour relocaliser ses installations jugées désuètes à Saint-Damase.

Le 20 avril, en conférence virtuelle, l'entreprise agroalimentaire tentera, de concert avec la MRC des Maskoutains et la Ville de Saint-Hyacinthe, de convaincre les commissaires de revenir sur leur décision et d'accorder la demande de dézonage d'une terre agricole d'une superficie de 23 hectares.

À la Ville de Saint-Hyacinthe, on considère que le terrain de Semex représente deux enjeux : le zonage qui est agricole et son emplacement à proximité de l'aéroport de Saint-Hyacinthe. « Comme ce terrain est situé dans le corridor d'atterrissage des avions, la hauteur pour bâtir est limitée. Je ne pense pas que cela soit une option à envisager dans le moment », indique Brigitte Massé, à titre de porte-parole de la Ville de Saint-Hyacinthe.

Chez Saint-Hyacinthe Technopole, un organisme dédié au développement économique de la Ville, ce scénario n'est pas envisagé. « Ce terrain est zoné agricole et il est situé en face de l'aéroport où se trouvent d'importantes infrastructures. De plus, je ne me verrais pas installer une immense usine collée à un secteur résidentiel en développement. Une usine de ce calibre doit être installée



Vue aérienne du terrain de Semex. Photo www.fermes.quebec

dans un parc industriel », considère André Barnabé, directeur général de Saint-Hyacinthe Technopole.

La Fédération de l'UPA de la Montérégie, qui s'oppose fermement au dézonage de terres agricoles à Saint-Hyacinthe pour ce projet industriel, s'est peu avancée sur la question.

« La Fédération de l'UPA de la Montérégie s'engage à analyser toutes les demandes déposées à la Commission de protection du territoire agricole en vertu des critères de l'article 62 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles », a indiqué Joëlle Jetté, coordonnatrice aux communications à la Fédération de l'UPA de la Montérégie.

Actuellement, le Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ)

collabore avec Semex, dont il est propriétaire à hauteur de 45 %, pour trouver une autre utilisation au site. Pour consolider ses opérations, Semex a annoncé dernièrement sa volonté de transférer ses opérations d'hébergement et de production de semences de taureaux en Ontario.

« Entre 10 et 12 employés du CIAQ demeureront en poste à Sainte-Marie-Madeleine (pour maintenir les activités de distribution de semence). Un comité a été mis en place pour trouver une nouvelle vocation au site », a indiqué Mario Hébert, directeur général du CIAQ dans notre précédente édition. Semex dit s'être engagée à travailler pour que ce lieu demeure un symbole de l'agriculture au Québec. ←



25 février 2021 16h59

Foresterie: Paul Sarrazin déçoit Patrick Melchior



CYNTHIA LAFLAMME
Initiative de journalisme local - La Voix de l'Est



Article réservé aux abonnés

Le conseil des maires de la MRC Haute-Yamaska a refusé de présenter et d'appuyer une résolution de l'Agence forestière de la Montérégie, préoccupée par les effets négatifs pour la foresterie si cette MRC et celle de Brome-Missisquoi étaient transférées en Estrie pour ce ministère. Une décision qui déçoit le préfet de la MRC Brome-Missisquoi, Patrick Melchior.

La résolution de deux pages a été soumise à l'ensemble des MRC de la Montérégie. Elle liste tous les effets négatifs que pourrait avoir le transfert de la foresterie vers l'Estrie. L'Agence forestière de la Montérégie demande que son territoire ne soit pas amputé de la Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi et que son budget demeure le même.

«Le préfet Paul Sarrazin a dit qu'il n'avait pas d'information comme quoi il pourrait y avoir des pertes si la Haute-Yamaska était transférée en Estrie. Moi, c'est un autre son de cloche que j'ai eu, affirme M. Melchior. J'ai parlé à Claudine Lajeunesse, la directrice générale de l'AFM. Selon les experts, il y a des effets négatifs à transférer la foresterie.»

La Table des préfets de la Montérégie a été approchée également, mais les préfets ont préféré attendre que les deux MRC concernées se prononcent avant de passer au vote.

«Ce qui me déçoit le plus, c'est que si ça n'a pas d'impact négatif pour eux, ils pourraient nous appuyer quand même puisque ça ne leur enlève rien», croit le préfet de Brome-

Missisquoi.

Préoccupée

La moitié du budget que reçoit l'AFM est pour la mise en valeur des forêts dans Brome-Missisquoi, où on compte 400 producteurs forestiers, et dans la Haute-Yamaska, où se trouvent 150 producteurs forestiers, informe Claudine Lajeunesse. Ces producteurs forestiers sont notamment des producteurs acéricoles.

La directrice générale de l'organisme de concertation est préoccupée par ce qui pourrait arriver à l'agence advenant un transfert de cette compétence à l'Estrie. La Montérégie est la seule région à avoir développé une entente sectorielle sur le développement des forêts privées. Le programme d'aménagement durable des forêts est aussi administré différemment en Estrie, alors que les chantiers forestiers sont plus imposants et mécanisés.



Patrick Melchior s'est dit déçu de la réponse de Paul Sarrazin.

Elle a rencontré, avec le président de l'agence, M. Sarrazin en décembre pour lui présenter la résolution et répondre à ses questions, s'il en avait. Elle avait été rassurée.

Mais «à notre grande surprise, la résolution n'a pas fait l'objet d'un point à l'ordre du jour. Le président de l'agence a posé une question et c'est là que M. Sarrazin en a parlé. On était surpris de voir ça, d'autant plus que j'avais quand même envoyé à Johanne Gaouette [la directrice générale de la MRC], quelques jours avant la séance, toutes les lettres d'appuis et les lettres des conseillers forestiers qui desservent la Haute-Yamaska et qui détaillaient leurs préoccupations.»

La résolution a été appuyée par cinq MRC montréalaises jusqu'à présent ainsi que par l'UPA de la Montérégie, des producteurs acéricoles, le syndicat des producteurs forestiers du sud du Québec, et l'Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie.

Pour un transfert en totalité

Paul Sarrazin ne considère pas que l'AFM a présenté des faits préoccupants et il avait été plutôt rassuré par le ministre responsable de l'Estrie, François Bonnardel, comme quoi les argents suivraient.

«Le conseil des maires ne peut pas prendre de décision sur des informations incertaines, répond-il. Je comprends qu'il y a des gens qui peuvent être inquiets, mais quand on prend une décision, il faut se mettre au-dessus de la mêlée et regarder l'ensemble du portrait.»

La MRC Haute-Yamaska souhaite un transfert complet en Estrie, et non un transfert à la pièce. La municipalité régionale de comté est divisée en deux, alors qu'elle doit se référer à l'Estrie pour la moitié des ministères et à la Montérégie pour la balance.

«On a eu une rencontre complète dans Brome-Missisquoi où les élus des deux MRC étaient là avec des gens du gouvernement pour voir quels pouvaient être les impacts, ajoute-t-il. À date, personne ne m'a donné d'indication comme quoi il y aurait une perte de service, une perte de moyens.»



Paul Sarrazin ne croit pas avoir eu la démonstration qu'un transfert de la foresterie en Estrie pourrait avoir des impacts négatifs.

ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Il assure toutefois qu'il défendra les intérêts des différents intervenants le moment venu.

La résolution pourrait être appuyée par d'autres MRC dans la région et sera présentée de nouveau à la table des préfets.

agriculteurs pris en otage

Un producteur laitier ne peut profiter pleinement de son investissement de 3 millions \$

FRÉDÉRIC MARCOUX

Samedi, 20 février 2021 00:00

MISE À JOUR Samedi, 20 février 2021 00:00

Impossible pour un producteur laitier de l'Estrie de profiter pleinement de son investissement de 3 M\$ dans ses installations, en l'absence d'une connexion internet haute vitesse.

• **À lire aussi: L'internet encore inaccessible à l'ère du télétravail**

« Tu ne peux plus avoir une *business* aujourd'hui sans avoir internet. En agriculture, on investit pour être plus productifs », lance Philipp Stirnimann, qui réside à Sainte-Edwidge-de-Clifton.

« Chez nous, mon projet pour me moderniser m'a coûté 3 M\$, mais j'ai de la misère à avoir un réseau internet qui marche. Trouvez l'erreur ! » déplore-t-il.

L'agriculteur, qui est également président de l'Union des producteurs agricoles (UPA) pour la région de Coaticook, a acheté quatre robots de traite, il y a trois ans.

Ceux-ci collectent une panoplie de données sur ses quelque 230 vaches en lactation.

En temps normal, ces robots permettent d'obtenir des informations sur la reproduction, le lait, la santé et la qualité du lait des animaux.

Comme M. Stirnimann n'a pas l'internet haute vitesse et que le service qu'il a en ce moment – qui lui coûte 350 \$ par mois – est limité, il lui arrive régulièrement de ne pas pouvoir obtenir ces statistiques.

Pire que de manquer d'électricité

Lors de la visite d'un vétérinaire, il a même dû noter à la main les informations de chacune des bêtes, avec l'aide de sa conjointe, puisque les robots n'étaient pas en mesure de fonctionner en l'absence de connexion.

« Pour avoir accès au programme du robot de traite, tu dois y accéder en ligne, sinon ça ne fonctionne plus à un moment donné, a expliqué le père de famille âgé de 44 ans. On est en 2021. Ne pas avoir internet haute vitesse, c'est pratiquement pire que ne pas avoir d'électricité sur une ferme en 1970. Avec toutes les technologies à notre disposition, tu n'as pas le choix. »

« On est pris en otage en attendant d'avoir la haute vitesse », a mentionné l'agriculteur.

Idem près de Montréal

De son côté, Vicky Robichaud, une agricultrice qui travaille dans le domaine des grandes cultures à L'Épiphanie, à environ 45 minutes de route au nord-est de Montréal, croit que les fournisseurs d'accès internet doivent réaliser l'importance d'une bonne connexion pour un agriculteur qui souhaite exceller.

« Il y a plusieurs formations en ligne qui sont offertes pour améliorer notre performance. Le réseautage entre agriculteurs est aussi super important aujourd'hui », fait-elle valoir, alors que la pandémie rend le besoin plus manifeste que jamais.

Celle qui est aussi conseillère municipale s'explique mal que plusieurs exploitants de ferme de son secteur ne sont toujours pas en mesure de profiter d'une connexion internet adéquate, malgré la proximité avec la métropole.

Un agriculteur qui ne profite pas d'une bonne connexion internet souffre d'un handicap majeur dans son développement, soutient le président de l'Union des producteurs agricoles, Marcel Groleau.

« Arrêter de niaiser »

« Il faut arrêter de niaiser, c'est la fibre optique que ça prend pour brancher tout le monde avec un internet qui a du bon sens », a tranché M. Groleau, lui-même agriculteur.

« La performance passe par l'accès à la technologie », a-t-il conclu.

SANS HAUTE VITESSE, MÊME S'ILS VOIENT LE STADE

Vivre à proximité de Montréal ne signifie pas nécessairement qu'on puisse avoir accès à l'internet haut débit pour autant.

« Le running gag chez nous, c'est qu'on voit le Stade olympique, mais qu'on a des citoyens qui n'ont même pas internet haute vitesse », a fait savoir Suzanne Roy, mairesse de Sainte-Julie et préfète de la MRC de Marguerite-D'Youville, en Montérégie.

Sa MRC comprend notamment Varennes---, Verchères et Contrecoeur. Les 668 résidences du secteur qui n'ont pas internet haut débit devront faire preuve de patience, même si la MRC de Marguerite-D'Youville a pris les choses en mains.

Son objectif actuel est de trouver l'entreprise de télécommunication adéquate afin de se ranger derrière elle pour mener le projet à terme.

« C'est une problématique souvent liée à la superficie. Dans notre cas, les secteurs à desservir sont sur 74 km de routes, a expliqué Mme Roy, qui est aussi présidente de l'Union des municipalités du Québec (UMQ). Mais même lorsque des programmes sont acceptés, c'est long avant d'avoir les autorisations pour pouvoir se brancher sur les mêmes poteaux. »

Le délai d'attente pour mener le projet à bon port risque d'être de quelques années.

DE NOMBREUX OBSTACLES SUR LE CHEMIN DE LA CONNEXION

Même après avoir obtenu des subventions, les municipalités qui veulent assurer une bonne connexion à leurs citoyens doivent se démener pour y arriver.

La MRC Brome-Missisquoi a pu obtenir 20,5 millions \$ en subventions de la part de Québec et d'Ottawa, en 2018, pour offrir le service internet haut débit sur un territoire de 1800 km, mais a dû mettre des efforts additionnels pour arriver au résultat souhaité.

« L'enfer »

En raison des 30 000 poteaux requis pour acheminer la technologie filaire partout sur son territoire, la MRC devait fréquemment obtenir les autorisations de Bell et d'Hydro-Québec.

Un problème pouvait donc retarder les travaux de plusieurs mois.

« La première année et demie, ç'a vraiment été l'enfer pour obtenir les autorisations [...]. Toutes les raisons étaient bonnes pour retarder l'émission des permis », a indiqué le directeur général de la MRC Brome-Missisquoi, Robert Desmarais.

« À la vitesse qu'on avançait avant ça, le projet n'aurait pas pris 13 mois, ça aurait pris trois ans », a-t-il affirmé.

Depuis l'été 2020, un nouveau mécanisme mis en place, réunissant les différents intervenants au dossier, a permis d'accélérer le volet administratif.

La MRC prévoit qu'en ce début d'année, tous les citoyens pourront compter sur internet haute vitesse sur son territoire. Quelque 7000 résidences et 1000 entreprises n'avaient pas accès à un réseau internet de qualité à la fin de 2020.

« Ça va faire une grosse différence, parce qu'on a beaucoup de gens qui demeurent chez nous, mais qui travaillent à Montréal, a rappelé M. Desmarais. Plusieurs personnes ne peuvent même pas être en télétravail à cause d'internet présentement. »

TANNÉS D'ATTENDRE APRÈS LES GOUVERNEMENTS À SAINT-LUCIEN

La mairesse de la municipalité de Saint-Lucien, près de Drummondville---, en a assez d'attendre après les gouvernements pour obtenir une connexion convenable.

Diane Bourgeois déplore le fait que « près de la moitié de son territoire », composé d'un peu plus de 1700 habitants, n'est toujours pas branchée.

« On a reçu une belle annonce du gouvernement libéral cet été, par l'entremise [du ministre] Pablo Rodriguez, comme quoi on obtiendrait 1 M\$ pour brancher 155 maisons. Québec nous a également dit qu'on serait branchés et qu'il ouvrirait les soumissions, mais on attend encore après Ottawa », lance-t-elle.

Délais « épouvantables »

« N'oubliez pas que cela peut prendre jusqu'à deux ans avant que cela se concrétise. C'est épouvantable, immoral et inconcevable », dit-elle.

Il est cependant hors de question, selon elle, que la municipalité assume les frais pour se connecter elle-même. Mme Bourgeois croit que les gouvernements doivent respecter leurs promesses.

« Il n'est pas question qu'on débourse pour se connecter. On ne jouera pas à ce jeu. On paie déjà des taxes au provincial et au fédéral. Ils nous ont promis de nous brancher et ils doivent le faire. »

La résilience des régions



Photo: Olivier Zuida Le Devoir «Certains territoires seront avantagés, comme la vallée du Richelieu, le corridor des Laurentides jusqu'à Tremblant, Charlevoix, Memphrémagog, le Bas-du-Fleuve», estime l'auteur.

Marc-Urbain Proulx

Professeur en économie régionale, directeur du CRDT, Université du Québec à Chicoutimi

20 février 2021 **Idées**
Idées

Dans un vibrant appel à l'État québécois paru dans *Le Devoir* du 4 février, le président de la Fédération des municipalités du Québec (FQM), Monsieur Jacques Demers, propose de relancer les régions. Trois axes sont pointés, soit le déploiement de l'Internet à haut débit, la promotion des achats locaux et la déconcentration administrative. Il s'agit en réalité de bonifier ces forces centrifuges déjà effectives. Par contre, deux éléments nouveaux apparaissent dans l'équation post-pandémie. Il s'agit de l'attrait accru pour la qualité de vie hors des villes et l'appropriation du travail à distance.

Ces conditions régionales gagnantes ne possèdent pas partout le même potentiel. Bien favorisées seront les franges de l'étalement urbain, notamment les zones où l'environnement naturel est généreux. Certains territoires seront avantagés, comme la vallée du Richelieu, le corridor des Laurentides jusqu'à Tremblant, Charlevoix, Memphrémagog, le Bas-du-Fleuve. Quant à la périphérie intermédiaire, éloignée et très éloignée, il s'agit d'une autre paire de manches.

Partout au Québec, les territoires possèdent déjà un excellent cadre de vie pour leur mise en valeur. Au cours des dernières décennies, l'État a en effet doté ses régions de vastes réseaux de services publics dans la santé, l'éducation supérieure, les services sociaux, le transport, la culture, l'habitation, la sécurité publique, les communications, l'environnement, la formation professionnelle, les loisirs et toutes sortes de soutiens au développement. Et ce, au moment où les régions achevaient leur explosion démographique pour ensuite stagner et même décliner dans de nombreuses zones rurales. Ainsi, les conditions endogènes du développement sont déjà bel et bien présentes et participent à la résilience régionale. Ce qui ne discrédite aucunement l'appel à un effort supplémentaire de l'État, mais nous oblige à modérer l'enthousiasme envers les effets anticipés. Largement, les contraintes demeurent.

À titre d'exemple, le drainage historique hors des régions des rentes générées ne se limite plus aux secteurs des ressources naturelles telles que les mines, la forêt et l'hydroélectricité. Par le biais de l'intégration économique des géants aux multiples succursales, la saignée financière afflige désormais tous les secteurs comme l'agroalimentaire, la fabrication, la restauration, les commerces et services, la quincaillerie, l'alimentation, etc. L'agriculture représente actuellement la nouvelle cible. En conséquence, les circuits locaux sont de plus en plus dépossédés de flux économiques structurants. D'autant plus que les emplois industriels bien rémunérés sont rapidement remplacés par la technologie. Les travailleurs restants résident moins sur les lieux d'extraction et de production en préférant la migration alternante entre les camps de travail et le domicile qui se fixe de plus en plus en zones métropolitaines de Montréal et Québec, où sont affrétés les avions-navetteurs. Si les « *booming towns* » représentaient jadis un symbole des régions, aucun nouvel établissement humain fixe ne fut créé depuis 1974, tandis que de nombreux lieux sont en dévitalisation, sont déjà dévitalisés ou sont carrément fermés.

Décentralisation

En matière de décentralisation gouvernementale, l'État québécois possède une longue feuille de route, à commencer par le régime municipal de 1855. Depuis les années 1960, une réforme locale progressive fut bienfaitrice, mais est demeurée inachevée. Mises en œuvre en 1968, les régions administratives sont fort utiles pour les agences déconcentrées des gouvernements supérieurs. À partir de 1979, les territoires MRC (municipalités régionales de comté) ont beaucoup avancé dans l'appropriation de responsabilités supramunicipales. Or, le hiatus très actuel rend essentiel un nouvel élan organisationnel afin de mieux mobiliser et coordonner les partenaires indépendants des conseils MRC qui exercent dans l'éducation, l'emploi, l'environnement, la santé, le commerce, la culture, etc. Si les territoires très ruraux ou très urbains fonctionnent bien ou très bien, plus de la moitié des MRC plutôt mixtes résistent à degrés divers à la dynamique communautaire. Le retour des centres locaux de développement (CLD) ne changera que trop peu la situation. Pourtant, le développement territorial nécessite des initiatives collectives mobilisatrices et motrices. À cet effet, Québec a rendu possible l'option des préfets élus au suffrage afin de renforcer le leadership sur les territoires MRC. Cette mesure n'est adoptée que dans 18 % des cas possibles. Que propose la FQM à cet égard ?

Devant une problématique régionale devenue complexe, cruciale et bientôt dramatique, il est temps, au Québec, de se doter d'un mécanisme de réflexion collective et de vision globale en regard des intérêts supérieurs de cette immense périphérie qui est une source de richesse non seulement financière, mais aussi culturelle, sociale, écologique et économique. À cet effet, la FQM pourrait lancer un partenariat avec d'autres groupes tels que l'Union des municipalités (UMQ), l'Union des producteurs agricoles (UPA), l'Association des Premières Nations (APNQL), le collectif ARIANE, les centrales syndicales, les associations de conseils régionaux, etc. pour organiser un forum progressif afin d'en arriver ensemble à

une stratégie de relance des régions à proposer. Une telle initiative permettrait d'influencer la « grande séduction des régions » évoquée dans la chronique de Michel David le même jour que fut publié le cri du cœur de Jacques Demers.

TAXES FONCIÈRES

La réforme du PCTFA cause des erreurs de calculs de crédits

CAROLINE MORNEAU
cmorneau@laterre.ca

Des problèmes informatiques et logistiques ont causé de nombreuses erreurs sur le compte de taxes de producteurs de la province. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) attribue le phénomène à « l'ampleur [des] changements » que requiert la réforme du Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA) en vigueur depuis le 1^{er} janvier. Pour certains, le crédit de taxes foncières figurant sur le relevé est partiel; pour d'autres, il n'a pas été appliqué du tout.

« Déjà que nos revenus ont été restreints en 2020 en raison de la COVID-19, parce qu'on ne pouvait pas déployer nos événements et ouvrir notre salle à manger comme à l'habitude. Là, on reçoit un compte de taxes avec des erreurs », témoigne Pierre Bachand, propriétaire du Vignoble Vertefeuille à La Prairie, en Montérégie. Celui-ci déploie aussi des activités d'agrotourisme. L'an dernier, son crédit de taxes s'élevait à 4 000 \$, alors que cette année, il était plutôt de 1 500 \$. Le producteur a tout de suite compris que quelque chose clochait et a contacté le MAPAQ. « On m'a dit que j'allais recevoir un remboursement. Mais en attendant, je dois payer de ma poche », souligne-t-il, estimant que certains agriculteurs qui cultivent de grandes superficies auront sans doute de très gros montants à avancer avant de recevoir leur chèque.

900 unités touchées

La semaine dernière, le cabinet du ministre André Lamontagne et l'Union des municipalités du Québec (UMQ) rapportaient qu'environ 900 unités étaient touchées dans toutes les régions du Québec. Les propriétaires concernés sont surtout concentrés dans une trentaine de villes et municipalités, dont Lévis dans Chaudière-Appalaches, Saint-Eustache dans les Laurentides,

et plusieurs autres endroits en Montérégie et dans Lanaudière.

Au cabinet du ministre Lamontagne, on précise que les producteurs qui ont reçu un compte de taxes présentant des erreurs doivent payer la somme demandée sur leur relevé en attendant un remboursement du MAPAQ qui devrait être fait dès le mois de mai. Des arrangements sont par ailleurs possibles auprès de certaines municipalités. Le MAPAQ invite les hôtels de ville à faire preuve de clémence en ce qui a trait aux délais et aux conditions de paiements.

Sainte-Julie montre l'exemple

Pour la présidente de l'UMQ, Suzanne Roy, il est hors de question que les 19 producteurs touchés par la problématique dans sa ville de Sainte-Julie, en Montérégie, soient pénalisés. Ceux-ci pourront attendre que les calculs soient refaits et de connaître le bon montant dû avant de payer.

« Ce ne sont pas toutes les municipalités qui sont capables de faire ça, mais nous, on s'est entendu comme ça avec les producteurs », explique la mairesse, ajoutant que l'UMQ et le MAPAQ sont en discussions constantes pour trouver des solutions au problème. ■



Pierre Bachand fait partie des producteurs qui ont constaté des irrégularités sur leur compte de taxes pour l'année 2021.

GRACIEUSE DE PIERRE BACHAND

MAIN-D'ŒUVRE

Des Guatémaltèques à la rescousse dans les érablières



GRACIEUSE DE KARINE DOUVILLE

Karine Douville éprouve de la gratitude envers ses employés fidèles, dont ces Guatémaltèques.

MARTIN MÉNARD
mmenard@laterre.ca

À la veille de la saison des sucres, de nombreux propriétaires d'érablière se font poser un lapin par des travailleurs québécois qui préfèrent demeurer chez eux ou travailler ailleurs. Ce sont encore une fois des ouvriers étrangers qui viennent prendre la relève, surtout dans les grandes érablières.

À Rivière-Rouge, dans les Laurentides, Richard Radermaker commençait à se faire réellement du mauvais sang, constatant qu'il manquerait d'employés pour produire efficacement du sirop à partir de ses 37 000 entailles. L'arrivée de trois Guatémaltèques sauve la mise. « L'an passé, j'ai eu beaucoup de problèmes à faire ma saison et cette année, deux de mes employés du Québec m'ont dit à la dernière minute qu'ils ne viendraient pas, dont l'un disant avoir peur du COVID. L'absentéisme et les difficultés à recruter de la main-d'œuvre locale, c'est de pire en pire. Au moins, j'ai trois Guatémaltèques qui viennent m'aider. Et avec un peu de chance, je devrais en avoir d'autres avant le début des sucres », raconte M. Radermaker.

De son avis, le nerf de la guerre en acériculture demeure la main-d'œuvre. Sans employés efficaces, le réseau de tubulure ne demeure pas étanche, ce qui diminue le rendement à l'entaille et peut même rendre l'entreprise déficitaire. Ce constat est également celui de Karine Douville, de Saint-Ubalde, dans Portneuf, qui embauche quatre Guatémaltèques et une dizaine de Québécois. « C'est difficile d'avoir des travailleurs québécois fidèles. Même si tu leur as payé des formations, ils partiront chez le voisin pour 1 \$ de l'heure de plus. Les travailleurs étrangers sont plus fidèles. Ils sont assignés à notre entreprise. Moi, maintenant, si le Québécois demande trop ou veut moins travailler, il prend le bord et j'engage un autre Guatémaltèque », résume-t-elle. Évidemment, tout n'est pas rose : la communication est plus difficile avec les travailleurs étrangers. De plus, la pandémie a retardé et complexifié leur arrivée, nuance-t-elle.

Un peu plus loin dans Portneuf, Alain Gauthier mise sur une équipe composée en partie de Guatémaltèques. Fait avantageux, deux d'entre eux travaillaient dans une cannebergère l'automne dernier avant de faire le saut à son érablière, ce qui lui a évité de devoir payer billets d'avion et quarantaine. ■

Un acériculteur « pète sa coche » sur Facebook

En Montérégie, l'acériculteur Julien Dupasquier a publié une vidéo le 27 janvier qui a suscité pas moins de 885 commentaires, où il décrit avec découragement et ironie l'attitude des candidats qui l'ont laissé tomber. Cette réaction a été déclenchée par un employé fidèle qui venait de lui annoncer, à quelques heures de préavis, qu'il quittait le navire pour un autre emploi. « C'est rare que je pète ma coche, mais on est dans la m*** avec la main-d'œuvre. [...] Le gouvernement maternelles gens », dit-il. L'acériculteur raconte avoir eu des candidats qui délaissaient le travail momentanément pour aller acheter un lunch, faire boire leur chien ou simplement parce qu'ils avaient froid aux mains, même si la température affichait seulement -4 °C. En entrevue avec *La Terre*, M. Dupasquier mentionne que son message a eu l'avantage de le mettre en contact avec un candidat intéressant ainsi qu'avec une entreprise qui effectue les travaux acéricoles à forfait, comme l'entailleage. M.M.



Julien Dupasquier

La Terre
DE CHEZ NOUS

Pour nous suivre:
laterre.ca
@laterreca

Directeur Charles Couture • Rédactrice en chef Ariane Desrochers • Directrice de production Brigit Bujnowski • Chef comptable Vincent Bélanger-Marceau • Ventes Sylvain Joubert, Marc Mancini • Chef de pupitre Julie Desbiens • Chargé de contenu numérique Vincent Cauchy • Graphiste principale Judith Boivin-Robert • Impression Imprimerie Québec Média (2015) Inc. • Distribution en kiosque Messageries Dynamiques • Abonnement Postes Canada • Numéros généraux 1 800 528-3773 • Rédaction 1 877 679-7809, redaction@laterre.ca • Publicité 450 679-8483, poste 7712, pub@laterre.ca • Abonnements et petites annonces 1 877 679-7809, abonnement@laterre.ca • Éditeur L'Union des producteurs agricoles, 555, boulevard Roland-Therrien, bureau 100, Longueuil (Québec) J4H 3Y9 • Abonnement partout au Canada, 1 an : 65,54 \$, 2 ans : 104,63 \$, 3 ans : 136,82 \$, paiement par chèque ou mandat à l'ordre de La Terre de chez nous •

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec - 1992 Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0000-3830 La Terre de chez nous ISSN 0000-3830 (imprimé) ISSN 2369-9560 (en ligne) Convention de la poste publication n°400891605 n°d'enregistrement 07665. Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada au Service des publications, 555, boulevard Roland-Therrien, bureau 100, Longueuil (Québec) J4H 3Y9. Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada.

Alliance for
Audited Media
Canada

MIXTE
Papier issu de
sources responsables
FSC
FSC® C111719

À la tête de la cinquième génération de la Ferme St-Ours

Le bâtisseur agricole Marcel Bourgeois n'est plus

Katy Desrosiers | Les 2 Rives

Le bâtisseur agricole et précédent propriétaire de la Ferme St-Ours, Marcel Bourgeois, est décédé le 11 février à l'âge de 91 ans. L'homme, impliqué dans sa communauté et très près de sa famille, n'aura laissé que de bons souvenirs derrière lui.

À l'âge de 12 ans, Marcel Bourgeois a dû quitter l'école pour travailler avec son père sur la ferme. Grâce à sa curiosité et sa soif d'apprendre, il a acquis les secrets de la production laitière, de la terre et de l'acériculture en observant, en écoutant et en lisant les journaux.

Il avait une passion pour la nature, la forêt et les arbres. Il affectionnait particulièrement l'érablière familiale et a procédé à la plantation de plusieurs dizaines d'arbres pour l'agrandir.

En 1961, sa femme Solange Préfontaine et lui sont devenus propriétaires de la ferme familiale. Ils étaient la cinquième génération sur la terre. À cette époque, la Ferme St-Ours opérait en production laitière avec un cheptel de 200 vaches de race Ayrshire pur sang. Alors qu'ils sont propriétaires, la superficie cultivable en grandes cultures passera de 65 à 185 hectares.

Avec leurs enfants Gaétan, Martine, Marie-Josée, Chantal et Patrick, ils ont fait le tour des expositions agricoles.

En septembre 1987, un feu a ravagé l'étable principale. Avec l'aide d'amis et de la famille, les animaux sont sauvés et la bâtisse est reconstruite. En 1993, ils ont décidé de léguer leurs parts à leurs enfants. Ce sont les filles du couple qui reprennent les rênes et convertissent la ferme pour la production avicole.

Au fil des ans, Marcel Bourgeois et sa femme ont été reconnus à plusieurs reprises. Ils ont remporté la médaille d'argent de l'Ordre national du mérite agricole en 1976, la troisième place du Mérite forestier de la région de Montréal en 1981, la mention d'honneur de la famille terrienne en 1998 et le prix de l'Excellence agricole du Gala agricole du Bas-Richelieu en 2006. Toutefois, selon sa fille Martine Bourgeois, maintenant copropriétaire et vice-présidente de l'entreprise, une de ses plus grandes fiertés était le titre de famille agricole de l'année reçu en 2018 par la Fondation de la famille terrienne.

« C'était comme l'accomplissement de toute une vie, autant au niveau professionnel que de l'implication sociale et de la famille. Sa fierté, c'était sa famille. On a tous cheminé avec lui. Quand on était sur la



Toute la famille, en 2018, lors de la remise du prix pour la Famille agricole de l'année de la Fondation de la famille terrienne. Photo François Démontagne

ferme, on suivait papa, on allait à l'étable, on allait dans les champs. L'important pour lui, c'était un travail bien fait. Ses valeurs, c'était le respect des personnes, des partenaires, des animaux, de la terre, de la nature, de la forêt, des employés. Beaucoup de respect envers les employés. Ça, il nous l'a toujours inculqué », souligne-t-elle.

Il a aussi été dirigeant de l'UPA Saint-Hyacinthe ainsi que président de l'Association Ayrshire du Québec et directeur au niveau national. Il s'est également impliqué au niveau de l'AFÉAS et des activités paroissiales.

Marcel Bourgeois a toujours été près de sa famille. Il y a environ trois ans, il a reçu un iPad lui permettant de parler par vidéoconférence avec ses petits-enfants.

Sa fille confirme que tous se souviennent de lui comme un homme rassembleur d'une grande sagesse. Chaque anniversaire était une occasion de se regrouper. Une fois par an, toute la famille se rassemblait à l'érablière familiale pour cuisiner et profiter du temps ensemble.

Selon des témoignages qu'elle a reçus, Martine Bourgeois affirme que son père était un mentor pour plusieurs et que sa porte était toujours ouverte. Il aimait la vie et chaque petit bonheur qu'elle lui offrait.

Des souvenirs gravés

Marcel Bourgeois était également ébéniste. Il a réalisé de petites tables à pique-nique pour chacun de ses petits-enfants et



Marcel Bourgeois et Solange Préfontaine lors d'un méchoui organisé à la Ferme St-Ours. Les amoureux avaient fêté leur 62^e anniversaire de mariage l'an dernier. Photo gracieuseté



Marcel Bourgeois, avec son petit fils David Lefebvre, lors de la plantation de l'érable qu'il a reçu pour son 60^e anniversaire de mariage.

comme un legs qu'il nous a laissé », souligne sa fille.

Pour son 60^e anniversaire, la famille lui a offert un érable, arbre significatif pour lui. Chaque participant à la fête avait apporté un pot de terre de chez lui. Ainsi, pour planter l'arbre dans son jardin, ils ont utilisé de la terre provenant de partout au Québec.

Martine Bourgeois se rappelle qu'il ramenait souvent le dicton « La famille, c'est comme les branches d'un arbre, chacun prend des directions différentes, mais les racines sont toujours les mêmes ».



Marcel Bourgeois (à droite) avec son père Ernest Bourgeois, en 1951, dans une photographie captée pour l'Ordre national du mérite agricole. Photo gracieuseté/MAPAQ

des chevaux à bascule pour ses arrière-petits-enfants. Un jour, sa famille lui avait donné le défi de faire quelque chose en bois pour chaque membre. Chacun proposait ce qu'il voulait, comme un bijou ou un accessoire. Il les avait tous réalisés. « C'était fait avec le bois qu'il prenait dans sa forêt. C'est



Marcel Bourgeois (derrière), avec ses enfants Marie-Josée, Chantal, Gaétan et Martine à l'exposition agricole de Sorel en 1966, alors qu'il avait remporté deux titres. Photo gracieuseté



Marcel Bourgeois (à droite) avec son frère Paul-Aimé Bourgeois, en 1951, sur la ferme familiale. Photo gracieuseté/MAPAQ

MRC de La Haute-Yamaska

De l'argent neuf pour trois portions du réseau de pistes cyclables

ÉRIC PATENAUDE

epatenaude@granbyexpress.com

VÉLO. Les pistes cyclables La Route des champs, La Granbyenne et le réseau du Parc régional de la Haute-Yamaska bénéficieront d'un coup de pouce financier. Le ministère des Transports vient de reconnaître l'importance des trois tronçons au réseau régional de la Route Verte. Une mention qui se traduit par la remise d'une contribution monétaire annuelle de 35 035 \$.

Commanditée à partir du volet 3 du Programme d'aide financière aux infrastructures de transport actif, cette subvention permettra à la Corporation d'aménagement récréotouristique de la Haute-Yamaska (CARTHY) et la MRC de La Haute-Yamaska d'amenuiser leurs charges budgétaires liées à l'entretien des trois segments de son réseau. Dorénavant, les 21,34 km que comprennent

les circuits de La Route des champs, La Granbyenne et le réseau du Parc régional de la Haute-Yamaska pourront compter sur ce financement de Québec.

« Cette nouvelle certification confirme le potentiel de la Haute-Yamaska comme destination de cyclotourisme. Elle arrive à point et viendra consolider les efforts que la CARTHY compte entreprendre au cours des prochaines années dans le cadre de son plan de développement stratégique, et ce, tant au niveau du développement du réseau comme tel, de son utilisation comme infrastructure de loisir que de la promotion auprès des cyclotouristes et des visiteurs venus d'ailleurs », a indiqué, par voie de communiqué, le maire de Granby et président de la CARTHY, Pascal Bonin.

À ce jour, la CARTHY voit au bon fonctionnement de l'Estrîade et de son réseau de 82 km de pistes cyclables. Rappelons que l'an dernier, l'organisation a connu sa plus importante saison avec plus d'un million de passages.



Dorénavant, les 21,34 km que comprennent les circuits de La Route des champs, La Granbyenne et le réseau du Parc régional de la Haute-Yamaska pourront compter sur ce financement de Québec. (Photo: Comité d'organisation)

Pratiqué de la motoneige

La pérennité passe par le respect dans la région

STÉPHANE LÉVESQUE

Initiative de journalisme local

MOTONEIGE. Faisant écho à sa Fédération et à l'Union des producteurs agricoles (UPA) qui ont fait une sortie publique pour rappeler l'importance d'adopter des pratiques respectueuses, Jean-Maurice Saumier, président du Club Les Motoneigistes du corridor permanent, insiste sur l'interdiction de la circulation non autorisée hors sentiers.

« C'est grâce à la collaboration des agriculteurs que l'on peut pratiquer la motoneige. Je dénonce le comportement de certains. En 40 ans d'implication, dont 20 ans comme président du Club Les Motoneigistes du corridor permanent, c'est du jamais vu. Certains sortent de partout en passant sur des terres agricoles, mais aussi sur des terrains municipaux, des

pistes cyclables. Je ne sais pas si c'est le confinement qui explique ça, mais

des gens ont un manque de respect », déplore Jean-Maurice Saumier.

« Je reçois des téléphones et des courriels chaque jour. Les agriculteurs ne sont pas agressifs, mais ils sont déçus », ajoute le président en constatant que la surveillance des motoneigistes délinquants s'avère difficile tenant compte de la longueur des sentiers.

« C'est dur à contrôler. C'est partout. Nous, on couvre 280 km de sentiers. Même si on avait 100 patrouilleurs, on ne pourrait pas être partout en même temps », reconnaît-il tout en soulignant l'apport des bénévoles et l'excellente collaboration de la Sûreté du Québec.



Rappelons que 50 % des 33 000 kilomètres de sentiers au Québec sont situés sur des terres privées appartenant très souvent à des producteurs agricoles et forestiers. Le passage de motoneiges sur les terres agricoles nuit à la production de nombreuses récoltes, car une neige compactée perd sa qualité isolante et entraîne un gel au sol qui nuit à la végétation et aux cultures.

Le passage de motoneiges sur les terres agricoles nuit à la production de nombreuses récoltes, car une neige compactée perd sa qualité isolante et entraîne un gel au sol qui nuit à la végétation et aux cultures.

(Photo: J. Levesque)

8 - Le mercredi 10 février 2021 - www.granbyexpress.com

Votre maison VENDUE
GARANTI
ou je l'achète!*

ROYAL LEPAGE
EXCELLENCE
Agence immobilière
FRANCHISÉ INDÉPENDANT ET AUTONOME

SÉBASTIEN CLOUTIER
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
VenduCestGaranti.com
450.204.6465



RURALITÉ

Tentative de sensibilisation des motoneigistes



MARTINE VEILLETTE
mveillette@laterre.ca

Depuis le début de la saison de motoneige, de plus en plus de comportements de motoneigistes sortant des sentiers et s'aventurant comme bon leur semble sur des terres agricoles sont signalés. « C'est un problème chaque hiver, mais cette année, ça s'est amplifié de beaucoup. Avec la pandémie, on pense qu'il a beaucoup de gens qui se sont acheté une motoneige et qui ne sont pas des habitués », témoigne Christine Aubin, de la Ferme P. et M. Daignault, à Saint-Mathias-sur-Richelieu en Montérégie.

Les motoneigistes sont autorisés à circuler sur une section de leurs terres. Mais la dame déplore que le corridor soit rendu trop large. « Ça cause beaucoup de dégâts. On s'est demandé ce qu'on pouvait faire », relate l'agricultrice.

Sa famille a opté pour la sensibilisation et l'éducation. Avec sa fille Eva, Mme Aubin a produit une capsule éducative expliquant l'importance de respecter les sentiers balisés et les dommages que ça crée sur les cultures présentes sous la neige. « On voulait aller plus loin que juste dire de ne pas passer là. Quand on sait les dommages que ça cause, ça sensibilise peut-être plus », avance-t-elle.

Ensuite, la famille a installé des affiches mentionnant l'interdiction de passer à l'extérieur des sentiers et donnant du même coup quelques explications. Par contre, quelques jours plus tard, Mme Aubin a constaté que les motoneigistes n'ont pas osé passer aux endroits où une pancarte était installée, mais avaient circulé dans un champ plus loin. « Ils n'ont pas compris », se désolait-elle.



La Ferme P. et M. Daignault, de Saint-Mathias-sur-Richelieu en Montérégie, a installé des affiches afin d'inciter les motoneigistes à respecter les sentiers.

Front commun de l'UPA et de la FCMQ

Les présidents de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (FCMQ) et de l'Union des producteurs agricoles (UPA) ont profité du mois national de la motoneige et de l'environnement pour unir leurs voix afin de rappeler l'importance des pratiques respectueuses en motoneige. Ils ont ainsi lancé une campagne sur la conduite responsable lors d'une conférence de presse virtuelle le 4 février.

« Avec le privilège de circuler sur des terres privées viennent des responsabilités, soit de respecter les corridors qui nous sont octroyés », a mentionné Réal Camiré, président de la FCMQ. Le réseau de sentiers de motoneiges se déploie sur 33 000 km, dont la moitié sur des terres agricoles.

« Aujourd'hui, je veux prévenir que les agriculteurs décident de ne plus donner accès à leur terre parce que quelques délinquants font fi des règles. Je demande la patience des producteurs », a soutenu Marcel Groleau, président général de l'UPA. Il a ajouté être « confiant que par la sensibilisation et peut-être un peu plus de coercition, on va ramener les gens dans le bon sentier ».

Il a également demandé aux concessionnaires de motoneiges d'informer leurs clients de l'importance de respecter les sentiers.

De son côté, Réal Camiré a indiqué que des infolettres sont envoyées mensuellement aux 198 clubs de motoneiges au Québec. « La conférence n'est pas la première démarche que l'on fait. C'est un travail continu », a-t-il dit, soulignant également que les motoneigistes sont invités à ramener à l'ordre leurs confrères fautifs. ■

FORÊT



GRACIEUSITÉ DE SÉBASTIEN ROY

L'homme-cheval



MARTIN MÉNARD
mmenard@laterre.ca
f: martin.menard

Le plaisir de vivre en milieu rural, c'est parfois simplement de profiter de la nature. Voilà la philosophie de Sébastien Roy qui sort son bois sans machine ni moteur, seulement avec la force humaine. « Je coupe du cèdre pour me faire des piquets. Je les ramène en traîneau. J'y prends plaisir. C'est tellement paisible en forêt et ça me fait de l'exercice », témoigne celui qui parcourt un peu plus d'un

kilomètre attelé à son traîneau. Une partie du trajet est en bordure de la route, sous l'œil intrigué de quelques résidents qui le regardent passer avec son traîneau de billots. Cet agriculteur de Saint-Cuthbert, dans Lanaudière, coupe également son bois de chauffage. Il a toujours aimé la forêt, lui qui détient un diplôme d'études professionnelles en aménagement de la forêt. Le boisé près de chez lui ne lui appartient pas, mais le propriétaire lui donne la permission d'y couper du bois, sachant justement que tout est réalisé... à échelle humaine. ■

Intérêt en hausse pour la coupe de bois

Les conditions hivernales plus clémentes, les prix intéressants pour le bois d'œuvre et la hausse de temps libre générée par la pandémie entraînent une augmentation de l'intérêt pour la coupe de bois, notamment dans les régions situées au sud du Québec, indique Vincent Miville, directeur de la Fédération des producteurs forestiers du Québec. « J'ai fait le tour des syndicats régionaux et dans les régions comme l'Estrie et la Beauce, il semble y avoir un engouement. Des propriétaires appellent pour se renseigner sur la mise en marché du bois et sur les

travaux. Il semble aussi y avoir plus de bois qui se bûche », partage M. Miville. Cet engouement ne devrait toutefois pas créer une vague de billots sur les marchés, spécifie l'ingénieur forestier, qui rappelle que 75 % de la coupe de bois en forêt privée au Québec est mécanisée, c'est-à-dire effectuée par des abatteuses multifonctionnelles qui tournent déjà à temps plein. « Donc, même s'il y a plus de gens qui se mettent à couper du bois avec leur scie mécanique, ce sera marginal comme augmentation de volume », analyse M. Miville. M.M. ■

La Terre
DE CHEZ NOUS

Pour nous suivre :
laterre.ca
@laterreca

Directeur Charles Couture • Rédactrice en chef Ariane Desrochers • Directrice de production Brigit Bujnowski • Chef comptable Vincent Bélanger-Marceau • Ventes Sylvain Joubert, Marc Mancini • Chef de pupitre Julie Desbiens • Chargé de contenu numérique Vincent Cauchy • Graphiste principale Judith Boivin-Robert • Impression Imprimerie Québec Média (2015) inc. • Distribution en kiosque Messageries Dynamiques • Abonnement Postes Canada • Numéro général 1 800 528-3773 • Rédaction 1 877 679-7809, redaction@laterre.ca • Publicité 450 679-8483, poste 7712, pub@laterre.ca • Abonnements et petites annonces 1 877 679-7809, abonnement@laterre.ca • Éditeur L'Union des producteurs agricoles, 555, boulevard Roland-Thérien, bureau 100, Longueuil (Québec) J4H 3Y9 • Abonnement partout au Canada, 1 an : 65,54 \$, 2 ans : 104,63 \$, 3 ans : 136,82 \$, paiement par chèque ou mandat à l'ordre de La Terre de chez nous •

Dépôts légaux : Bibliothèque nationale du Québec - 1992 Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0000-3810 La Terre de chez nous ISSN 0000-3810 (monnaie) ISSN 2369-9760 (en ligne) Convention de la poste publication n°40089160, n°d'enregistrement 97566. Retourner votre copie responsablement par le prochain envoi de La Terre de chez nous. Service des publications, 555, boulevard Roland-Thérien, bureau 100, Longueuil (Québec) J4H 3Y9. Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada.

Alliance for Audited Media
Canada

MIXTE
Papier issu de
sources responsables
FSC
FSC® C111719

Levée de fonds pour une mère gravement blessée

MARIE-PIER GAGNON
mpgagnon@canadafrancais.com

Le 4 janvier dernier, Geneviève Plourde est tombée dans les marches de sa résidence de Saint-Jean-sur-Richelieu, subissant du même coup de graves blessures qui l'obligent à entreprendre une longue guérison. Pour lui venir en aide, une amie a décidé d'organiser une collecte de fonds via la plateforme GoFundMe. Objectif: 40 000 \$.

« Geneviève, c'est une fille qui a toujours essayé de s'en sortir par elle-même », explique d'entrée de jeu l'instigatrice de la collecte de fonds, Sandra Grosjean. Mais cette fois, le défi est trop grand. La chute dont a été victime la mère de quatre enfants a entraîné un trauma crânien important. Perte de mémoire, perte d'équilibre et difficulté d'élocution sont quelques-unes des séquelles qui marquent le quotidien de celle qui avait une garderie en milieu familial.

Si les dernières nouvelles se veulent en partie rassurantes avec la confirmation de la disparition de plusieurs saignements au cerveau, le chemin vers la guérison est loin d'être complet. D'autant plus qu'en déboulant les 16 marches de son domicile, Geneviève Plourde a endommagé une artère de son cou, l'empêchant ainsi d'entreprendre certains exercices de réadaptation. « La guérison de l'artère peut prendre jusqu'à six mois », précise-t-elle.

Pour ce qui est des séquelles à long terme, il est encore trop tôt pour se prononcer, aux dires des médecins.

SANS LE SOU

Le retour au travail n'est donc pas prévu



Geneviève Plourde, 46 ans, souffre encore aujourd'hui de nombreux problèmes, dont des pertes d'équilibre et de mémoire, liés à sa chute. Cette photo a été prise au début de sa convalescence.

avant un an, peut-être même plus. Sans assurance pour lui permettre de payer les factures, elle craint maintenant de perdre la maison qu'elle loue depuis le 1^{er} juillet et où habitent toujours son conjoint et son fils de dix ans. « Certains jours, je suis découragée et fâchée d'être comme ça, parce que j'étais une femme fière », confie-t-elle par courriel. La douleur physique est très présente au quotidien.

Mais ce n'est pas sa plus grande

inquiétude. « Oui, j'ai énormément de douleur à la tête et au coup, mais le plus important n'est pas ça. C'est que ma famille, mon mari et mes enfants ne manquent de rien. Là, on n'a plus rien et je ne peux rien faire. J'ai un énorme stress financier. Je n'arrête pas d'y penser à tous les jours malgré que les médecins me disent que ce n'est pas bon pour ma rémission. Je n'en suis aucunement capable. Ça me tue intérieurement », confie M^{me} Plourde.

Consciente de cette angoisse que vit au quotidien son amie, Sandra Grosjean a décidé de lancer la collecte de fonds. Déjà, 8000 \$ ont été amassés en partageant l'information sur les réseaux sociaux. Un montant qui demeure néanmoins bien en deçà de l'objectif de 40 000 \$ établi en prenant en considération la perte de salaire de la mère ainsi que les frais découlant du séjour à l'hôpital puis au centre de réadaptation de Boucherville.

« Elle et son conjoint sont des gens qui ont travaillé pour s'en sortir. Je trouve ça tellement triste ce qui leur arrive. Sans ça, c'est sûr qu'ils vont perdre leur loyer », mentionne M^{me} Grosjean.

LA LUMIÈRE

Il y a néanmoins un peu de lumière à travers cette triste histoire. Le plus jeune fils de M^{me} Plourde, Jayden, dix ans, a récemment pu voir sa mère après une séparation d'un mois. Le garçon était avec son père lorsqu'il a découvert M^{me} Plourde au bas des escaliers. « Ça l'empêchait d'aller à l'école », confie sa mère qui s'inquiétait bien évidemment pour son garçon.

Geneviève Plourde reçoit également la visite régulière de son conjoint, Shawn Philip King, et de l'une de ses filles, Marie-Lise. Cette dernière étudie pour devenir travailleuse sociale et apporte son soutien à sa mère. Un geste que la principale intéressée apprécie grandement. Les deux autres enfants de M^{me} Plourde n'habitaient plus avec elle depuis longtemps.

Pour contribuer à la campagne GoFundMe, visitez le <https://gofund.me/1ae689b>.

Un petit rappel à l'ordre pour les motoneigistes

MARIE-PIER GAGNON
mpgagnon@canadafrancais.com

La saison est encore jeune que déjà, des motoneigistes mettent à l'épreuve la patience des agriculteurs de la région en ne respectant pas les sentiers balisés. Une situation qui pousse l'Union des producteurs agricoles et la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec à sortir publiquement pour rappeler les enjeux d'un tel comportement.

Au Québec, 50 % des sentiers fédérés sont situés sur des terres privées appartenant majoritairement à des producteurs

agricoles ou forestiers. Ces derniers acceptent que les motoneigistes traversent leurs terres bien que cela puisse occasionner des pertes éventuelles lors de prochaines récoltes.

Des motoneigistes délinquants mettent toutefois en danger cette collaboration entre la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (FCMQ) et l'UPA en circulant hors des sentiers balisés. D'autres font également fi des règles de savoir-vivre en n'hésitant pas à jeter leurs déchets le long des pistes ou même à l'extérieur de celles-ci.

CONSÉQUENCES

Ces comportements laissent des traces. Président du syndicat de l'UPA Haut-Richelieu, Christian Kaiser cite l'exemple de cet agriculteur de La Prairie qui a récemment perdu une vache après que celle-ci ait ingéré des morceaux d'aluminium provenant d'une canette. D'autres ont vu leurs boisés être transformés en camp de base avec la construction de cabanes rudimentaires.

Il nuance toutefois le propos. « C'est probablement 1 % des motoneigistes qui sont le problème », dit-il. N'empêche que ce faible pourcentage a un impact réel sur le seuil de tolérance des producteurs de la région. Dans les dernières années, le tracé de plusieurs sentiers a d'ailleurs dû être revu après que des agriculteurs ont décidé de retirer leur droit de passage.

Directeur marketing à la FCMQ, Michel Garneau précise que l'arrivée de plusieurs nouveaux motoneigistes sur les sentiers en raison de la pandémie s'avère très

certainement un facteur dans la hausse observée des infractions cette saison. « Ils n'agissent pas nécessairement par mauvaise foi », dit-il en soulignant qu'il importe de faire connaître les bonnes pratiques.

SÉCURITÉ

Les dommages à la propriété ne sont toutefois pas le seul enjeu mis de l'avant par les agriculteurs. « Les sentiers balisés assurent aux motoneigistes que le passage est sécuritaire. Ceux qui choisissent de quitter le sentier s'exposent à plusieurs dangers cachés sous la neige, comme des dénivelés, des amas de roches ou des surfaces d'eau

non gelées », explique par communiqué l'UPA et la FCMQ.

Depuis la sortie publique conjointe des deux organisations, plusieurs clubs de la Montérégie ont relayé l'information sur leurs réseaux sociaux et déjà, on constate un changement dans le comportement des gens. « On souhaite que ce soit le début d'un renversement de tendance », de dire M. Garneau.

Mentionnons en terminant que les motoneigistes qui ne respectent pas les sentiers balisés sont passibles d'une amende de 350 \$.



Malgré des indications claires, plusieurs motoneigistes circulent hors des sentiers balisés.

Nos Spécialistes

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE
Mont-Saint-Grégoire

D^{rs} Myriam Birel • D^{rs} Nancy Lavoie • D^{re} Marie-Claude Duval

CHATS - CHIENS - LAPINS - FURETS - RONGEURS - REPTILES - OISEAUX

128, rang de la Montagne, Mont-Saint-Grégoire
450 347-7070 www.cvmstg.ca

Rendez votre annonce **PLUS VISIBLE** en ajoutant de la couleur pour seulement

15\$

additionnels

450 347-0323

Non-respect des sentiers de motoneige

Plus de producteurs agricoles s'impatientent

Katy Desrosiers | Les 2 Rives

La province connaît une recrudescence de motoneigistes qui sortent des sentiers balisés pour circuler dans les champs. La région ne fait pas exception. De plus en plus d'agriculteurs refusent de fermer les yeux et songent à révoquer leurs droits de passage.

« C'est du monde qui manque un peu de respect. [...] C'est encore plus dur à gérer cette année. Malheureusement, il y a des droits de passage qui vont se perdre. Chez nous, dans l'ensemble, on est quand même chanceux, mais ce n'est pas le cas partout », souligne le président du Club des Neiges Sorel-Tracy, Benoît Thivierge.

Le président de l'UPA Richelieu-Yamaska, Sylvain Joyal, reçoit d'agriculteurs de la région des photos démontrant la problématique. « J'en ai eu beaucoup de Saint-Robert, par exemple. Je ne sais pas s'ils ont fait une plainte à la municipalité ou au Club, mais quand ça va sur les réseaux sociaux, je sais qu'il y a des membres du Club des Neiges qui les voient et beaucoup ne sont pas contents. Ils disent de faire attention pour ne pas perdre les droits de passage », raconte M. Joyal.

Un producteur agricole peut révoquer un droit de passage sans préavis. Ainsi, une portion de tracé devrait être fermée et éventuellement, une autre voie devrait être aménagée.



Le président de l'UPA Richelieu-Yamaska, Sylvain Joyal, est producteur de grandes cultures à Yamaska et motoneigiste. Photo Pascal Cournoyer | Les 2 Rives ©

« C'est ça qu'il ne faut jamais oublier. Ils sont chez eux. Ce sont leurs terres. Si je vais briser ton perron, ça se peut que tu ne veuilles plus que je ne vienne chez vous jamais. C'est un peu le même principe. Il y a des gens dans le nord qui ont été obligés de fermer des sentiers. Ici, ce n'est pas arrivé encore. On a géré plus serré. On discute souvent avec nos propriétaires cultivateurs, on essaie d'expliquer que ce n'est pas tous nos membres qui font ça. Des fois, ce n'est pas des membres, ça peut être des voisins », mentionne M. Thivierge.

M. Joyal, lui-même motoneigiste, est producteur de grandes cultures comme

plusieurs producteurs de la région. Ceux-ci possèdent de vastes terres. Il est avantageux pour le Club de s'entendre avec eux puisqu'une seule entente résulte en une bonne distance de sentier. Autrement, le Club devrait signer plusieurs ententes avec plusieurs petits producteurs pour avoir la même distance.

« Ils ont tout à perdre en ce moment les motoneigistes et les VTT de ne pas respecter les sentiers parce que les producteurs commencent à en avoir ras-le-bol. Dans le passé, il y a eu des moyens de pression parce qu'ils passaient gratuitement et nous on payait des grosses taxes agricoles. On a fini

par trouver un terrain d'entente, mais maintenant, non seulement on continue d'endurer les motoneigistes qui passent dans nos champs, ils ne passent plus sur les sentiers », explique M. Joyal.

« Il y en a qui disent que les cultivateurs sont moins patients, ajoute M. Thivierge. Il ne sont pas moins patients, ils sont chez eux. [...] Il faut respecter les biens d'autrui », rappelle-t-il.

Protection des champs

Lorsque les motoneigistes sortent des sentiers, elles endommagent les champs, ce qui entraîne des dépenses supplémentaires et une diminution de la production pour les agriculteurs.

Aujourd'hui, on compte de plus en plus de nouvelles cultures comme les cultures d'automne, plus fragiles. « Il faut abriter le sol. Quand il est écrasé par la neige sous compression, où on a passé souvent, le plant meurt l'hiver parce que ça gèle trop profondément. Si on recule de 20 ou 25 ans, il y avait moins de luzerne, de cultures fragiles », relate Sylvain Joyal.

Le producteur note aussi un endroit où de petits sapins de plantation ont été détruits par des motoneigistes.

Benoît Thivierge comprend la situation. « Déjà nous, avec la surfacuse, on brise le champ, il ne faut pas se le cacher. À cet endroit-là, ça pousse beaucoup moins bien », conclut-il.

L'Orienthèque
CENTRE D'ORIENTATION
ET SERVICES D'INTÉGRATION
DE LA MAIN-D'ŒUVRE

**VOUS AVEZ 50 ANS ET +?
VOUS ÊTES À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI?**

LE PROJET B-50+, C'EST POUR VOUS!

Entrenez une démarche dynamique qui vous conduira vers l'obtention d'un emploi.

Bilan des acquis professionnels

Conception d'outils (CV, lettre) adaptés au marché du travail actuel

Accompagnement, soutien en recherche d'emploi et plus encore!

Projet

Votre parcours professionnel est loin d'être terminé!

Le projet B-50+ débute le 22 février 2021.

Inscrivez-vous dès maintenant au 450 730-0181.

Service offert dans le plus grand respect des consignes sanitaires en vigueur.

Avec le soutien financier de :

Visitez notre site web
www.orientheque.ca

GALA DIVERSITÉ 2021

1^{RE} ÉDITION

17 MARS 17H À 19H

EMPLOYEURS, POSEZ VOTRE
CANDIDATURE!

Vous favorisez la diversité
interculturelle au sein de votre
entreprise et dans la région?
Le **Prix Diversité** s'adresse à vous!
Vous avez **jusqu'au 28 février**
pour vous inscrire.

INVITÉ SPÉCIAL
FABRICE VIL →

Pour plus d'informations :
Pascale Lafond
plafond@orientheque.ca
450 730-0181, poste 106

Prix Diversité 2021 →

Avec la participation financière de :

Des pistes de solutions pour protéger les champs

Katy Desrosiers | Les 2 Rives

Afin de contrôler la problématique des motoneigistes qui sortent hors des sentiers balisés, le Club des Neiges Sorel-Tracy s'assure de faire de la sensibilisation auprès de ses membres. La Sûreté du Québec est aussi de la partie.

En janvier et février, trois samedis de suite, le Club des Neiges a demandé l'aide de la Fédération des Clubs de Motoneigistes du Québec (FCMQ) et 14 motoneigistes sont venus dans la région pour faire de la prévention dans les sentiers. La Sûreté du Québec s'est jointe à certains moments.

« On est rendu à donner des contraventions parce que malheureusement, certains ont plus de misère à comprendre. [...] Oui c'a été une dure journée pour certaines personnes, mais ça a fait un grand bien parce que j'ai beaucoup moins de traces cette semaine en dehors des balises. Le message passe », raconte le président du Club des Neiges, Benoit Thivierge.

De la patrouille a aussi été réalisée pour la vitesse, entre autres près des rues Auber et Codling à Sorel-Tracy, où des motoneiges passent pour se rendre vers Sainte-Anne-de-Sorel. Si une problématique était soulevée au niveau de la vitesse dans ce quartier résidentiel, la Ville de Sorel-Tracy pourrait révoquer son droit de passage et ainsi, toute la portion de Sainte-Anne-de-Sorel serait coupée du circuit.

Des amendes aux clubs?

Le président de l'UPA Richelieu-Yamaska, Sylvain Joyal, confirme que les clubs sensibilisent leurs membres. Il constate aussi que les producteurs parlent de plus en plus de la problématique sur les réseaux sociaux afin qu'elle soit connue.

Toutefois, pour certains motoneigistes, il affirme que la sensibilisation ne suffit pas. M. Joyal croit qu'en donnant des amendes directement aux clubs, les membres qui respectent les consignes tenteront davantage de sensibiliser ceux qui ne les respectent pas, puisqu'ils ne voudront pas que le coût de leur carte de membre augmente.

« Jamais le Club ne sera capable de contrôler tous ses membres, ça, je suis d'accord, mais c'est peut-être une façon », avance-t-il.

Des dédommagements ont déjà été demandés à la FCQM, mais cette dernière avait refusé, selon M. Joyal. Il explique que même si les motoneiges restent sur les sentiers, le tout occasionne des désagréments. Entre autres, des dommages peuvent être faits à des ponceaux, ce qui nécessite des réparations. Aussi, chaque année, M. Joyal ramasse sur ses terres des bâtons que les bénévoles du Club n'ont pu ramasser lorsqu'ils sont passés en fin de saison parce qu'ils étaient encore gelés dans le sol.

« Il y a toujours un petit quelque chose. Là, on appelle le Club. Il y en a qui ne s'occupent pas de ça, mais dans mon cas, pour garder une bonne relation, je demande au Club de venir faire signer le droit de passage



Le président du Club des Neiges Sorel-Tracy, Benoit Thivierge, demande à ses membres de respecter les consignes concernant les sentiers balisés. Photo Pascal Cournoyer | Les 2 Rives ©

une fois par an. Si j'ai trouvé des piquets, quand le gars vient, je lui dis qu'ils n'ont pas tous été ramassés et je lui donne. [...] C'est des petites affaires comme ça qui devraient peut-être se faire en plus grande quantité », songe M. Joyal.

Février est le mois de la motoneige et de l'environnement. Dans ce contexte, la Fédération des Clubs de Motoneigistes du Québec et l'UPA rappellent d'adopter des pratiques respectueuses et de demeurer sur les sentiers.



Planifiez votre dépistage auditif

MARIE-JOSÉE PAUL
CLINIQUE AUDITIVE - AUDIOPROTHÉSISTES
Entendez bien. Vivez mieux!

Service complet en audioprothèse

Vente, pose et ajustement d'aides auditives

Certains modèles sont couverts par la RAMQ et la CNESST, selon les critères d'admissibilité.

**GRATUIT POUR UN TEMPS LIMITÉ!*
TEST DE DÉPISTAGE AUDITIF**

*Valide jusqu'au 30 avril 2021, sur prise de rendez-vous seulement

Sorel-Tracy
212, avenue Hôtel Dieu
Stationnement gratuit
450 742-8219 | mjpaudio.ca

Les motoneigistes invités à circuler sur les sentiers balisés

MARC-ANDRÉ COUILLARD
macouillard@coupdoeil.info

LOISIR. La Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (FCMQ) et l'Union des producteurs agricoles (UPA) rappelle à l'ordre certains motoneigistes qui circulent à l'extérieur des sentiers balisés.

« La circulation non autorisée hors sentiers empiétant sur des terrains privés enfreint les ententes à l'amiable convenues entre les clubs de motoneigistes et les producteurs agricoles », indiquent ces deux organisations dans un communiqué conjoint, diffusé le 4 février.

On compte 33 000 kilomètres de sentiers au Québec, dont 50 % sont situés sur des terres privées appartenant le plus souvent à des producteurs agricoles et forestiers, rappelle l'UPA.

« Les agriculteurs qui accordent un droit de passage sur leurs terres le font pour rendre service à la communauté, rappelle Marcel Groleau, président de l'UPA. Ils contribuent aussi, du même coup, au développement économique de la collectivité. Le fait que de plus en plus de

motoneigistes ne respectent pas les sentiers et circulent sur les terres sans autorisation pourrait toutefois compromettre leur bonne relation avec les clubs de motoneiges, ce qui rendrait beaucoup plus difficile la pratique de ce loisir. »

CONSÉQUENCES

Le passage de motoneiges sur les terres agricoles nuit à la production de nombreuses récoltes, souligne l'UPA. La neige compactée perd sa qualité isolante et entraîne un gel au sol qui nuit à la végétation et aux cultures, comme le blé, la luzerne, les bleuets ou les arbres.

« Les producteurs acceptent malgré tout cette conséquence sur les sentiers, souligne l'UPA. Cependant, les comportements non respectueux de certains motoneigistes, tels que la circulation hors sentier, les équipements abîmés (broches, barrières, machinerie, cadenas, etc.) et les déchets mettent à rude épreuve la bonne entente avec les producteurs. »

La circulation en dehors des sentiers balisés peut aussi s'avérer dangereuse. En effet, les sentiers balisés assurent aux motoneigistes que le passage est sécuritaire. Ceux qui quittent le



Les motoneigistes sont invités à respecter les sentiers balisés. (Photo: Coupd'œil - Archemi)

sentier s'expose à des dangers cachés sous la neige, comme des dénivellés, des amas de roches ou des surfaces d'eau non gelées.

« La motoneige est un fleuron au Québec, en bonne partie grâce à la générosité de dizaines de milliers de propriétaires fonciers qui octroient gratuitement des droits de passage à

leurs clubs de motoneigistes locaux, rappelle Réal Camiré, le président de la FCMQ. La générosité et la tolérance de ces propriétaires sont toutefois mises à l'épreuve lorsque certains motoneigistes choisissent de circuler comme bon leur semble sur leurs terres. Ce comportement doit cesser. »

Guide des gens d'affaires

Coup d'œil

Commerçants
et gens d'affaires
SOYEZ VU...

OFFRE D'EMPLOI



La plus grande boutique au Canada
Maintenant en ligne

outletscentre.com
centreoutlets.com

**Plus Grande Boutique
au Canada***

*Exclusivement Marques & Designers

927 Boul. Saint-Jean-Baptiste, Mercier, Qc.

OFFRE D'EMPLOI

AquaWaterEau.com
Corporation



Rejoignez-vous à une équipe toujours en progression depuis 32 ans

POSTES:

Diplômé Traitement d'eau – Électromécanicien –
Microbiologiste – Technicien – Installateur

Faire parvenir votre CV :

AdminGen@aquawatereau.com

**Le plus grand centre
d'Analyse et Traitement
d'eau au Canada**

2255 Principale, Saint-Michel, Qc.

Accueil › Actualités › Plus de producteurs agricoles s'impatientent

17 FÉVRIER 2021

NON-RESPECT DES SENTIERS DE
MOTONEIGE

Plus de producteurs agricoles s'impatientent

Par: Katy Desrosiers



La province connaît une recrudescence de motoneigistes qui sortent des sentiers balisés pour circuler dans les champs. La région ne fait pas exception. De plus en plus d'agriculteurs refusent de fermer les yeux et songent à révoquer leurs droits de passage.

« C'est du monde qui manque un peu de respect. [...] C'est encore plus dur à gérer cette année. Malheureusement, il y a des droits de passage qui vont se perdre. Chez nous, dans l'ensemble, on est quand même chanceux, mais ce n'est pas le cas partout », souligne le président du Club des Neiges Sorel-Tracy, Benoit Thivierge.

Le président de l'UPA Richelieu-Yamaska, Sylvain Joyal, reçoit d'agriculteurs de la région des photos démontrant la problématique. « J'en ai eu beaucoup de Saint-Robert, par exemple. Je ne sais pas s'ils ont fait une plainte à la municipalité ou au Club, mais quand ça va sur les réseaux sociaux, je sais qu'il y a des membres du Club des Neiges qui les voient et beaucoup ne sont pas contents. Ils disent de faire attention pour ne pas perdre les droits de passage », raconte M. Joyal.

Un producteur agricole peut révoquer un droit de passage sans préavis. Ainsi, une portion de tracé devrait être fermée et éventuellement, une autre voie devrait être aménagée.

« C'est ça qu'il ne faut jamais oublier. Ils sont chez eux. Ce sont leurs terres. Si je vais briser ton perron, ça se peut que tu ne veuilles plus que je ne vienne chez vous jamais. C'est un peu le même principe. Il y a des gens dans le nord qui ont été obligés de fermer des sentiers. Ici, ce n'est pas arrivé encore. On a géré plus serré. On discute souvent avec nos propriétaires cultivateurs, on essaie d'expliquer que ce n'est pas tous nos membres qui font ça. Des fois, ce n'est pas des membres, ça peut être des voisins », mentionne M. Thivierge.

M. Joyal, lui-même motoneigiste, est producteur de grandes cultures comme plusieurs producteurs de la région. Ceux-ci possèdent de vastes terres. Il est avantageux pour le Club de s'entendre avec eux puisqu'une seule entente résulte en une bonne distance de sentier. Autrement, le Club devrait signer plusieurs ententes avec plusieurs petits producteurs pour avoir la même distance.

« Ils ont tout à perdre en ce moment les motoneigistes et les VTT de ne pas respecter les

sentiers parce que les producteurs commencent à en avoir ras-le-bol. Dans le passé, il y a eu des moyens de pression parce qu'ils passaient gratuitement et nous on payait des grosses taxes agricoles. On a fini par trouver un terrain d'entente, mais maintenant, non seulement on continue d'endurer les motoneiges qui passent dans nos champs, ils ne passent plus sur les sentiers », explique M. Joyal.

« Il y en a qui disent que les cultivateurs sont moins patients, ajoute M. Thivierge. Il ne sont pas moins patients, ils sont chez eux. [...] Il faut respecter les biens d'autrui », rappelle-t-il.

Protection des champs

Lorsque les motoneiges sortent des sentiers, elles endommagent les champs, ce qui entraîne des dépenses supplémentaires et une diminution de la production pour les agriculteurs.

Aujourd'hui, on compte de plus en plus de nouvelles cultures comme les cultures d'automne, plus fragiles. « Il faut abriter le sol. Quand il est écrasé par la neige sous compression, où on a passé souvent, le plant meurt l'hiver parce que ça gèle trop profondément. Si on recule de 20 ou 25 ans, il y

avait moins de luzerne, de cultures fragiles », relate Sylvain Joyal.

Le producteur note aussi un endroit où de petits sapins de plantation ont été détruits par des motoneiges.

Benoit Thivierge comprend la situation. « Déjà nous, avec la surfaceuse, on brise le champ, il ne faut pas se le cacher. À cet endroit-là, ça pousse beaucoup moins bien », conclut-il.

Des pistes de solutions pour protéger les champs

Afin de contrôler la problématique des motoneigistes qui sortent hors des sentiers balisés, le Club des Neiges Sorel-Tracy s'assure de faire de la sensibilisation auprès de ses membres. La Sûreté du Québec est aussi de la partie.

En janvier et février, trois samedis de suite, le Club des Neiges a demandé l'aide de la Fédération des Clubs de Motoneigistes du Québec (FCMQ) et 14 motoneigistes sont venus dans la région pour faire de la prévention dans les sentiers. La Sûreté du Québec s'est jointe à certains moments.

« On est rendu à donner des contraventions parce que malheureusement, certains ont plus de misère à comprendre. [...] Oui ç'a été une dure journée pour certaines personnes, mais ç'a fait un grand bien parce que j'ai beaucoup moins de traces cette semaine en dehors des balises. Le message passe », raconte le président du Club des Neiges, Benoit Thivierge.

De la patrouille a aussi été réalisée pour la vitesse, entre autres près des rues Auber et Codling à Sorel-Tracy, où des motoneiges passent pour se rendre vers Sainte-Anne-de-Sorel. Si une problématique était soulevée au niveau de la vitesse dans ce quartier résidentiel, la Ville de Sorel-Tracy pourrait révoquer son droit de passage et ainsi, toute la portion de Sainte-Anne-de-Sorel serait coupée du circuit.

Des amendes aux clubs?

Le président de l'UPA Richelieu-Yamaska, Sylvain Joyal, confirme que les clubs sensibilisent leurs membres. Il constate aussi que les producteurs parlent de plus en plus de la problématique sur les réseaux sociaux afin qu'elle soit connue.

Toutefois, pour certains motoneigistes, il affirme que la sensibilisation ne suffit pas. M. Joyal croit qu'en donnant des amendes directement aux clubs, les membres qui respectent les consignes tenteront davantage de sensibiliser ceux qui ne les respectent pas, puisqu'ils ne voudront pas que le coût de leur carte de membre augmente.

« Jamais le Club ne sera capable de contrôler tous ses membres, ça, je suis d'accord, mais c'est peut-être une façon », avance-t-il.

Des dédommagements ont déjà été demandés à la FCQM, mais cette dernière avait refusé, selon M. Joyal. Il explique que même si les motoneiges restent sur les sentiers, le tout occasionne des désagréments. Entre autres, des dommages peuvent être faits à des ponceaux, ce qui nécessite des réparations. Aussi, chaque année, M. Joyal ramasse sur ses terres des bâtons que les bénévoles du Club n'ont pu ramasser lorsqu'ils sont passés en fin de saison parce qu'ils étaient encore gelés dans le sol.

« Il y a toujours un petit quelque chose. Là, on appelle le Club. Il y en a qui ne s'occupent pas de ça, mais dans mon cas, pour garder une bonne relation, je demande au Club de venir faire signer le droit de passage une fois par an. Si j'ai trouvé des

piquets, quand le gars vient, je lui dis qu'ils n'ont pas tous été ramassés et je lui donne. [...] C'est des petites affaires comme ça qui devraient peut-être se faire en plus grande quantité », songe M. Joyal.

Février est le mois de la motoneige et de l'environnement. Dans ce contexte, la Fédération des Clubs de Motoneigistes du Québec et l'UPA rappellent d'adopter des pratiques respectueuses et de demeurer sur les sentiers.

Accueil › Actualités › Des terres agricoles saccagées par des motoneigistes

24 FÉVRIER 2021

Des terres agricoles saccagées par des motoneigistes

Par: Sarah-Eve Charland



Bien que les agriculteurs doivent composer avec des pertes chaque année en raison des motoneigistes qui se promènent sans respecter les sentiers, l'enjeu est pire que jamais cette année. Pandémie, nouveaux adeptes de motoneige et agressivité composent un cocktail corsé servi aux agriculteurs depuis plusieurs semaines.

« Avec la pandémie, c'est pire. Jusqu'à maintenant, personne ne m'a demandé s'ils pouvaient passer. Il n'y a aucun sentier sur nos terres. [...] L'autre jour, mon conjoint a averti un motoneigiste qu'il ne pouvait pas passer. Le motoneigiste est devenu très agressif. Pourtant, mon conjoint était chez lui, mais pas le motoneigiste. Les réactions sont plus agressives. Je ne

dis pas qu'ils sont tous comme ça, mais ce sont des histoires que j'entends aussi chez mes collègues. C'est vraiment répandu. C'était difficile avant. Ce l'est encore plus cette année », observe Mylène Surprenant, acéricultrice des Érablières Florent à Saint-Charles-sur-Richelieu.

Dans son coin, les motoneigistes empruntent un chemin privé qui relie plusieurs érablières dans un boisé. Le chemin se transforme en cul-de-sac. Les motoneigistes, n'ayant d'autre choix, se promènent dans le boisé pour revenir. Ils peuvent alors écraser de jeunes érables ou abîmer des tubulures. « C'est ça le gros enjeu. Ils abîment tout ce qu'ils ne voient pas », poursuit-elle.

Le président de l'Union des producteurs agricole (UPA) de la Vallée-du-Richelieu, Charles Boulerice, rappelle l'importance de respecter la propriété privée.

« Par exemple, l'automne dernier, j'ai investi près de 3500 \$ en engrais vert pour m'assurer d'avoir des champs verts au printemps. Si on compacte la neige, ça va favoriser le gel et créer des endroits plus jaunes. L'agriculture a beaucoup changé. Ce qui est populaire, c'est de ne pas travailler le sol. Je ne veux pas de trace dans mon champ. Je ne veux pas travailler mon sol. Si mes tiges sont couchées toutes dans le même sens, je vais travailler dans le sens inverse cet été. Si un

motoneigiste va dans tous les sens sur mon terrain, il vient de changer comment je vais devoir travailler », explique M. Boulerice.

L'UPA de la Montérégie a d'ailleurs fait imprimer 100 pancartes de sensibilisation. Elles ont été mises à la disposition des agriculteurs, des municipalités et des clubs de motoneige gratuitement. En moins de deux jours, elles ont été épuisées. Le syndicat a alors commandé 600 autres pancartes pour répondre à la demande.

Un privilège

Certains producteurs accordent des droits de passage aux clubs de motoneige et, du même coup, assument des pertes de production aux endroits où sont tracés les sentiers. Les clubs de motoneige vendent par la suite des cartes de membre donnant ainsi l'autorisation d'utiliser ces sentiers. Ces sommes permettent d'entretenir les sentiers.

« Mon droit de passage, je l'ai donné une fois au téléphone pendant que je mangeais mon lunch, raconte M. Boulerice. Je n'ai rien en retour. J'aimerais que les clubs nous rencontrent. On n'a pratiquement pas de contact avec eux. S'ils ne prennent pas soin de nos terres, ils vont perdre ce privilège. »

Le président du Club de motoneige Adidou, Robert Roy, est bien conscient que l'accès aux terres agricoles est un privilège qui peut être révoqué.

« Quand on rencontre les membres, on leur explique où ils peuvent passer et où ils ne peuvent pas. Les agriculteurs nous permettent un passage précis, mais pas un accès partout sur leurs terres. Leur culture, c'est leur gagne-pain. Ils peuvent nous enlever ce privilège. Ça peut arriver », reconnaît-il.

Le Club compte près de 900 membres. Avec la pandémie, la motoneige a accueilli de nombreux nouveaux adeptes. « Effectivement, la problématique est plus présente cette année. Il y a plusieurs nouveaux adeptes. Ils ne sont pas tous au courant de comment ça fonctionne. On a diffusé de l'information sur les réseaux sociaux. On a ajouté plus de signalisation pour rappeler de rester sur les sentiers », assure-t-il.

Au moment de mettre sous presse, la Sûreté du Québec (SQ) n'était pas en mesure d'affirmer s'il y avait eu une augmentation des plaintes concernant des motoneiges circulant sur des terres agricoles. Sur le territoire de Pierre-De Saurel et de la Vallée-du-Richelieu, la SQ a effectué une vingtaine de sorties à l'hiver 2020-2021, a donné une vingtaine de constats d'infraction et a

effectué des vérifications auprès de 300 motoneiges lors de ses patrouilles.

Pour ce territoire, on retrouve quatre patrouilleurs formés pour les sentiers de motoneige. La SQ possède aussi deux motoneiges pour effectuer les patrouilles.

Facebook

Twitter

Pinterest

Plus d'options...



Sarah-Eve Charland

secharland@oeilregional.com

[Consulter tous les articles de Sarah-Eve Charland](#)



Des terres agricoles saccagées par des motoneigistes

SARAH-EVE

Charland

secharland@oelregional.com



Bien que les agriculteurs doivent composer avec des pertes chaque année en raison des motoneigistes qui se promènent sans respecter les sentiers, l'enjeu est pire que jamais cette année. Pandémie, nouveaux adeptes de motoneige et agressivité composent un cocktail corsé servi aux agriculteurs depuis plusieurs semaines.

« Avec la pandémie, c'est pire. Jusqu'à maintenant, personne ne m'a demandé s'il pouvait passer. Il n'y a aucun sentier sur nos

terres. [...] L'autre jour, mon conjoint a averti un motoneigiste qu'il ne pouvait pas passer. Le motoneigiste est devenu très agressif. Pourtant, mon conjoint était chez lui, mais pas le motoneigiste. Les réactions sont plus agressives. Je ne dis pas qu'ils sont tous comme ça, mais ce sont des histoires que j'entends aussi chez mes collègues. C'est vraiment répandu. C'était difficile avant. Ce l'est encore plus cette année », observe Mylène Surprenant, acéricultrice des Érablières Florent à Saint-Charles-sur-Richelieu.

Dans son coin, les motoneigistes empruntent un chemin privé qui relie plusieurs érablières dans un boisé. Le chemin se transforme en cul-de-sac. Les motoneigistes, n'ayant d'autre choix, se promènent dans le boisé pour revenir. Ils peuvent alors écraser de jeunes érables ou abîmer des tubulures. « C'est ça le gros enjeu. Ils abîment tout ce qu'ils ne voient pas », poursuit-elle.

Le président de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de la Vallée-du-Richelieu,

Charles Boulerice, rappelle l'importance de respecter la propriété privée.

« Par exemple, l'automne dernier, j'ai investi près de 3500 \$ en engrais vert pour m'assurer d'avoir des champs verts au printemps. Si on compacte la neige, ça va favoriser le gel et créer des endroits plus jaunes. L'agriculture a beaucoup changé. Ce qui est populaire, c'est de ne pas travailler le sol. Je ne veux pas de trace dans mon champ. Je ne veux pas travailler mon sol. Si mes tiges sont couchées toutes dans le même sens, je vais travailler dans le sens inverse cet été. Si un motoneigiste va dans tous les sens sur mon terrain, il vient de changer comment je vais devoir travailler », explique M. Boulerice.

L'UPA de la Montérégie a d'ailleurs fait imprimer 100 pancartes de sensibilisation. Elles ont été mises à la disposition des agriculteurs, des municipalités et des clubs de motoneige gratuitement. En moins de deux jours, elles ont été épuisées. Le syndicat a alors commandé 600 autres pancartes pour répondre à la demande.

Un privilège

Certains producteurs accordent des droits de passage aux clubs de motoneige et, du même coup, assument des pertes de production aux endroits où sont tracés les sentiers. Les clubs de motoneige vendent par la suite des cartes de membre donnant ainsi l'autorisation d'utiliser ces sentiers. Ces sommes permettent d'entretenir les sentiers.

« Mon droit de passage, je l'ai donné une fois au téléphone pendant que je mangeais mon lunch, raconte M. Boulerice. Je n'ai rien en retour. J'aimerais que les clubs nous rencontrent. On n'a pratiquement pas de contact avec eux. S'ils ne prennent pas soin de nos terres, ils vont perdre ce privilège. »

Le président du Club de motoneige Adidou, Robert Roy, est bien conscient que l'accès aux terres agricoles est un privilège qui peut être révoqué.

« Quand on rencontre les membres, on leur explique où ils peuvent passer et où ils ne peuvent pas. Les agriculteurs nous permettent un passage précis, mais pas un accès partout sur leurs terres. Leur culture, c'est leur gagne-pain. Ils peuvent nous enlever ce privilège. Ça peut arriver », reconnaît-il.



Le Club compte près de 900 membres. Avec la pandémie, la motoneige a accueilli de nombreux nouveaux adeptes. « Effectivement, la problématique est plus présente cette année. Il y a plusieurs nouveaux adeptes. Ils ne sont pas tous au courant de comment ça fonctionne. On a diffusé de l'information sur les réseaux sociaux. On a ajouté plus de signalisation pour rappeler de rester sur les sentiers », assure-t-il.

Au moment de mettre sous presse, la Sûreté du Québec (SQ) n'était pas en mesure d'affirmer s'il y avait eu une augmentation des plaintes concernant des motoneiges circulant sur des terres agricoles. Sur le territoire de Pierre-De-Saurel et de la Vallée-du-Richelieu, la SQ a effectué une vingtaine de sorties à l'hiver 2020-2021, a donné une vingtaine de constats d'infraction et a effectué des vérifications auprès de 300 motoneiges lors de ses patrouilles.

Pour ce territoire, on retrouve quatre patrouilleurs formés ou les sentiers de motoneige. La SQ possède aussi deux motoneiges pour effectuer les patrouilles. ■

sommaire

Actualité	3
Opinion	8
Immobilier	29
Culture	35
Jeux	36
Cartes professionnelles	38
Horoscope	38
Petites annonces	39
Carrière et professions	41
Avis légaux	44
Nécrologie	45
Sports	46



L'acéricultrice Mylène Surprenant déplore le comportement de motoneigistes.
Photo Robert Gosselin | L'Œil Régional ©

Société de l'assurance automobile Québec

Prenez rendez-vous pour avoir priorité :
ccivr.com/saaq • 1 855 564-3170

Lundi, mardi mercredi et vendredi : 9 h à 17 h
JEUDI : 9 h à 19 h • Samedi : 9 h à 13 h

NOUVEAUX SERVICES!

- Permis d'apprenti conducteur
- Tests Visuels
- Réémission de permis de conduire annulé depuis 3 ans ou moins

230, rue Brébeuf, bureau 103, Belœil

CCIVR

CLINIQUE DENTAIRE

POUR TOUTE LA FAMILLE
JOUR ET SOIR
2 SAMEDIS PAR MOIS
URGENCES ACCEPTÉES
NOUVEAUX PATIENTS ACCEPTÉS

SERVICES OFFERTS

- Prévention
- Restauration esthétique
- Blanchiment • Prothèses fixes et amovibles
- Soins des gencives
- Traitement de canal
- Chirurgie
- Orthodontie

381, boul. Laurier, Mont-Saint-Hilaire
450 446-4141 • www.dentistemontsainthilaire.ca

MONTÉRÉGIE: Meilleure cohabitation motoneigistes-producteurs espérée



JEAN-FRANÇOIS DESAULNIERS
jeudi 4 février 2021 - 13h26



Motoneigistes, Bell Media

La Fédération des clubs de motoneigistes et l'Union des producteurs agricoles de la Montérégie demandent aux motoneigistes d'être respectueux des terres agricoles. En Montérégie par exemple, des producteurs de la MRC de Rouville ont vu des motoneigistes passer sur leurs terres où reposent du blé d'automne et du grain sous la neige.

50 % des 33 000 kilomètres de sentiers au Québec sont situés sur des terres privées appartenant très souvent à des producteurs agricoles et forestiers.

istes qui choisissent de quitter les sentiers fédérés s'exposent aussi à des dangers cachés sous la neige, comme des dénivelés, des amas de roches.

Comme garde-manger du Québec, la Montérégie regroupe plus de 6880 fermes et elles génèrent 30% du PIB agricole québécois.

La Fédération en profite donc pour demander une cohabitation harmonieuse entre producteurs et motoneigistes en rappelant que de rester dans les sentiers, c'est d'abord de réduire l'impact sur la végétation et sur les animaux.

Elle fait aussi un rappel concernant la disposition des déchets dans la nature et incite les motoneigistes à maintenir les **silencieux originaux** sur leurs motoneiges.

Michel Garneau est directeur marketing de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec.

«Depuis le début de l'hiver, il y a un nouvel engouement pour la motoneige au niveau des ventes, ce qui fait que de nouveaux adeptes sortent des sentiers et occasionnent des dommages sur les terres. La réalité, c'est que les propriétaires concèdent des corridors, comme c'est le cas en Montérégie et il faut s'en tenir aux corridors. C'est souvent une minorité de délinquants mais lorsque des gens jettent des déchets, ne respectent pas les corridors, les producteurs se tannent et ne veulent plus concéder de passage.»

Michel Garneau, directeur marketing de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec

Les producteurs souhaitent protéger leurs terres

Le président de l'UPA Montérégie Jérémie Letellier remarque à son tour que de nouveaux adeptes sont passés sur des terres agricoles et qu'ils n'ont absolument pas tenu compte des cultures potentiels et des dommages considérables aux champs.

Des internautes ont aussi partagé certaines images sur les médias sociaux de traces de motoneige sur ces terres.

Il rappelle à son tour que les droits de passages sont un privilège qui s'accompagne de devoirs.

«Un seul passage sur une culture peut être terrible quand une motoneige brise le blé d'automne ou des céréales. Ça «impacte» directement la prochaine production et personne n'y gagne. Il semble y avoir des cas dans plusieurs secteurs de la Montérégie, puisque ce ne sont pas des terres de la Couronne mais bien des terres agricoles en grande partie. Par exemple, sur les médias sociaux, des motoneigistes sont passés directement sur une terre dans le Haut-Richelieu plutôt que de suivre le sentier. C'est donc un appel à la bonne entente que nous lançons»

Jérémie Letellier, président UPA Montérégie

Sensibiliser la population aux réalités agricoles

Le 23 février 2021 à 11 h 18 min

Par Boris Chassagne | Initiative de journalisme local



La seconde phase de la campagne de sensibilisation doit aborder plusieurs thématiques, dont celles de la santé des sols, des odeurs, du partage de la route et des bruits générés par les activités agricoles. (Photo : L'Avenir & Des Rivières - Archives)

AGRICULTURE. Une campagne de sensibilisation aux réalités du milieu agricole bat son plein en Montérégie.

Cette initiative publique, lancée au printemps dernier sous la thématique « Notre campagne, un milieu de vie à partager » entre dans sa seconde phase. Elle doit aborder plusieurs thématiques, dont celles de la santé des sols, des odeurs, du partage de la route et des bruits générés par les activités agricoles.

Les MRC de la Montérégie, la Fédération de l'UPA de la Montérégie et l'agglomération de Longueuil. « Plusieurs outils de communication ont été développés, portés par le réseau des municipalités afin de déboulonner les croyances, atténuer les contrariétés et aborder les enjeux liés au travail agricole. Cette campagne vise à favoriser le vivre ensemble et le dialogue entre les producteurs agricoles et les résidents de la zone agricole en Montérégie », précise Joëlle Jetté, porte-parole de la Fédération de l'UPA de la Montérégie.

Avec l'étalement urbain, les secteurs résidentiels se rapprochent inéluctablement des campagnes. Et les irritants se multiplient. Les municipalités en sont conscientes et cherchent à les désamorcer. «La vie a changé. Les agriculteurs de la Montérégie souhaitent dialoguer avec leurs voisins. Résider dans un milieu agricole nécessite parfois de la patience, mais l'agriculture locale nous garantit un approvisionnement en quantité suffisante de produits frais et de qualité supérieure», explique Jérémie Letellier, président de l'UPA de la Montérégie. «L'agriculture est un secteur innovant, à la recherche de solutions en matière d'agroenvironnement et de lutte aux changements climatiques. Il était temps, surtout en Montérégie, de faire le point», ajoute Mme Jetté. «Les commentaires sont très positifs. Quand on parle des réalités et des contraintes des agriculteurs, les gens apprécient.»

L'agriculture, ma voisine!

Chaque MRC a en main son Plan de développement de la zone agricole (PDZA). L'enjeu de la cohabitation avait souvent été soulevé par le secteur municipal. «La Montérégie est le garde-manger du Québec. Quand on veut privilégier les circuits courts, l'agriculture de proximité, cela veut dire, l'agriculture, ma voisine. Il faut comprendre ce que ça implique que de vivre dans un territoire agricole», affirme Joëlle Jetté de l'UPA.

Après la première phase de la campagne, lancée au printemps, le projet s'est poursuivi l'été dernier dans plusieurs camps de jour. L'initiative a permis de sensibiliser près de 700 enfants aux réalités du monde agricole. Au total, 36 activités ont eu lieu dans 27 municipalités de la Montérégie. Il est probable que l'expérience soit reconduite l'an prochain. La campagne se poursuit jusqu'au mois d'octobre 2021. Les questions entourant la gestion de l'eau et des pesticides seront abordées au cours des prochains mois.

4 FÉVRIER 2021

COHABITATION HARMONIEUSE EN
ZONE AGRICOLE EN MONTÉRÉGIE

Des efforts pour diminuer l'usage des pesticides

Par: Le Courrier

L'emploi de pesticides a pour but de protéger les cultures contre les pertes occasionnées par des insectes nuisibles, des herbes envahissantes et des maladies de plantes. L'UPA de la Montérégie, 13 MRC et l'agglomération de Longueuil souhaitent informer la population sur les efforts qui sont prodigués par les agriculteurs afin de diminuer l'usage des pesticides.

Les agricultrices et les agriculteurs sont sensibilisés aux questions essentielles entourant les pesticides. En préservant la biodiversité, la qualité des eaux de

surface et souterraines ainsi que la santé des sols, les productrices et producteurs assurent non seulement la viabilité de leur ferme, mais surtout la santé de la population, que ce soit la protection •de leur famille, de leurs employés et du voisinage ou la salubrité des aliments.

Avec une utilisation parmi les plus faibles au monde (2,9 kg par hectare), le Québec est un chef de file en ce qui concerne la quantité moyenne de pesticides appliquée. Sur une période de 10 ans (2006-2017), on parle d'une réduction de 14 %. De plus, les produits utilisés en agriculture sont préalablement autorisés par les agences gouvernementales. Santé Canada impose un encadrement strict lié à l'utilisation et des limites quantitatives précises de traces pouvant se retrouver sur les aliments. Cette limite est de 100 à 3000 fois plus basse que le seuil de sécurité établi.

En plus de ne pas pouvoir appliquer n'importe quel produit, l'utilisation de certains nécessite l'encadrement d'un agronome. Finalement, des distances entre l'endroit d'épandage des pesticides et les bâtiments, les cours d'eau et les sites de prélèvement d'eau doivent être respectées.

Les fermes familiales tendent à diminuer l'usage des pesticides en employant notamment des techniques de dépistage dans leurs champs, des rotations de culture et des moyens de gestion intégrée, c'est-à-dire qu'ils connaissent leurs plantations, les ennemis de leurs plantes et les alliés qu'ils peuvent trouver naturellement dans l'écosystème. Par ces techniques alternatives de prévention, de suivi et d'intervention, certains producteurs réussissent à réduire de façon importante l'utilisation de produits phytosanitaires.

Rappelons que le projet de cohabitation harmonieuse en zone agricole est d'envergure régionale. Il a pour objectif de favoriser le vivre ensemble et le dialogue entre les producteurs agricoles et les résidents.

agroalimentaire

Programme ALUS Montérégie

Trois fermes de la région participent au programme

La Fédération de l'UPA de la Montérégie et ALUS Canada ont dévoilé les 24 fermes participantes au programme de rétribution agroenvironnemental ALUS Montérégie, dont trois se situent dans la MRC des Maskoutains. Cette année, 13,79 hectares de terres agricoles, soit l'équivalent de 23 terrains de football, ont été cédés pour cinq ans par des familles agricoles afin de réaliser une multitude de projets de revitalisation dans 14 municipalités de la Montérégie.

Trois importants projets d'agriculture durable ont été réalisés en 2020 dans la MRC des Maskoutains grâce au programme ALUS Montérégie. Une superficie totale de 0,896 hectare de terres agricoles a été cédée par les entreprises agricoles participantes pour concrétiser des aménagements agroenvironnementaux durables.

La Ferme Gérald St-Pierre à La Présentation et Les entreprises Lacombe à Sainte-Madeleine ont procédé à l'implantation de bandes riveraines herbacées pour pollinisateurs. De son côté, la Ferme Jocelyn Michon à La Présentation



La Ferme Jocelyn Michon, de La Présentation, a participé au programme ALUS Montérégie en plantant une bande fleurie pour pollinisateurs et une haie arbustive. Photo gracieuseté

a opté pour l'installation d'une bande fleurie pour pollinisateurs et d'une haie arbustive.

À l'échelle de la Montérégie, les aménagements permettront d'améliorer

considérablement l'environnement et le bien-être des collectivités grâce à la végétalisation de bandes riveraines élargies pour les pollinisateurs; la plantation de haies brise-vent, haies arbustives et

haies multistrates; et le reboisement de zones en friche.

Les impacts engendrés sont bien réels, notamment la réduction des odeurs, l'absorption des polluants dans l'air et la réduction des pesticides, des nutriments et des sédiments dans les cours d'eau.

« Les agricultrices et les agriculteurs de notre région investissent considérablement de ressources et de temps afin d'assurer une saine gestion de l'environnement et une agriculture durable. Les pratiques agricoles vertes et innovantes développées dans le cadre du programme ALUS Montérégie sont des actions concrètes dans la lutte aux changements climatiques », énonce Jérémie Letellier, président de l'UPA de la Montérégie.

CANDIDATURES RECHERCHÉES POUR 2021

Les agricultrices et agriculteurs de la Montérégie intéressé(e)s à améliorer l'environnement grâce à des aménagements sur leurs terres peuvent soumettre leur candidature en remplissant le formulaire en ligne disponible sur le site de l'UPA de la Montérégie. ←

Cohabitation harmonieuse en zone agricole en Montérégie

Des efforts pour diminuer l'usage des pesticides

L'emploi de pesticides a pour but de protéger les cultures contre les pertes occasionnées par des insectes nuisibles, des herbes envahissantes et des maladies de plantes. L'UPA de la Montérégie, 13 MRC et l'agglomération de Longueuil souhaitent informer la population sur les efforts qui sont prodigués par les agriculteurs afin de diminuer l'usage des pesticides.

Les agricultrices et les agriculteurs sont sensibilisés aux questions essentielles entourant les pesticides. En préservant la biodiversité, la qualité des eaux de surface et souterraines ainsi que la santé

des sols, les productrices et producteurs assurent non seulement la viabilité de leur ferme, mais surtout la santé de la population, que ce soit la protection de leur famille, de leurs employés et du voisinage ou la salubrité des aliments.

Avec une utilisation parmi les plus faibles au monde (2,9 kg par hectare), le Québec est un chef de file en ce qui concerne la quantité moyenne de pesticides appliquée. Sur une période de 10 ans (2006-2017), on parle d'une réduction de 14 %. De plus, les produits utilisés en agriculture sont préalablement autorisés par les agences gouvernementales. Santé Canada impose un encadrement

strict lié à l'utilisation et des limites quantitatives précises de traces pouvant se retrouver sur les aliments. Cette limite est de 100 à 3000 fois plus basse que le seuil de sécurité établi.

En plus de ne pas pouvoir appliquer n'importe quel produit, l'utilisation de certains nécessite l'encadrement d'un agronome. Finalement, des distances entre l'endroit d'épandage des pesticides et les bâtiments, les cours d'eau et les sites de prélèvement d'eau doivent être respectées.

Les fermes familiales tendent à diminuer l'usage des pesticides en employant notamment des techniques de dépistage

dans leurs champs, des rotations de culture et des moyens de gestion intégrée, c'est-à-dire qu'ils connaissent leurs plantations, les ennemis de leurs plantes et les alliés qu'ils peuvent trouver naturellement dans l'écosystème. Par ces techniques alternatives de prévention, de suivi et d'intervention, certains producteurs réussissent à réduire de façon importante l'utilisation de produits phytosanitaires.

Rappelons que le projet de cohabitation harmonieuse en zone agricole est d'envergure régionale. Il a pour objectif de favoriser le vivre ensemble et le dialogue entre les producteurs agricoles et les résidents. ←

Ce n'est pas une histoire de David contre Goliath

C'est une histoire de David contre 2 Goliath

Joignez-vous à nous afin de niveler les règles du jeu pour les nouvelles locales.

Consultez le site web pour en apprendre davantage sur le défi auquel notre industrie est confrontée.

www.nivelerlesreglesdujeu.ca



Le Courrier
de Saint-Hyacinthe

News Media Canada
Médias d'Info Canada

À CONSULTER

> Information et nouvelles

> Programmation

RECHERCHEZ UN ARTICLE



CALENDRIER

DATES À SURVEILLER

Il n'y a pas d'événement trouvé

 TOUS LES ÉVÉNEMENTS

Cohabitation harmonieuse de la zone agricole en Montérégie

« NOTRE CAMPAGNE, UN MILIEU DE VIE À PARTAGER »

Une initiative de la Fédération de l'UPA de la Montérégie, de 13 MRC et de l'agglomération de

Longueuil, soutenus par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)

LES PESTICIDES

L'emploi de pesticides a pour but de protéger les cultures des insectes nuisibles, des herbes envahissantes et des maladies de plantes. Leur utilisation est très encadrée au Québec. Les producteurs agricoles en font usage uniquement si la situation le justifie et qu'il n'y a pas d'autres moyens efficaces pour remédier au problème. Le Québec est d'ailleurs un chef de file avec une quantité moyenne de pesticides appliqués parmi les plus faibles au monde. Selon le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, sur une période de 10 ans (2006-2017), il y a eu une réduction de 14 %.

De plus, les produits employés en agriculture doivent être autorisés par les agences gouvernementales et des limites strictes de traces de pesticides sur les aliments sont imposées par Santé Canada. L'agriculture doit également respecter certaines distances d'épandage. Tout est tr



réglementé. Grâce à des techniques alternatives, comme la gestion intégrée qui, entre autres, utilise des prédateurs naturels des insectes, certains producteurs réussissent même à réduire de façon importante l'application de ces produits dits phytosanitaires.

Partagez cette page sur les réseaux sociaux



BUREAU MUNICIPAL

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MONNOIR

5, chemin du Vide
Sainte-Angèle-de-Monnoir
(Québec)
J0L 1P0

Téléphone : 450 460-7838
Télécopieur : 450 460-3853

ABONNEZ-VOUS À NOTRE
INFOLETTRE

Je m'abonne !

Actuelle	Lun Après-Midi
-3°C	0°C
Neige	Neige

Cohabitation harmonieuse en zone agricole

Les agriculteurs font valoir leurs efforts pour réduire les pesticides

MARC-ANDRÉ COUILLARD
mcoquillard@coupdoeil.info

AGRICULTURE Dans le cadre de leur campagne de sensibilisation pour promouvoir la cohabitation harmonieuse en zone agricole, l'Union des producteurs agricoles de la Montérégie (UPA) et les MRC de la région font la promotion des efforts déployés par les agriculteurs pour réduire leur utilisation des pesticides. Le dernier bilan des ventes de pesticides au Québec le reflète bien, puisqu'on note une baisse de près 30 % en 2018, par rapport à 2017.

C'est ce que révèle le plus récent bilan des ventes de pesticides dans la province publié par le gouvernement du Québec, soit celui de l'année 2018.

Ce bilan fait état d'une baisse globale des ventes de pesticides de l'ordre de 27,5 % par rapport à 2017.

Il s'agit d'une chute qui n'avait jamais été observée, se réjouit Isabelle Matteau, coordonnatrice au Pôle d'excellence en lutte intégrée (PELI) du Centre local de développement des Jardins-de-Napierville (CLD). Le PELI a pour mission de valoriser et de promouvoir les

méthodes alternatives aux pesticides pour lutter contre les ennemis des cultures.

Les auteurs du bilan indiquent que cette baisse est notamment due à la diminution des ventes de deux herbicides, soit l'atrazine, en baisse de 58,7 %, et le glyphosate, connu sous le nom de Roundup, dont la baisse est de l'ordre de 39 %, par rapport à 2017.

NOUVELLE RÉGLEMENTATION

Certains de ces produits, dont l'atrazine, sont soumis à une nouvelle réglementation depuis 2018. Les agriculteurs doivent préalablement obtenir une prescription d'un agronome pour pouvoir les utiliser, ce qui pourrait expliquer la diminution des ventes de certains d'entre eux. Il n'y a cependant pas de prescription pour le glyphosate.

« C'est un bilan positif. C'est une diminution impressionnante des ventes de pesticides »,

— Isabelle Matteau, coordonnatrice au PELI

« C'est un bilan qui est vraiment intéressant au niveau du travail des agronomes, qui a entraîné une diminution de l'utilisation des pesticides. C'est un succès », pense M^{me} Matteau. Selon elle, la baisse des ventes de l'atrazine est



Isabelle Matteau, coordonnatrice du Pôle d'excellence en lutte intégrée du CLD des Jardins-de-Napierville. (Photo: g3ccentre)

d'autant plus réjouissante que ce produit a un indice de risque très élevé, même s'il ne s'agit pas du pesticide le plus utilisé. En comparaison, le glyphosate est utilisé dans presque toutes les cultures, mais son indice de risque pour la santé et l'environnement est bien moindre.

« Le fait que l'atrazine doit être prescrite depuis mars 2018 nous indique que la

prescription peut avoir un impact sur la réduction de son utilisation, souligne M^{me} Matteau. Ça signifie que ça pourrait fonctionner pour d'autres pesticides, dont l'indice de risque pour la santé et l'environnement est élevé. »

ALTERNATIVES

Les fermes parviennent à réduire leur utilisation de pesticides en employant diverses techniques, dont le dépistage des ennemis des cultures dans les champs, ce qui permet d'utiliser les pesticides seulement lorsque cela est nécessaire, plutôt que de le faire de manière préventive.

Ils procèdent aussi à des rotations des cultures dans les champs et ils utilisent des alliés naturels présents dans l'écosystème pour lutter contre les ravageurs des cultures.

« Le dépistage, c'est la base du concept de lutte intégrée pour voir quel est le problème réel, rappelle M^{me} Matteau. Utiliser les pesticides en prévention, sans dépistage, c'est jeter de l'argent par les fenêtres et ce n'est pas bon pour la santé et l'environnement. »

« Ce bilan est encourageant, mais il faut continuer à répéter le message de l'importance de la lutte intégrée et du dépistage pour appliquer juste ce qui est nécessaire », conclut M^{me} Matteau.

Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Richelieu

Du soutien psychologique pour les entrepreneurs

MARC-ANDRÉ COUILLARD
mcoquillard@coupdoeil.info

ACTUALITÉ La Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Richelieu (CCIHR) lance son nouveau Programme de soutien aux entrepreneurs (PSE), un programme de soutien psychologique confidentiel destiné aux propriétaires d'entreprises de la région.

Ce programme, qui est lancé conjointement avec le député provincial de Saint-Jean, Louis Lemieux, vise à soutenir les entrepreneurs afin qu'ils passent au travers de cette période difficile de pandémie.

Ce service, qui est déjà disponible, permet aux entrepreneurs qui ont besoin d'un soutien psychologique de contacter directement et de manière confidentielle, un travailleur social qui pourra les aider à traverser les difficultés qu'ils vivent. Le travailleur social répondra

dans un délai de 24 heures. Pour être éligibles, les participants doivent être propriétaires d'une entreprise située sur le territoire desservi par la CCIHR.

CONSULTATIONS

Les entrepreneurs ont droit à cinq consultations de 60 minutes. Si le travailleur social considère que d'autres séances sont nécessaires, il devra alors le justifier auprès de la CCIHR. Un ajout de trois séances pourrait être possible.

Au-delà de ces huit séances, l'entrepreneur devra payer les frais des consultations. L'entrepreneur peut toutefois refaire une demande de consultation, trois mois après la dernière rencontre.

Le travailleur social aura l'obligation d'assurer la confidentialité des informations relatives à l'identité de l'entrepreneur ainsi qu'au contenu des consultations. Cette obligation sera effective même après l'arrêt du PSE.

Le territoire couvert par la CCIHR

- o Henryville
- o Lacolle
- o Mont-Saint-Gregoire
- o Napierville
- o Noyan
- o Sainte-Anne-de-Sabrevois
- o Saint-Alexandre
- o Saint-Bernard-de-Lacolle
- o Saint-Blaise-sur-Richelieu
- o Sainte-Brigide-d'Iberville
- o Saint-Cyprien-de-Napierville
- o Saint-Georges-de-Clarenceville
- o Saint-Jacques-le-Mineur
- o Saint-Jean-sur-Richelieu
- o Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix
- o Saint-Sébastien
- o Saint-Valentin
- o Venise-en-Québec



Le Programme de soutien aux entrepreneurs permet à ces derniers d'obtenir de l'aide psychologique gratuitement et de manière confidentielle auprès d'un travailleur social. (Photo: Desjardinsphoto)

Le mercredi 24 février 2021 - www.coupdoeil.info



Coup d'oeil
110-0, rang du Coléac, Saint-Jacques-le-Mineur J0J 1Z0
ANNONCES CLASSÉES - 1 866 637-5236
www.coupdoeil.info

RESEAU SELECT

Directeur général
Stéphane Legendre

Directeurs stratégiques
Luzius Turpin
400 513-5130
stphane.legende@coupdoeil.info

Coordonnées en solutions
Samia De Lapointe
400 513-5148
samia@coupdoeil.info

Je m'adresse à
Marc-André Couillard
400 513-5146
mcoquillard@coupdoeil.info

Coordonnées aux ventes
Mary Malouin

Publié par
Coupd'oeil Inc.

Président
Stéphane Legendre

Directeur général /
Marc-André Couillard

www.coupdoeil.com

Impression
Imprimerie Transprintemps 2005 Inc. et
Transprintemps 2021 Inc.

Distribution
Distribution Transprintemps Inc.
Thémis - Saint-Jacques-le-Mineur

Abonnement
Jusqu'à 1200
500 863-1000

TIRAGE 11 000 exemplaires annuels

À lire **Le guide** **Le guide** **Le guide**

© 2021 Coup d'oeil Inc. Tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la Coup d'oeil Inc. est formellement interdite. Toute reproduction ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la Coup d'oeil Inc. est formellement interdite.

Photo: Desjardinsphoto

Les agriculteurs font valoir leurs efforts pour réduire les pesticides

Le 26 février 2021 – Modifié à 13 h 00 min le 23 février 2021



Par Marc-André Couillard



(Photo : Coup d'oeil - Archives)

AGRICULTURE – Dans le cadre de leur campagne de sensibilisation pour promouvoir la cohabitation harmonieuse en zone agricole, l'Union des producteurs agricoles de la Montérégie (UPA) et les MRC de la région font la promotion des efforts déployés par les agriculteurs pour réduire leur utilisation des pesticides. Le dernier bilan des ventes de pesticides au Québec le reflète bien, puisqu'on note une baisse de près 30 % en 2018, par rapport à 2017.

C'est ce que révèle le plus récent bilan des ventes de pesticides dans la province publié par le gouvernement du Québec, soit celui de l'année 2018.

Ce bilan fait état d'une baisse globale des ventes de pesticides de l'ordre de 27,5 % par rapport à 2017.

«Il s'agit d'une chute qui n'avait jamais été observée», se réjouit Isabelle Matteau, coordonnatrice au Pôle d'excellence en lutte intégrée (PELI) du Centre local de développement des Jardins-de-Napierville (CLD). Le PELI a pour mission de valoriser et de promouvoir les méthodes alternatives aux pesticides pour lutter contre les ennemis des cultures.

Les auteurs du bilan indiquent que cette baisse est notamment due à la diminution des ventes de deux herbicides, soit l'atrazine, en baisse de 58,7 %, et le glyphosate, connu sous le nom de Roundup, dont la baisse est de l'ordre de 39 %, par rapport à 2017.

Nouvelle réglementation

Certains de ces produits, dont l'atrazine, sont soumis à une nouvelle réglementation depuis 2018. Les agriculteurs doivent préalablement obtenir une prescription d'un agronome pour pouvoir les utiliser, ce qui pourrait expliquer la diminution des ventes de certains d'entre eux. Il n'y a cependant pas de prescription pour le glyphosate.

«C'est un bilan qui est vraiment intéressant au niveau du travail des agronomes, qui a entraîné une diminution de l'utilisation des pesticides. C'est un succès», pense Mme Matteau.

C'est un bilan positif. C'est une diminution impressionnante des ventes de pesticides.
-Isabelle Matteau,
coordonnatrice au PELI

Selon elle, la baisse des ventes de l'atrazine est d'autant plus réjouissante que ce produit a un indice de risque très élevé, même s'il ne s'agit pas du pesticide le plus utilisé. En comparaison, le glyphosate est utilisé dans presque toutes les cultures, mais son indice de risque pour la santé et l'environnement est bien moindre.

«Le fait que l'atrazine doit être prescrite depuis mars 2018 nous indique que la prescription peut avoir un impact sur la réduction de son utilisation, souligne Mme Matteau. Ça signifie que ça pourrait fonctionner pour d'autres pesticides, dont l'indice de risque pour la santé et l'environnement est élevé.»



Isabelle Matteau, coordonnatrice du Pôle d'excellence en lutte intégrée du CLD des Jardins-de-Napierville.

Alternatives

Les fermes parviennent à réduire leur utilisation de pesticides en employant diverses techniques, dont le dépistage des ennemis des cultures dans les champs, ce qui permet d'utiliser les pesticides seulement lorsque cela est nécessaire, plutôt que de le faire de manière préventive.

Ils procèdent aussi à des rotations des cultures dans les champs et ils utilisent des alliés naturels présents dans l'écosystème pour lutter contre les ravageurs des cultures.

«Le dépistage, c'est la base du concept de lutte intégrée pour voir quel est le problème réel, rappelle Mme Matteau. Utiliser les pesticides en prévention, sans dépistage, c'est jeter de l'argent par les fenêtres et ce n'est pas bon pour la santé et l'environnement.»

«Ce bilan est encourageant, mais il faut continuer à répéter le message de l'importance de la lutte intégrée et du dépistage pour appliquer juste ce qui est nécessaire», conclut Mme Matteau.

VoixAgricole



3 millions de dollars supplémentaires pour les producteurs d'agneaux du Québec

QUÉBEC

La Financière Agricole Du Québec (FADQ) versera un montant net de plus de 3 millions de dollars aux producteurs d'agneaux de la province dans le cadre de la deuxième avance de compensation de l'année d'assurance 2020 au Programme d'assurance Stabilisation des Revenus Agricoles (ASRA).

Pour les producteurs d'agneaux, ce paiement représente 10,03 \$ par agneau et 0,2448 \$ par kilogramme d'agneau vendu. À ce jour, pour l'année d'assurance 2020, un montant net de plus de 9,8 M\$ a été versé. Ces sommes permettront aux producteurs d'avoir accès à des liquidités dans un contexte où le

prix de vente est inférieur au coût de production.

La Financière agricole se dit fière de participer à l'effort collectif pour accroître l'autonomie alimentaire en soutenant le développement du secteur agricole avec ses programmes d'assurance adaptés aux besoins des producteurs québécois. M.D.

Bénéficiaire d'un crédit de la taxe foncière

Steve Sauvé
Journaliste
ssauve@vlva-media.ca

ÉDUCATION

Certains propriétaires d'immeubles qui sont utilisés à des fins agricoles pourraient bénéficier d'un crédit de taxe foncière.

En 2020, le Programme de Crédit de Taxes Foncières Agricoles (PCTFA) a vu le jour. L'objectif derrière la création de ce programme vise à simplifier le processus de détermination et d'octroi du crédit de la taxe foncière. Pour vulgariser la nouveauté, il est possible d'affirmer que désormais les entreprises agricoles doivent respecter les critères pour pouvoir bénéficier du crédit au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle faisant l'objet de la demande. À titre d'exemple, pour bénéficier d'un crédit pour l'année 2022, ces critères devront être remplis au plus tard le 30 novembre 2021.

Sur le site internet du MAPAQ, certains critères à respecter sont inscrits :

- L'exploitation agricole doit être enregistrée au MAPAQ.
- La personne qui demande un paiement doit avoir acquitté la cotisation annuelle à l'association accréditée (Union des producteurs agricoles).
- L'exploitation agricole enregistrée doit être située en tout ou en partie dans la zone agricole.
- Conditions supplémentaires.
- Le propriétaire des unités d'évaluation louées à une exploitation agricole doit signer et fournir une demande de paiement conjointe.
- L'entente de location qui lie les parties doit être à jour et toujours valide.

Si votre exploitation agricole ne satisfait pas à l'ensemble des conditions d'admissibilité :

- À la date du 30 novembre, aucun crédit ne sera appliqué au compte de taxes municipales de l'année suivante relativement aux unités d'évaluation qui font partie de votre exploitation.
- Il pourrait y avoir une récupération des crédits déjà obtenus par les propriétaires des unités d'évaluation faisant partie de votre exploitation si les conditions d'admissibilité ne sont pas remplies au 31 décembre de l'année pour laquelle un crédit a été accordé.

NOUVEAU
PROGRAMME
D'ÉLEVAGE
PERFORMANT

LIFESTART
PERFORMANCE À VIE



TAXES FONCIÈRES

La réforme du PCTFA cause des erreurs de calculs de crédits

CAROLINE MORNEAU
cmorneau@laterre.ca

Des problèmes informatiques et logistiques ont causé de nombreuses erreurs sur le compte de taxes de producteurs de la province. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) attribue le phénomène à « l'ampleur [des] changements » que requiert la réforme du Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA) en vigueur depuis le 1^{er} janvier. Pour certains, le crédit de taxes foncières figurant sur le relevé est partiel; pour d'autres, il n'a pas été appliqué du tout.

« Déjà que nos revenus ont été restreints en 2020 en raison de la COVID-19, parce qu'on ne pouvait pas déployer nos événements et ouvrir notre salle à manger comme à l'habitude. Là, on reçoit un compte de taxes avec des erreurs », témoigne Pierre Bachand, propriétaire du Vignoble Vertefeuille à La Prairie, en Montérégie. Celui-ci déploie aussi des activités d'agrotourisme. L'an dernier, son crédit de taxes s'élevait à 4 000 \$, alors que cette année, il était plutôt de 1 500 \$. Le producteur a tout de suite compris que quelque chose clochait et a contacté le MAPAQ. « On m'a dit que j'allais recevoir un remboursement. Mais en attendant, je dois payer de ma poche », souligne-t-il, estimant que certains agriculteurs qui cultivent de grandes superficies auront sans doute de très gros montants à avancer avant de recevoir leur chèque.

900 unités touchées

La semaine dernière, le cabinet du ministre André Lamontagne et l'Union des municipalités du Québec (UMQ) rapportaient qu'environ 900 unités étaient touchées dans toutes les régions du Québec. Les propriétaires concernés sont surtout concentrés dans une trentaine de villes et municipalités, dont Lévis dans Chaudière-Appalaches, Saint-Eustache dans les Laurentides,

et plusieurs autres endroits en Montérégie et dans Lanaudière.

Au cabinet du ministre Lamontagne, on précise que les producteurs qui ont reçu un compte de taxes présentant des erreurs doivent payer la somme demandée sur leur relevé en attendant un remboursement du MAPAQ qui devrait être fait dès le mois de mai. Des arrangements sont par ailleurs possibles auprès de certaines municipalités. Le MAPAQ invite les hôtels de ville à faire preuve de clémence en ce qui a trait aux délais et aux conditions de paiements.

Sainte-Julie montre l'exemple

Pour la présidente de l'UMQ, Suzanne Roy, il est hors de question que les 19 producteurs touchés par la problématique dans sa ville de Sainte-Julie, en Montérégie, soient pénalisés. Ceux-ci pourront attendre que les calculs soient refaits et de connaître le bon montant dû avant de payer.

« Ce ne sont pas toutes les municipalités qui sont capables de faire ça, mais nous, on s'est entendu comme ça avec les producteurs », explique la mairesse, ajoutant que l'UMQ et le MAPAQ sont en discussions constantes pour trouver des solutions au problème. ■



Pierre Bachand fait partie des producteurs qui ont constaté des irrégularités sur leur compte de taxes pour l'année 2021.

GRACIEUSE DE PIERRE BACHAND

MAIN-D'ŒUVRE

Des Guatémaltèques à la rescousse dans les érablières



GRACIEUSE DE KARINE DOUVILLE

Karine Douville éprouve de la gratitude envers ses employés fidèles, dont ces Guatémaltèques.

MARTIN MÉNARD
mmenard@laterre.ca

À la veille de la saison des sucres, de nombreux propriétaires d'érablière se font poser un lapin par des travailleurs québécois qui préfèrent demeurer chez eux ou travailler ailleurs. Ce sont encore une fois des ouvriers étrangers qui viennent prendre la relève, surtout dans les grandes érablières.

À Rivière-Rouge, dans les Laurentides, Richard Radermaker commençait à se faire réellement du mauvais sang, constatant qu'il manquerait d'employés pour produire efficacement du sirop à partir de ses 37 000 entailles. L'arrivée de trois Guatémaltèques sauve la mise. « L'an passé, j'ai eu beaucoup de problèmes à faire ma saison et cette année, deux de mes employés du Québec m'ont dit à la dernière minute qu'ils ne viendraient pas, dont l'un disant avoir peur du COVID. L'absentéisme et les difficultés à recruter de la main-d'œuvre locale, c'est de pire en pire. Au moins, j'ai trois Guatémaltèques qui viennent m'aider. Et avec un peu de chance, je devrais en avoir d'autres avant le début des sucres », raconte M. Radermaker.

De son avis, le nerf de la guerre en acériculture demeure la main-d'œuvre. Sans employés efficaces, le réseau de tubulure ne demeure pas étanche, ce qui diminue le rendement à l'entaille et peut même rendre l'entreprise déficitaire. Ce constat est également celui de Karine Douville, de Saint-Ubalde, dans Portneuf, qui embauche quatre Guatémaltèques et une dizaine de Québécois. « C'est difficile d'avoir des travailleurs québécois fidèles. Même si tu leur as payé des formations, ils partiront chez le voisin pour 1 \$ de l'heure de plus. Les travailleurs étrangers sont plus fidèles. Ils sont assignés à notre entreprise. Moi, maintenant, si le Québécois demande trop ou veut moins travailler, il prend le bord et j'engage un autre Guatémaltèque », résume-t-elle. Évidemment, tout n'est pas rose : la communication est plus difficile avec les travailleurs étrangers. De plus, la pandémie a retardé et complexifié leur arrivée, nuance-t-elle.

Un peu plus loin dans Portneuf, Alain Gauthier mise sur une équipe composée en partie de Guatémaltèques. Fait avantageux, deux d'entre eux travaillaient dans une cannebergère l'automne dernier avant de faire le saut à son érablière, ce qui lui a évité de devoir payer billets d'avion et quarantaine. ■

Un acériculteur « pète sa coche » sur Facebook

En Montérégie, l'acériculteur Julien Dupasquier a publié une vidéo le 27 janvier qui a suscité pas moins de 885 commentaires, où il décrit avec découragement et ironie l'attitude des candidats qui l'ont laissé tomber. Cette réaction a été déclenchée par un employé fidèle qui venait de lui annoncer, à quelques heures de préavis, qu'il quittait le navire pour un autre emploi. « C'est rare que je pète ma coche, mais on est dans la m*** avec la main-d'œuvre. [...] Le gouvernement maternelle les gens », dit-il. L'acériculteur raconte avoir eu des candidats qui délaissaient le travail momentanément pour aller acheter un lunch, faire boire leur chien ou simplement parce qu'ils avaient froid aux mains, même si la température affichait seulement -4 °C. En entrevue avec *La Terre*, M. Dupasquier mentionne que son message a eu l'avantage de le mettre en contact avec un candidat intéressant ainsi qu'avec une entreprise qui effectue les travaux acéricoles à forfait, comme l'entailleage. M.M.



Julien Dupasquier

La Terre
DE CHEZ NOUS

Pour nous suivre:
laterre.ca
@laterreca

Directeur Charles Couture • Rédactrice en chef Ariane Desrochers • Directrice de production Brigit Bujnowski • Chef comptable Vincent Bélanger-Marceau • Ventes Sylvain Joubert, Marc Mancini • Chef de pupitre Julie Desbiens • Chargé de contenu numérique Vincent Cauchy • Graphiste principale Judith Boivin-Robert • Impression Imprimerie Québec Média (2015) Inc. • Distribution en kiosque Messageries Dynamiques • Abonnement Postes Canada • Numéros généraux 1 800 528-3773 • Rédaction 1 877 679-7809, redaction@laterre.ca • Publicité 450 679-8483, poste 7712, pub@laterre.ca • Abonnements et petites annonces 1 877 679-7809, abonnement@laterre.ca • Éditeur L'Union des producteurs agricoles, 555, boulevard Roland-Therrien, bureau 100, Longueuil (Québec) J4H 3Y9 • Abonnement partout au Canada, 1 an : 65,54 \$, 2 ans : 104,63 \$, 3 ans : 136,82 \$, paiement par chèque ou mandat à l'ordre de La Terre de chez nous •

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec - 1992 Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0000-3830 La Terre de chez nous ISSN 0000-3830 (Impression) ISSN 2369-9560 (en ligne) Convention de la poste publication n°400891605 n°d'enregistrement 07665. Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada au Service des publications, 555, boulevard Roland-Therrien, bureau 100, Longueuil (Québec) J4H 3Y9. Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada.

Alliance for
Audited Media
Canada

MIXTE
Papier issu de
sources responsables
FSC
FSC® C111719

Le taux d'inoccupation des logements à son plus bas

STÉPHANIE MAC FARLANE
smacfarlane@canadafrancais.com



« En deux jours, j'ai reçu plus de 60 demandes pour louer un appartement disponible le 1^{er} février. » Cette situation vécue par Serge Leclerc, un propriétaire d'immeubles à logements de Saint-Jean-sur-Richelieu, illustre bien le contexte actuel du marché locatif. Le taux d'inoccupation des appartements johannais vient encore de franchir un nouveau record en se fixant à 0,8 %.

Cette donnée est tirée de l'Enquête sur le marché locatif publiée la semaine dernière par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). L'an passé, le taux d'inoccupation global à Saint-Jean-sur-Richelieu était à 1 %. Il s'agissait alors du plus bas taux enregistré depuis 2007. Les nouvelles statistiques démontrent qu'il se trouve désormais à 0,8 % sur le territoire johannais, inscrivant ainsi un nouveau record.

En regardant de plus près, c'est dans le secteur Iberville que le taux d'inoccupation est le plus faible. Il se situe à 0,3 %, contre 0,8 % l'an dernier. Dans le secteur Saint-Jean, le taux est passé de 1,2 % à 0,9 %, tandis qu'à Saint-Luc, il se situe à 0,7 %.

RÉALITÉ

Des données qui représentent bien le portrait que vit Kristofer Duval, dont l'entreprise Le Gestionnaire gère plus de 500 portes. Il souligne que la totalité est louée.

Même constat pour Serge Leclerc. Aucun de ses 32 logements répartis dans six immeubles du secteur Saint-Jean n'est disponible. « J'ai une locataire qui déménageait le 1^{er} février. J'ai eu l'idée d'annoncer l'appartement sur le Web. J'ai cliqué sur publier et mon téléphone a sonné. Les gens n'arrêtaient pas d'appeler. Ça n'a aucun sens », lance le johannais.

Un autre de ses logements s'est libéré pour le 1^{er} mars. Celui-là, il ne l'a pas affiché. « J'ai rappelé un candidat. Il l'a tout de suite pris », poursuit M. Leclerc. Il va transmettre ses avis de renouvellement dans les prochains jours. Si des locataires décident de déménager, il se dit très sûr de louer ses logements rapidement.

NOUVEAUX LOGEMENTS

Le taux d'inoccupation a diminué malgré la construction de nouveaux



Serge Leclerc possède six immeubles totalisant 32 appartements. Son taux d'inoccupation est de 0 %.

appartements. En un an, la région en a gagné 225, soit 133 dans le secteur Saint-Jean, 93 à Saint-Luc, mais un de moins à Iberville.

« Ce qui est intéressant à Saint-Jean-sur-Richelieu, c'est qu'il se construit beaucoup d'appartements locatifs. Dans les années 2010 à 2015, il y avait entre 30 et 70 mises en chantier locatives par année. Depuis 2017, il y en a entre 200 et 300 par année, en moyenne », rappelle Francis Cortellino, économiste à la SCHL. Malgré la hausse de construction, le taux d'inoccupation reste faible, signe qu'il y a une certaine demande, poursuit M. Cortellino.

LOYER MOYEN

Le loyer moyen pour un 4 1/2 construit dans les deux dernières années à Saint-Jean s'élève à 1125 \$, « Même si les loyers sont plus élevés pour les constructions récentes, les taux d'inoccupation sont aussi dans les 1 ou 2 %. Il y a une demande pour des produits locatifs neufs », remarque Francis Cortellino.

Kristofer Duval abonde en ce sens. Il a reçu quelques avis de non-renouvellement pour des logements récents à plus de 1000 \$ par mois. « J'ai confiance de les relouer très rapidement. Il y a toujours une pénurie de logements. Et la hausse du prix des maisons a également un impact sur les personnes qui se cherchent un logement », dit-il.

Francis Cortellino convient que ces

sommés ne sont pas pour toutes les boumes. La SCHL a d'ailleurs mesuré un nouvel indice cette année, mais la donnée n'est pas disponible pour Saint-Jean. L'organisme s'est intéressé au pourcentage du parc locatif accessible pour les ménages les moins nantis. « On a regardé la proportion d'appartements qui permet aux 20 % des ménages les moins fortunés de déboursier moins de 30 % de leur revenu sur le loyer mensuel », expose M. Cortellino. Dans le Grand Montréal, 15 % des loyers le permettent et leur taux d'inoccupation s'élève à 1,5 %, poursuit-il.

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le loyer

	2019	2020
Studios	529\$	575\$
1 chambre	604\$	605\$
2 chambres	742\$	752\$
3 chambres et plus	774\$	811\$
Moyenne	719\$	740\$

(Source: Société canadienne d'hypothèques et de logement)

moyen, tous types d'appartements confondus, est fixé à 740 \$, en hausse de 2,9 % en un an. Or, à Iberville, signe d'une rareté, il a bondi de 7,9 % pour se solder à 741 \$. Dans le secteur Saint-Luc, le loyer moyen est de 840 \$ (+ 4 %) et dans le secteur Saint-Jean, il coûte 719 \$ (+ 1,8 %).

DEMANDE LOCATIVE

Francis Cortellino explique le faible taux d'inoccupation des logements locatifs par la demande due au vieillissement de la population. « Des ménages plus âgés peuvent retourner sur le marché locatif », indique-t-il.

La hausse du prix des maisons peut aussi être en cause. « Probablement que les jeunes d'aujourd'hui sont davantage en logement que les jeunes d'avant en raison du difficile accès à la propriété », poursuit M. Cortellino.

L'économiste de la SCHL rappelle également que le soldé migratoire du Haut-Richelieu s'élève à 1218 personnes (+ 1,02 %) en un an, selon des données de l'Institut de la statistique du Québec. « C'est sûr qu'il y a des gens qui sont devenus propriétaires, mais on peut supposer qu'une partie de ce gain qu'a connu le Haut-Richelieu ce sont des locataires qui se sont ajoutés au marché », indique M. Cortellino.

Année	Taux	Année	Taux
2011	1,4%	2016	2,8%
2012	2,5%	2017	3%
2013	2,6%	2018	1,3%
2014	3,1%	2019	1%
2015	3,9%	2020	0,8%

(Source: Société canadienne d'hypothèques et de logement)

Ville	2019	2020
Saint-Hyacinthe	0,4%	0,6%
Granby	0,9%	0,2%
Drummondville	1,1%	1,8%
Île de Montréal	1,4%	3,2%

(Source: Société canadienne d'hypothèques et de logement)

La Chambre de commerce cible plusieurs enjeux liés à l'agriculture

STÉPHANIE MAC FARLANE
smacfarlane@canadafrancais.com

La Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Richelieu (CCIHR) précise les enjeux sur lesquels elle souhaite entendre le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, André Lamontagne. Ce dernier s'adressera à la communauté d'affaires et agricole de la région lors d'une conférence virtuelle prévue le 18 février.

« On veut l'entendre parler d'agriculture durable, d'achat local et des investissements faits par le ministère de l'Agriculture dans notre région. On veut connaître sa vision de l'agriculture en Montérégie », résume Michel Milot, directeur général de la CCIHR.

Charles Poulin, coordonnateur aux communications à la CCIHR, rappelle que la Montérégie est considérée comme le garde-manger du Québec, notamment les Jardins-de-Napierville et le Haut-Richelieu. « On veut voir la vision du développement agricole du ministre pour notre région en particulier », précise Charles Poulin.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable est aussi au cœur de la vision des agriculteurs, poursuit Charles Poulin. « On aimerait entendre le ministre sur les bandes riveraines et sur l'assurance récolte », enchaine Michel Milot.

M. Poulin ajoute qu'une certaine effervescence est ressentie dans le milieu agricole. « Des gens qui sont dans l'agriculture depuis très longtemps nous disent que plusieurs programmes ont été mis de l'avant, qu'ils apprécient ce qui a été fait par le gouvernement au chapitre agricole dans les dernières années. Certains disent qu'ils n'ont rien vu de tel depuis le ministre Jean Garon [en poste à la fin des années 1970] », poursuit M. Poulin. Il cite un exemple des programmes sur la productivité végétale et le bien-être animal.

La CCIHR souligne avoir invité le ministre André Lamontagne pour les agriculteurs de la région. D'ailleurs, cette activité est gratuite afin d'être accessible au plus grand nombre. « On souhaite que les agriculteurs aient accès au ministre pour qu'ils puissent lui parler de leurs préoccupations », conclut Charles Poulin.



Kristofer Duval présume que la hausse du prix des maisons a un impact sur la demande du marché locatif.

Le nouveau CPE baptisé « Au gré du vent »



Le Centre de la petite enfance Les jeunes pousses des Jardins-du-Québec a organisé un concours pour trouver un nom à sa nouvelle installation de Saint-Cyprien-de-Napierville. C'est finalement la suggestion de la famille Rielle, qui fréquente l'installation de Napierville, qui a été retenue, soit « Au gré du vent ». L'inscription des enfants a commencé et son ouverture officielle devrait être annoncée sous peu. (M.-A. C.) (Photo graciele1)

Haut-Richelieu

La Chambre de commerce reçoit le ministre de l'Agriculture

STÉPHANIE MAC FARLANE
smacfarlane@canadafra.ca

AGRICULTURE. Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, André Lamontagne, prononcera un discours devant la communauté d'affaires et agricole du Haut-Richelieu. Il est attendu le 18 février dans le cadre d'un Dîner grande rencontre qui se tiendra en format virtuel.

La venue du ministre André Lamontagne est une initiative du comité agroalimentaire de la Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Richelieu (CCIHR), précise Michel Milot, le directeur général de l'organisme.

« Ce comité était en dormance depuis deux ans. Il est maintenant en relance », enchaîne M. Milot. Une nouvelle administratrice s'est récemment jointe au conseil d'administration de la CCIHR. Il s'agit de Dominique Roy, ressource stratégique et associée chez CorpoRessources. Elle a eu le mandat de redonner vie au comité agroalimentaire. Ce dernier est également composé de Philippe Beaudry (Desjardins Entreprise Haut-Richelieu-Yamaska), d'Audrey Bogemans

(Ferme Bogemans), de Christian Kaiser (Ferme familiale Kaiser), de Stéphane Legrand (Le Canada Français) et de Simon-Jacques Perreault (Perreault Potvin et associés).

CONFÉRENCE

Le ministre André Lamontagne abordera différentes thématiques lors de son allocution, dont l'agriculture, l'achat local, le développement durable et l'importance d'être autosuffisant.

Il devrait également discuter de certains dossiers régionaux qui touchent les MRC du Haut-Richelieu et des Jardins-de-Napierville, deux régions reconnues pour leur valeur agricole. Rappelons que l'été dernier, André Lamontagne a rejeté la demande de dézonage d'une terre agricole située en bordure de l'autoroute 35 dans le secteur Saint-Luc, à Saint-Jean-sur-Richelieu. La MRC du Haut-Richelieu avait adopté une résolution à la fin juin demandant au gouvernement du Québec d'adopter un décret pour exclure de la zone agricole permanente le terrain agricole qui avait déjà été identifié pour y aménager le Parc d'affaires et d'innovation régional (PAIR).



André Lamontagne devrait discuter de certains dossiers régionaux qui touchent le Haut-Richelieu, une région reconnue pour sa valeur agricole. (Photo: Le Canada Français - Archives)

Conseils de nos PROFESSIONNELS !

Question d'argent Chronique financière



réalisée par
Shirley Bombardier

FRAIS DE BUREAU À DOMICILE D'UN EMPLOYÉ : MÉTHODE DU TAUX FIXE DURANT LA COVID

Suite à la pandémie, le quotidien de plusieurs personnes fut bouleversé, entre autres, en ce qui concerne l'obligation de rester à la maison pour travailler telle qu'exigée par plusieurs employeurs. Dans cette situation, un employé peut déduire certains frais d'un bureau à domicile. Normalement, il doit tenir des dossiers ou conserver les reçus, certaines conditions s'appliquent, et le formulaire T2200 (conditions d'emploi) doit être signé par l'employeur.

De toute évidence, durant l'actuelle pandémie de la COVID-19, de nombreux employés travaillent de la maison. En réponse à cette situation, l'Agence du revenu du Canada (ARC) a mis en place une nouvelle méthode à taux fixe afin de simplifier la façon de demander la déduction relative aux frais d'un bureau à domicile pour l'année d'imposition 2020. Si vous êtes admissible et choisissez cette méthode, vous n'aurez pas l'obligation de tenir des dossiers ni d'obtenir le formulaire T2200.

Vous avez le droit d'utiliser la méthode du taux fixe si vous avez travaillé de la maison plus de 50% du temps pendant une période d'au moins quatre semaines consécutives en 2020 en raison de la pandémie. Si vous n'avez pas l'obligation de travailler de la maison, mais que votre employeur vous a donné le choix de le faire en raison de la COVID-19, vous pouvez quand même être admissible. Vous ne pouvez utiliser la méthode du taux fixe que si vous ne déduisez pas d'autres frais liés à un emploi. En d'autres mots, vous pouvez utiliser la méthode simplifiée si vous ne déduisez que les frais d'un bureau à domicile.

En vertu de la méthode du taux fixe, vous pouvez demander 2\$ pour chaque jour où vous avez travaillé de la maison en 2020 en raison de la COVID-19, jusqu'à concurrence de 400 \$ (2\$ x 200 jours). Vous ne devez donc utiliser cette méthode que si vous n'avez pas droit à plus de 400 \$ de déductions en vertu des règles habituelles. L'ARC a indiqué que la méthode du taux fixe peut être utilisée pour l'année d'imposition 2020, mais n'a pas précisé si elle pourra l'être pour l'année 2021.

La présente chronique ne prétend pas présenter une analyse exhaustive, mais plutôt en présenter un résumé sommaire et général. Vous vous reconnaîtrez toutefois, de nos conseils pour que vous puissiez concevoir intelligemment des moyens adaptés à votre cas particulier.



Beaulieu & Associés
CPA Inc.
267, St-Jacques, Napierville
Tél.: 450 245-7471

Déclarants approuvés FED



mba@beaulieucpa.ca

3288457

NOUVELLES EMPLACEMENT ANCIENNEMENT AU MAIL LACOLLE

Coiffure Carole

Homme - Femme - enfants
Ouvert du mardi au samedi



Prop. Carole

28 rue de l'Église sud,
Lacolle

514 916-9850

3288455

Pompiers sur appel

Napierville et Saint-Cyprien n'adopteront pas le feu vert clignotant

MARC-ANDRÉ COUILLARD
mcoquillard@coupdooel.info

ACTUALITÉ À compter du 1^{er} avril, les pompiers sur appel pourront munir leur véhicule personnel d'un feu vert clignotant, permettant de mieux les identifier lorsqu'ils répondent à un appel d'urgence. Le service des incendies de Napierville et Saint-Cyprien n'adoptera pas le clignotant. Son directeur, Patrick Gagnon, est d'avis que la seule façon d'améliorer leur temps de réponse est d'avoir des pompiers de garde, en caserne.

Pour qu'un service des incendies puisse utiliser le feu clignotant vert, la municipalité doit d'abord adopter une résolution en ce sens.

Si tel est le cas, le pompier qui reçoit un appel provenant d'un service des incendies pourra actionner son feu vert clignotant lorsqu'il se dirige à la caserne ou sur le lieu d'une intervention, à l'aide de son véhicule personnel.

« Il permettra aux autres usagers de la route de repérer le pompier et de faire preuve de courtoisie à son égard », précise la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ).

Le pompier pourra aussi circuler sur l'accotement et immobiliser son véhicule à tout endroit s'il peut le faire de manière sécuritaire.

PAS DE PRIORITÉ

M. Gagnon rappelle que le feu vert clignotant installé sur le véhicule personnel d'un pompier ne lui donne pas la priorité de passage. « C'est une fausse bonne solution », pense-il.



Les municipalités de Napierville et Saint-Cyprien ont décidé qu'elles n'autoriseraient pas leurs pompiers à utiliser le feu clignotant vert. (Photo: Coup d'œil - Archives)

Le véhicule muni d'un tel feu vert clignotant n'est pas considéré comme un véhicule d'urgence, rappelle la SAAQ, sur son site Internet. En tout temps, le pompier devra respecter les règles du code de la sécurité routière, comme les limites de vitesse et la signalisation routière.

Le pompier qui ne respecterait pas ces règles s'expose à une amende allant de 200 \$ à 300 \$.

« On a fait des tests ici avec et sans gyrophares, explique M. Gagnon. Ça ne sert à rien parce que ça ne donne pas la priorité. Ça n'améliore pas le temps de mobilisation des pompiers. Il n'y a pas de gain, pas de plus-value, à part la confusion chez les citoyens. Ça risque de prendre de trois à cinq ans avant que les gens sachent que le gyrophaire vert c'est un pompier. »

REGROUPEMENT

M. Gagnon est d'avis que l'amélioration du service offert aux citoyens doit passer par de la garde en caserne, comme à Napierville, ce qui n'est pas le cas pour plusieurs municipalités, où les pompiers sont sur appel seulement.

« Peut-être que le gyrophaire vert peut être utile dans certaines régions du Québec, mais nous avons un autre combat ici, celui de

regrouper les services incendie », affirme M. Gagnon. C'est un faux combat. Ça ne fait que donner des outils aux municipalités qui veulent repousser le moment de se doter d'une garde interne. »

« On mule avec un véhicule de 10 000 kg, avec des gyrophares rouges et une sirène à 105 décibels, et les gens ne se rendent même pas... »

-Patrick Gagnon, directeur sur service des incendies de Napierville et Saint-Cyprien

M. Gagnon pense que la façon d'offrir le meilleur service à la population passe par la mise en commun des services des incendies.

« Au Québec, nous devrions avoir une Sûreté du Québec des incendies, dit-il. Tout le monde paierait une quote-part au prorata de sa population. On le fait avec Saint-Blaise-sur-Richelieu. En ce moment, tout le monde a de belles casernes et de beaux véhicules, mais ils n'ont pas de pompiers dedans. »

« Nous avons une masse salariale de 380 000 \$, mais à toute heure du jour, j'ai quatre gars qui partent en 40 secondes », conclut M. Gagnon.

Relève agricole

Six étudiantes de la région se démarquent

MARC-ANDRÉ COUILLARD
mcoquillard@coupdooel.info

AGRICULTURE Six étudiantes de la région ont été honorées lors de la 37^e édition de la remise des bourses dans le cadre du programme de Gestion et technologies d'entreprise agricole (GTEA) du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu.

Les lauréates sont Christina Mongeau et Jacinthe Bruneau, de Saint-Blaise-sur-Richelieu. Cette dernière a mis la main sur deux bourses. Trois étudiantes de Saint-Cyprien-de-Napierville ont aussi été honorées, soit Marguerite Moquin, Kassandra Grégoire et Myriam Dubreuil. Enfin, Alexandra Demers, de Saint-Bernard-de-Lacolle, a elle aussi gagné une bourse.

La remise de ces bourses vise à encourager et à souligner l'excellence et la persévérance des étudiantes et étudiants du

programme GTEA dans leur cheminement scolaire », souligne-t-on du côté du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu.

« Aujourd'hui, je prends le temps, et j'insiste, pour souligner la persévérance, la réussite éducative et la passion des étudiantes et étudiants de ce programme d'études en raison notamment des défis de taille que doit relever le secteur agricole », a souligné Marie-Pier Rivard, directrice adjointe à la Direction des études - Service des programmes, de la réussite éducative et de la recherche au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu. Nous célébrons le résultat du travail et des efforts consentis par les personnes boursières, mais également l'apport indéniable des partenaires et du personnel du Cégep dans l'atteinte de cet objectif. »

Au total, 25 bourses totalisant 11300 \$ ont été remises lors de cet événement virtuel, qui s'est tenu le 28 janvier.

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Félicitations à tous nos jeunes pour leurs efforts déployés en cette année scolaire particulière. Un remerciement sincère à toutes les personnes qui gravitent autour d'eux !

DANIELLE MCCANN
DÉPUTÉE DE SANGUINET
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
Danielle.McCann.SAGU@assnat.qc.ca
450 632-1164

CLAIRE ISABELLE
DÉPUTÉE DE HUNTINGDON
PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL
Claire.Isabelle.HUNT@assnat.qc.ca
450 427-2150

www.coupdooel.info - Le mercredi 17 février 2021 - 5



Accueil › Actualités › Ferme Emyar : quand un rêve devient réalité

12 FÉVRIER 2021

Ferme Emyar : quand un rêve devient réalité

Par: Jean-Philippe Morin



Yan Bussières a toujours rêvé d'avoir une ferme laitière. Sa conjointe Marie-Pier Bibeau l'a encouragée à poursuivre dans cette voie et ensemble, ils ont foncé dans ce qu'ils considèrent le « projet d'une vie ».

C'est en juin 2018 que les amoureux ont décidé d'acheter un lopin de terre à Saint-Robert et de rénover la grange qui s'y trouvait pour lancer le projet. La Ferme Emyar était ainsi née. En juin 2020, Marie-Pier Bibeau a même décidé de fermer sa garderie familiale qu'elle tenait depuis sept ans afin de se lancer avec son conjoint à temps plein.

« Au début, j'aidais Yan comme je le pouvais même si on était 50-50 dans le projet, mais j'avais ma garderie aussi. Je faisais quand même le train à 4 h du matin. Puis avec la COVID, la garderie a fermé pendant quelques semaines, alors on s'est dit que c'était le moment que j'embarque à temps plein. J'ai fermé ma garderie pour de bon, puis on a commencé l'aventure d'une vie, le rêve d'une vie! », indique Marie-Pier Bibeau.

Ils sont rares les nouveaux agriculteurs qui se lancent tête première dans un tel projet, surtout

dans une ferme laitière.

« Plus petit, je travaillais sur des fermes, souligne Yan Bussières. J'ai toujours aimé ça et je me disais qu'un jour, c'est ce que je voulais faire, travailler avec des vaches et faire du lait. J'ai travaillé à différents endroits, mais ce n'est pas ce que je cherchais. Finalement, on a concrétisé un rêve en 2018. »

Le défi était tout de même grand, mais grâce à l'aide financière de Richard Villeneuve ainsi que du soutien de l'UPA Richelieu-Yamaska et du commissaire agricole de Sorel-Tracy, le couple a décidé de foncer.

Une grande aide est aussi arrivée des propriétaires de la Ferme Prescott, soit Yvon, Richard et Jean-Guy Daigle. « Ce sont eux qui nous ont permis de démarrer notre projet en nous vendant une partie de leur lot. Sans eux, rien de tout ça n'aurait été possible, puisque le coût des terres est très élevé pour démarrer une entreprise agricole », avance M. Bussières.

En mars 2020, la Ferme Emyar a bénéficié d'une bourse de 5000 \$ afin d'encourager la relève agricole. « C'était apprécié, mais on ne l'a pas vue

passer, ricane Yan Bussières. On l'a investie dans les infrastructures, mais si on comptabilise tous nos investissements, ça monte à 1,2 M\$. Mais c'est clair que ça nous donne une belle tape dans le dos pour continuer. »

Des projets d'expansion

Même si la ferme n'a pas encore fêté son troisième anniversaire, Yan Bussières et Marie-Pier Bibeau visent haut au cours des prochaines années.

Aujourd'hui, leur troupeau compte une cinquantaine de têtes. Leur quota de matières grasses est de 40 kg par jour.

« Les affaires vont bien. Les deux premières années, ça n'a pas toujours été facile, mais on sent que ça progresse très bien. On vise entre 45 et 50 kg de matières grasses par jour et un agrandissement de la grange pour faire rentrer plus de bêtes. Actuellement, la grange est pleine! », avance M. Bussières.

L'agriculteur a d'ailleurs un conseil à fournir à des jeunes qui aimeraient peut-être se lancer mais qui hésitent à le faire.

« Go, go, go! Oui ça prend du courage, mais il faut se dire : on le fait. Si c'est ta passion, ça ne te dérangeras pas de te lever comme moi à 4 h 10 tous les matins, sept jours sur sept. L'avantage, c'est qu'à 17 h 30, tu es à la maison avec les enfants », conclut-il en riant.

Facebook

Twitter

Pinterest

Plus d'options...



Jean-Philippe Morin

jpmorin@les2rives.com

[Consulter tous les articles de Jean-Philippe Morin](#)

À LA UNE

**Couverture du
9 février 2021**

Cliquez ici

Archives





Ferme Emyar : quand un rêve devient réalité

Jean-Philippe Morin | Les 2 Rives

Yan Bussières a toujours rêvé d'avoir une ferme laitière. Sa conjointe Marie-Pier Bibeau l'a encouragée à poursuivre dans cette voie et ensemble, ils ont foncé dans ce qu'ils considèrent le « projet d'une vie ».

C'est en juin 2018 que les amoureux ont décidé d'acheter un lopin de terre à Saint-Robert et de rénover la grange qui s'y trouvait pour lancer le projet. La Ferme Emyar était ainsi née. En juin 2020, Marie-Pier Bibeau a même décidé de fermer sa garderie familiale qu'elle tenait depuis sept ans afin de se lancer avec son conjoint à temps plein.

« Au début, j'aidais Yan comme je le pouvais même si on était 50-50 dans le projet, mais j'avais ma garderie aussi. Je faisais quand même le train à 4 h du matin. Puis avec la COVID, la garderie a fermé pendant quelques semaines, alors on s'est dit que c'était le moment que j'embarque à temps plein. J'ai fermé ma garderie pour de bon, puis on a commencé l'aventure d'une vie, le rêve d'une vie! », indique Marie-Pier Bibeau.

Ils sont rares les nouveaux agriculteurs qui se lancent tête première dans un tel projet, surtout dans une ferme laitière.

« Plus petit, je travaillais sur des fermes, souligne Yan Bussières. J'ai toujours aimé ça et je me disais qu'un jour, c'est ce que je voulais faire, travailler avec des vaches et faire du lait. J'ai travaillé à différents endroits,



Yan Bussières, Marie-Pier Bibeau et leurs enfants sont heureux de vivre sur une ferme.

Photo Pascal Cournoyer | Les 2 Rives ©

mais ce n'est pas ce que je cherchais. Finalement, on a concrétisé un rêve en 2018. »

Le défi était tout de même grand, mais grâce à l'aide financière de Richard Villeneuve ainsi que du soutien de l'UPA Richelieu-Yamaska et du commissaire agricole de Sorel-Tracy, le couple a décidé de foncer.

Une grande aide est aussi arrivée des propriétaires de la Ferme Prescott, soit

Yvon, Richard et Jean-Guy Daigle. « Ce sont eux qui nous ont permis de démarrer notre projet en nous vendant une partie de leur lot. Sans eux, rien de tout ça n'aurait été possible, puisque le coût des terres est très élevé pour démarrer une entreprise agricole », avance M. Bussières.

En mars 2020, la Ferme Emyar a bénéficié d'une bourse de 5000 \$ afin

d'encourager la relève agricole. « C'était apprécié, mais on ne l'a pas vue passer, ricane Yan Bussières. On l'a investie dans les infrastructures, mais si on comptabilise tous nos investissements, ça monte à 1,2 M\$. Mais c'est clair que ça nous donne une belle tape dans le dos pour continuer. »

Des projets d'expansion

Même si la ferme n'a pas encore fêté son troisième anniversaire, Yan Bussières et Marie-Pier Bibeau visent haut au cours des prochaines années.

Aujourd'hui, leur troupeau compte une cinquantaine de têtes. Leur quota de matières grasses est de 40 kg par jour.

« Les affaires vont bien. Les deux premières années, ça n'a pas toujours été facile, mais on sent que ça progresse très bien. On vise entre 45 et 50 kg de matières grasses par jour et un agrandissement de la grange pour faire rentrer plus de bêtes. Actuellement, la grange est pleine! », avance M. Bussières.

L'agriculteur a d'ailleurs un conseil à fournir à des jeunes qui aimeraient peut-être se lancer mais qui hésitent à le faire.

« Go, go, go! Oui ça prend du courage, mais il faut se dire : on le fait. Si c'est ta passion, ça ne te dérangera pas de te lever comme moi à 4 h 10 tous les matins, sept jours sur sept. L'avantage, c'est qu'à 17 h 30, tu es à la maison avec les enfants », conclut-il en riant.

MAINTENANT OUVERT POUR TOUS NOS PRODUITS

ANTONIO MOREAU

POUR LE VRAI TRAVAILLEUR

PASSEZ NOUS VOIR OU MAGASINEZ EN LIGNE
antoniomoreau.com

Obtenez un escompte de **10 %** sur les produits à prix régulier, en utilisant le

code promo : Février2021
L'offre prend fin le 28 février 2021

COMPLEXE "M"
1390, Boul. Casavant E, Saint-Hyacinthe
450 253-4828 EXT. 3221

DRUMMONDVILLE
85, rue Robert Bernard, Drummondville
819 479-7388

LES PROMENADES DE SOREL
450, Boul. Poliquin, Sorel
450 746-0832

Accueil › Affaires › Le compte de taxes augmente de 6 % à Saint-Damase

4 FÉVRIER 2021

BUDGET 2021

Le compte de taxes augmente de 6 % à Saint- Damase

Par: Jennifer Blanchette | Initiative de journalisme local | Le Courrier



Les quelques industries qu'on retrouve à Saint-Damase

Les contribuables de Saint-Damase devront mettre la main à la poche pour acquitter leur charge fiscale municipale cette année. Malgré les efforts déployés par les élus afin de réduire l'impact du nouveau rôle triennal d'évaluation foncière, le compte de taxes gonflera de près de 6 %.



Valoriser les produits locaux, de l'épicerie à l'assiette

Les gagnants du Concours
Les aliments du Québec dans mon panier!

[Cliquer pour lire l'article](#)

En raison du nouveau rôle d'évaluation, la valeur des propriétés de la municipalité a augmenté de 22 % en moyenne. Dans le cas d'une résidence unifamiliale, son prix moyen a bondi de près de 10 % et s'établit désormais à 256 528 \$, comparativement à 230 604 \$ l'année dernière. Le propriétaire d'une maison de valeur moyenne devra déboursier 102 \$ de plus en 2021 pour

régler le solde de son compte de taxes, celui-ci passant de 1757 \$ à 1859 \$.

Le conseil municipal de Saint-Damase a travaillé d'arrache-pied pour établir un compte de taxes qui n'aura pas un impact trop grand sur les contribuables, affirme la directrice générale de la Municipalité, Johanne Beaugard. En abaissant le taux de taxation foncière résidentiel de 0,05 \$ par tranche de 100 \$ d'imposition (0,55 \$/100 \$ en 2021), les élus sont parvenus à limiter son inflation à 1,90 % pour l'année en cours.

Les représentants de l'hôtel de ville ont également choisi d'injecter 100 % de la compensation gouvernementale obtenue pour contrer les pertes associées à la COVID-19 dans le budget 2021. Cette somme totalisant 151 000 \$ a permis d'alléger le fardeau fiscal des Damasiens.

La hausse la plus marquée du compte de taxes apparaît sous la rubrique de la collecte des matières résiduelles. En vertu du nouveau contrat octroyé récemment par la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (RIAM), la taxe sur la gestion des matières résiduelles sera majorée de 75 \$ pour un total de 220 \$.

Les frais pour le compteur d'eau demeurent les mêmes au coût de 20 \$. Le tarif pour la consommation d'eau

passer de 135 \$ à 140 \$ pour les premiers 200 mètres cubes d'eau, tandis que la taxe pour l'assainissement de l'eau grimpe de 4 \$ pour s'établir à 78 \$. Toutefois, puisque les frais pour la consommation et l'assainissement des eaux sont facturés au taux de l'année précédente, les citoyens observeront ces changements sur les comptes de taxes 2022.

Nouvelle taxe industrielle

Les élus de Saint-Damase ont décidé de créer une nouvelle taxe foncière dédiée aux industries de la municipalité. Celles-ci étaient auparavant imposées selon le taux de valeur générale. Or, les sommes perçues par les frais de taxation étaient inférieures aux coûts des interventions incendies déployées. « Nous devons prévoir des efforts et du budget supplémentaire pour répondre à certains risques au niveau industriel », précise Johanne Beauregard.

Les propriétés industrielles seront donc taxées au taux de 0,73 \$ par tranche de 100 \$ d'imposition. La municipalité recense moins de 10 industries sur son territoire, dont Olymel, Exceldor ou encore Lassonde.

Pour leur part, les propriétés agricoles ont enregistré une hausse de leur valeur moyenne de 35 % en raison du nouveau rôle d'évaluation foncière. Le conseil

municipal a toutefois résolu d'abaisser le taux de taxation agricole de 0,43 \$ à 0,38 \$/100 \$ afin de limiter l'impact fiscal de cette augmentation.

Usine de filtration

En décembre dernier, les élus ont adopté un budget totalisant 5,45 M\$ pour 2021, ce qui représente une hausse de 381 000 \$ (+8 %) comparativement à l'année dernière. Près de la moitié du budget sera financé par la perception des taxes foncières.

Le conseil municipal a entériné du même coup le plan triennal d'immobilisations. Parmi les dépenses majeures à venir, on retrouve la mise à niveau de l'usine de filtration d'eau. La somme de 3,1 M\$ sera injectée en 2021 pour l'ajout d'un 3e filtre ainsi que d'un système de désinfection UV.

Facebook

Twitter

Pinterest

Plus d'options...



MAIN-D'ŒUVRE

Confusion entourant l'hébergement des TET



Les producteurs agricoles ne savent plus sur quel pied danser pour héberger leurs travailleurs étrangers.

CAROLINE MORNEAU
cmorneau@laterre.ca

À quelques mois de l'arrivée de leurs travailleurs étrangers temporaires (TET), les producteurs maraîchers sont toujours en attente d'un protocole sanitaire clair en matière d'hébergement pour prévenir les cas de COVID-19 à la ferme. Plus tôt cet automne, la Santé publique avait laissé planer l'idée qu'en 2021, les règles seraient plus strictes qu'en 2020.

Pour ajouter à la confusion générale, le gouvernement fédéral a l'intention d'imposer de nouvelles lignes directrices entourant l'aménagement des logements, dans le cadre d'une réforme du Programme des travailleurs étrangers temporaires. Ces exigences qui n'ont pas de lien avec le coronavirus n'entreront pas en vigueur cette année. « Les producteurs mélangent tout et ne savent plus comment se préparer », soutient Denis Roy, consultant en immigration à l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Dans l'incertitude, il suggère aux producteurs qui songent à rénover ou à faire construire de nouveaux bâtiments pour loger leurs travailleurs de prévoir beaucoup d'espace et d'éviter la mise en place de lits superposés.

« Je siège aux conseils d'administration de FERME [Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole étrangère] et de l'APMQ [Association des producteurs maraîchers du Québec], alors je suis très informé. Mais même moi, je trouve ça compliqué », reconnaît Patrice Riendeau, producteur à Saint-Rémi, en Montérégie. « Est-ce qu'on nous imposera le même protocole pour la COVID-19 que l'an dernier ou est-ce que ce sera plus sévère? Est-ce que la Santé publique nous obligera à réduire le nombre de lits par chambre? Ce n'est pas clair, et personne ne se mouille par rap-

port aux règlements à suivre », soutient celui qui qualifie la situation de « bordel » qui occasionne « beaucoup de stress ».

Rappelons que l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) a publié de nouvelles recommandations à l'automne. Il suggère notamment que pour 2021, les travailleurs soient isolés individuellement lors de la quarantaine obligatoire et que ceux-ci soient ensuite logés deux par deux, avec neuf mètres carrés d'espace personnel. Or, il n'est pas rare dans les fermes que les travailleurs soient quatre par chambre, voire plus.

La semaine dernière, le service des communications du ministère québécois de la Santé n'était toujours pas en mesure de confirmer que les recommandations de l'INSPQ deviendront des exigences, mais a toutefois rappelé que des discussions sont en cours entre les ministères concernés et que les producteurs, s'il y a lieu, disposeront du soutien nécessaire. ■

Les lits superposés bientôt proscrits?

À la suite d'une consultation, cet automne, Emploi et développement social Canada a fait des propositions de nouvelles exigences pour loger les travailleurs, dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires. Celles-ci s'ajouteraient au cadre établi dans chaque province. Il y a encore place à discussion néanmoins avant que ces nouvelles normes soient officiellement définies. Si Ottawa se contente de confirmer qu'aucune exigence ne sera en vigueur dès cette année, Denis Roy, consultant en immigration à l'Union des producteurs agricoles (UPA), estime qu'elles pourraient l'être pour 2022 ou 2023.

Le gouvernement fédéral propose notamment l'aménagement d'une salle de bain pour cinq travailleurs, alors qu'actuellement, au Québec, les producteurs ont l'obligation de fournir une toilette pour dix travailleurs. Ottawa songe par ailleurs à imposer une distance minimale entre les lits et à interdire les lits superposés. « Environ 50 % des travailleurs étrangers temporaires dorment sur des lits superposés, réagit le directeur général de l'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ), Jocelyn St-Denis. Si cette exigence entre en vigueur, ça veut dire que 4 000 lits devront être placés ailleurs. »

L'UPA demande donc un droit acquis sur les bâtiments existants et des délais raisonnables pour permettre aux producteurs de se conformer aux nouvelles normes, allant de cinq à quinze ans, selon les cas. C.M. ■

Testés à leur arrivée, mais exemptés de l'hôtel

Depuis le 22 février, tous les voyageurs, y compris les travailleurs étrangers temporaires (TET), doivent passer un test de dépistage de la COVID-19 à leur arrivée au pays. Les TET pourront jusqu'à nouvel ordre se rendre directement à la ferme pour attendre leur résultat plutôt que de s'isoler à l'hôtel pendant quelques jours. Ils devront passer un second test durant leur quarantaine, afin d'obtenir un résultat

négatif avant le 14^e jour. L'équipement requis pour effectuer le test est remis à leur arrivée au pays. Après la mi-mars, les travailleurs qui arrivent au pays pourraient avoir l'obligation d'attendre un résultat de test négatif avant de se rendre à la ferme. La ministre fédérale de l'Agriculture, Marie-Claude Bibeau, en collaboration avec les provinces, travaille à l'élaboration d'un protocole adapté à la situation des TET. C.M.

POURQUOI MONTRER UNE PRÉFÉRENCE?



Profitez d'une aussi bonne performance de désherbage dans le soja que dans le maïs.

Il est probable que vous comptez déjà sur l'herbicide Integrity^{MD} pour protéger votre maïs. Mais savez-vous que vous pouvez aussi compter sur la même performance exceptionnelle pour protéger votre soja? Optimisé par l'herbicide Kixor^{MD}, Integrity contribue à maximiser votre potentiel de rendement par une excellente maîtrise des principales mauvaises herbes graminées et à feuilles larges dès le début de la saison. Et sa dose réduite dans le soja permet de réduire les coûts – pas le contrôle. Visitez agsolutions.ca/integrity pour découvrir tout ce qu'il peut faire pour votre soja. Après tout, ce serait dommage de limiter une si bonne performance à une seule culture.

Integrity
Optimisé par Kixor^{MD} herbicide

BASF
We create chemistry

Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette.

AgSolutions, INTEGRITY et KIXOR sont des marques déposées de BASF; toutes ces marques sont utilisées sous licence par BASF Canada Inc. © 2021 BASF Canada Inc.



CET ÉCRAN A ÉTÉ PARTAGÉ À PARTIR DE LA PRESSE+

Édition du 25 février 2021,
section DÉBATS, écran 5



TEST DE DÉPISTAGE

AVONS-NOUS OUBLIÉ LES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES ?

YANICK DAOUST

ÉTUDIANT À LA MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE, OPTION AFFAIRES PUBLIQUES ET INTERNATIONALES, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Au printemps dernier, en attendant l'arrivée des travailleurs guatémaltèques, j'ai mis la main à la pâte et je me suis retrouvé dans une ferme maraîchère en Montérégie. Malgré mes intentions patriotiques de participer à la production agricole locale et l'envie de travailler au grand air, j'ai rapidement compris que 50 heures passées à cueillir des asperges, planter des fraises et entretenir une bleuetière avait un coût physique nettement supérieur au bénéfice financier.

Cette réalité a été temporaire. Elle est permanente pour les travailleurs étrangers temporaires. Les travailleurs guatémaltèques m'ont fait comprendre, d'une part, que l'efficacité de leur travail équivalait au triple de ma production et, d'autre part, qu'ils sont essentiels à l'économie canadienne.

Si cette information ne surprend ni les Québécois qui repoussent les champs, ni les citoyens qui encouragent la production locale de nourriture, ni nos gouvernements, pourquoi ces travailleurs essentiels auraient-ils à assumer la charge financière d'un test de COVID-19 avant d'arriver au Canada ?

PETITS COÛTS, GRANDES CONSÉQUENCES

Depuis le 21 février, de nouvelles exigences pour les voyageurs qui arrivent au Canada sont entrées en vigueur. Quoique les travailleurs étrangers soient exemptés de certaines restrictions de voyage, l'absence d'exemption quant au test de dépistage de la COVID-19 sidère. Lorsqu'on additionne les coûts d'un test reçu aux frais afférents, la facture atteint de 200 \$ à 500 \$.

Étant donné qu'ils sont payés au salaire minimum, leur première semaine de travail à temps plein serait consacrée à rembourser ces frais.

Rappelons-nous que l'an passé, leur arrivée tardive due à la COVID-19 a provoqué des pertes substantielles chez nos agriculteurs québécois.

Plusieurs Guatémaltèques que j'ai côtoyés ont plus de 10 ans d'expérience, la plupart reviennent année après année et leur savoir-faire s'avère précieux et, surtout, rentable pour l'industrie agricole. L'imposition d'une facture à ces

individus considérés comme essentiels à l'économie locale, avant même qu'ils aient mis un pied au pays, remet en question la reconnaissance de leur travail qui semble être unanime.

CONTRAINTE POUR LES AGRICULTEURS, INJUSTICE POUR LES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

Bien que le programme d'aide pour l'isolement obligatoire des travailleurs étrangers temporaires offre une aide financière pouvant aller jusqu'à 1500 \$ par travailleur, les frais d'un test de COVID-19 ne figurent pas comme étant admissibles au remboursement. Certains agriculteurs engagent des centaines de travailleurs. Assumer l'entièreté des frais serait contraignant.

La relation agriculteurs-travailleurs étrangers temporaires est une relation gagnant-gagnant. D'une part, l'agriculteur obtient une main-d'œuvre à bas prix avec un rendement surpassant largement celui d'un local, je peux en témoigner ! D'autre part, la motivation quotidienne, l'assiduité et la rigueur au travail garantissent un revenu annuel stable pour les étrangers. Les files d'attente de travailleurs désireux de venir au Canada sont longues. Raison de plus pour offrir un rendement constant.

Une saison travaillée augmente la qualité de vie d'une famille et, parfois, d'une partie de la communauté. En revanche, des sacrifices s'imposent. Celui de tolérer les maux de dos des premiers jours de travail avec de la crème antidouleur, des vitamines et d'innombrables tortillas semble gérable. Lorsque les gorges se nouent par les émotions d'appels téléphoniques, l'appétit en prend un coup. Certes, les travailleurs reçoivent leur part du gâteau en venant travailler ici. Toutefois, ne jouons pas à l'autruche, cette portion est minime.

Pourquoi ne pas démontrer une valorisation sincère de leur apport à la société en leur évitant une injustice économique ?

J'invite le gouvernement du Canada à agir. Deux solutions sont envisageables : soit les travailleurs étrangers temporaires s'ajoutent à la liste des gens exemptés du test de COVID-19 à l'entrée au Canada ; soit la liste des frais admissibles du programme d'aide pour l'isolement obligatoire des travailleurs étrangers temporaires inclut le test de COVID-19.

Selon le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, quelque 13 300 travailleurs étrangers temporaires ont contribué aux efforts de la production agricole entre janvier et août 2020. Cette année, certains agriculteurs ont besoin de leurs services dès maintenant tandis que pour d'autres, l'embauche se fera au printemps. En dépit de l'enrichissement humain incommensurable que m'a apporté le travail de la terre aux côtés des travailleurs guatémaltèques, prêter main-forte au champ une seconde fois, en remplacement d'un travailleur étranger temporaire qui n'aura pas réussi à payer les frais d'un test de dépistage, n'aura aucun avantage comparatif pour l'économie locale.



Cimetière musulman à Vaudreuil-Dorion : Les agriculteurs se positionnent

VAUDREUIL-DORION

Le projet d'agrandissement du cimetière Saint-Jean-Baptiste à Vaudreuil-Dorion sème la grogne chez les agriculteurs de la région. Des affiches demandant l'arrêt des procédures ont été placées le long du rang Saint-Antoine dans les dernières semaines.

Luc Cousineau est l'un des agriculteurs qui fait connaître son mécontentement. Il a récemment installé une remorque en bois qu'il a placardé d'affiches s'opposant au projet. M. Cousineau croit que le cimetière musulman n'a pas sa place sur une terre agricole. Il s'étonne que la Ville de Vaudreuil-Dorion et la MRC de Vaudreuil-Soulanges poussent ce projet dans une zone agricole comme le rang Saint-Antoine.

« Je ne suis pas contre la création d'un cimetière musulman à Vaudreuil-Dorion, s'exclame l'agriculteur. Ce que je suis contre c'est l'emplacement de celui-ci. Il y a des dizaines d'hectares zonés blancs près du futur site de l'hôpital. Ne détruisez pas les terres agricoles pour rien. C'est notre garde-manger au Québec! »

Le comité induit en erreur?

Afin d'avoir l'avis de tous sur le sujet du cimetière, la MRC a fait appel à son Comité Consultatif Agricole (CCA). Celui-ci est composé de deux agriculteurs, un maire ou une mairesse et d'un citoyen. Le 24 mai 2018 à la suite d'une rencontre de présentation du projet, les deux agriculteurs du CCA sont allés visiter la parcelle de terre qui sera réaménagée pour accueillir le cimetière. André Marleau un des agriculteurs du CCA prétend que les gens de la ville qui lui ont fait visiter le site l'ont induit en erreur.

« Ils m'ont montré seulement la partie du terrain qui était accidenté et non favorable à l'agriculture, explique M. Marleau. Cependant, il y avait une très grande partie du terrain qui était en culture à ce moment-là. Je n'aurais pas donné mon approbation si j'avais vu tout cela. »

André Marleau ajoute que comme M. Cousineau, il aimerait voir le cimetière autre part que sur une terre agricole. Il souligne que cela pourrait créer un préce-

dent et faciliter le dézonage agricole au Québec.

Réaction de la Ville de Vaudreuil-Dorion

Face à cette situation, nous avons contacté la Ville de Vaudreuil-Dorion qui était responsable à la fois de la présentation du projet, mais aussi de la visite sur les lieux.

Le maire de Vaudreuil-Dorion, Guy Pilon se dit surpris et agacé par la situation. Il prétend que celle-ci n'a pas été expliquée correctement et que M. Marleau retourne sa veste. M. Pilon affirme que la présentation du projet d'agrandissement du cimetière présentée par Chantal St-Laurent, chef de division/Planification urbaine et Service de l'aménagement du territoire de la Ville de Vaudreuil-Dorion a été faite selon les normes. D'après le maire, la présentation comprenait des cartes et des explications détaillées de l'emplacement exact du cimetière. La visite était un complément non obligatoire.

« Nous avons fait cette visite de manière volontaire et de bonne foi afin de nous assurer que tout le monde comprenait la situation, lance M. Pilon. Les cartes montraient très bien que le bout de terrain accidenté était seulement une partie du nouveau cimetière. Je me souviens très bien que c'est M. Marleau, lui-même qui n'a pas voulu s'aventurer plus loin sur le terrain. Je ne comprends pas pourquoi il revient avec cette histoire quand c'est lui qui a arrêté la visite. »

Il termine en mentionnant que le CCA a pris sa décision avec tous les éléments pertinents en mains et que rien ne leur a été caché dans ce dossier.

Pour le moment le projet de règlement visant l'agrandissement du cimetière portant le numéro 167-24 est suspendu à la MRC. Aucune décision n'a encore été prise en ce qui a trait au dossier. M.D.

Deux hommes arrêtés en lien avec des crimes sexuels

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

Des accusations en lien avec de la pornographie juvénile ont été déposées envers Steve Meunier, le mercredi 17 février au palais de justice de Valleyfield.

L'homme de 50 ans de Saint-Christophe est formellement accusé de possession de pornographie juvénile, de distribution de pornographie juvénile et d'avoir rendu accessible de la pornographie juvénile entre le 8 septembre 2018 et le 16 février 2021.

Lors de sa comparution par vidéo, celui qui a confié sa défense à M^{re} Robert Poirier a vu la procureure du Directeur des poursuites criminelles et pénales, M^{re} Mylène Brown s'opposer à sa remise en liberté.

La cause est donc revenue devant la Cour le vendredi 19 février pour l'enquête sur remise en liberté. À la suite de la procédure, le juge Bertrand Saint-Arnaud a décidé de s'accorder deux jours de réflexion et de faire connaître sa décision le lundi 22 février. Au terme de sa délibération, le juge a finalement décidé d'ordonner la détention de Steve Meunier en raison du 3^e motif applicable, soit qu'un public bien informé serait choqué que l'accusé soit remis en liberté.

Antoni Daoust arrêté, accusé et détenu

Bien connu dans la région de Salaberry-de-Valleyfield pour avoir tenu pendant des années un salon de tatouage, Antoni Daoust fait face à de graves accusations. Le Service des enquêtes de la MRC Beauharnois-Salaberry a procédé, le 6 janvier dernier, à l'arrestation d'Antoni Daoust, 46 ans, de Salaberry-de-Valleyfield.

Antoni Daoust a comparu au palais de justice de Salaberry-de-Valleyfield, pour faire face à une accusation de harcèlement. Il a par la suite été accusé de leurre, d'incitation à des contacts sexuels, de voyeurisme et de défaut de se conformer à une ordonnance de probation. L'enquête tend à démontrer qu'il pourrait avoir fait d'autres victimes.

Puisque plusieurs victimes ont été identifiées, la structure de Gestion des Enquêtes sur les Crimes en Série (GECS), coordonnée par la Sûreté du Québec, a été déployée. Il s'agit d'une structure de commandement unifiée au sein de laquelle les services de police québécois travaillent en partenariat afin d'identifier rapidement les crimes commis par des prédateurs et de procéder à leur arrestation. Cette coordination provinciale permet donc une mise en commun des ressources policières et vise à mieux protéger les victimes. Celui qui a confié sa défense à M^{re} Alexandre Dubé sera ramené à la Cour le 2 mars pour son enquête caution. S.S.